

2021



Artisans de votre liberté

# FORMATION CONTINUE DES ERGO- THÉRAPEUTES



Plus  
de 100  
formations  
disponibles

# Artisans de votre développement professionnel continu

## ÉDITORIAL

### SOMMAIRE DU CATALOGUE

L'ANFE	2
L'organisme de Formation Continue (SFC)	3
Le droit et l'obligation de formation	4
La politique qualité du SFC	5
Présentation du catalogue	6
Conditions générales de vente (CGV) et modalités d'inscription individuelle	7 - 9
Bulletin d'inscription individuelle	10
CGV de formation Intra-établissement ou mutualisée (formations sur site)	11
Formulaire de demande de formation sur site	12
Sommaire des formations par thème	13 - 14
Programmes de formation	15 - 111
Congrès et journées thématiques	112

Le service formation continue de l'ANFE accompagne les ergothérapeutes depuis de nombreuses années pour actualiser et développer leurs compétences professionnelles. Nous nous attachons chaque année à proposer des programmes de qualité, s'appuyant sur des données probantes, avec des formateurs experts dans leur domaine, ayant une solide expérience en andragogie ou ayant suivi la formation de formateur occasionnel proposée par l'ANFE.

À travers sa démarche qualité et l'évolution de son offre de formation professionnelle, présentée dans ce catalogue 2021, le service formation continue de l'ANFE propose aux ergothérapeutes **des programmes de Développement Professionnel Continu (DPC)** s'inscrivant dans les réformes du système de santé, de la formation professionnelle et dans la stratégie de l'ANFE Horizon 2022. Les orientations de DPC relèvent pour une partie de la politique nationale de santé et sont définies en concertation avec les directions du ministère chargé de la santé et la direction du Service de santé des armées (SSA), et pour l'autre partie relèvent des professions et des spécialités en l'occurrence le **Conseil National Professionnel de l'Ergothérapie (CNPE)** pour notre profession.

L'arrêté définissant les orientations pluriannuelles prioritaires du développement professionnel continu (DPC) s'inscrivant dans le cadre de la politique nationale de santé pour les années 2020 à 2022 a été publié le 1er août 2019 au journal officiel. Un arrêté modificatif paru au JO le 16 avril 2020 ajoute de nouvelles orientations et apporte des précisions.

**Pour les ergothérapeutes les orientations prioritaires retenues sont :**

- Aides techniques et technologiques
- Intervention auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale
- Intervention auprès des adultes présentant un trouble du neuro-développement (TND)
- Intervention dans le maintien, l'insertion et la réinsertion sociale et professionnelle pour les personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie

L'ANFE continue de déployer une offre de formation, tenant compte des évolutions du secteur de la formation et des politiques de santé actuelles. Cette année, **trois nouveaux programmes** sont proposés sur les thématiques suivantes :

- L'écriture des dossiers en ergothérapie : de la théorie à une pratique efficace (Réf. DP27 – 210090)
- L'intervention ergothérapique en soins palliatifs auprès d'adultes : enjeux et spécificités (Réf. EA22-210026)
- GOAL ATTAINMENT SCALING (GAS), Définir des échelles personnalisées pour mesurer l'atteinte des objectifs du patient (Réf. EV19 – 210045)

**Dans le contexte actuel de crise sanitaire**, le SFC se mobilise à nouveau pour assurer la continuité de certaines formations et pour créer les conditions nécessaires de réalisation des formations à venir (adaptation de la pédagogie, sécurité des stagiaires et des formateurs, adaptation aux situations particulières). Dans les prochains mois nous serons attentifs aux besoins de formation en lien avec les compétences nécessaires aux ergothérapeutes pour faire face aux conséquences de la crise, et nous adapterons notre offre de formation en conséquence.

**Hélène Corlay**  
**Chargée d'ingénierie de formation à l'ANFE**



**IMPRESSION**  
PRÉSENCE GRAPHIQUE  
2 rue de la Pinsonnière  
37260 MONTS

**CRÉATION DE LA COUVERTURE**  
Agence LCA and CO [www.lcaandco.fr](http://www.lcaandco.fr)  
Visuels : istockphoto - Praphic

**MAQUETTE** Caroline Pelletier  
**DÉPÔT** Mai 2020



ANFE 64 rue Nationale  
CS 41362  
75214 Paris cedex 13  
Tél : 01 45 84 33 21  
mail : [sfc.secretariat@anfe.fr](mailto:sfc.secretariat@anfe.fr)  
<http://www.anfe.fr>

Déclaration d'activité de l'organisme de formation enregistrée sous le N. 11754874075 auprès du Préfet de région Île-de-France (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)  
N. Siret : 30906505000077 - APE : 8559A  
ODPC N°1368 habilité à dispenser des programmes de DPC pour les Ergothérapeutes et Masseur-kinésithérapeutes français ;  
DATADOCK N. 0026657

# L'Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE)

**L'ANFE est une Association Professionnelle «Loi 1901» créée en 1961. Elle constitue le plus grand réseau d'Ergothérapeutes Français et le plus important organe représentatif de l'Ergothérapie en France avec plus de 1500 adhérents.**

## L'ANFE a pour vocation de :

- Promouvoir et défendre la profession auprès des différentes instances
- Valoriser les fondements scientifiques de l'ergothérapie
- Structurer le développement de la profession en France
- Promouvoir la responsabilité des professionnels et la qualité des bonnes pratiques
- Participer aux actions d'information, d'éducation et de prévention auprès de la population
- Fédérer et favoriser la participation des Ergothérapeutes aux actions de développement
- Représenter l'ergothérapie française au niveau international
- Valoriser l'expertise des Ergothérapeutes auprès des entreprises, employeurs et fournisseurs de soin

## L'ANFE représente les Ergothérapeutes français auprès des organisations suivantes :

- COTEC (Council of Occupational Therapists for the European Countries), Conseil Européen des Ergothérapeutes.
- WFOT (World Federation of Occupational Therapy), Fédération Mondiale des Ergothérapeutes.
- HCPP, Haut Conseil des Professions Paramédicales où elle y occupe un siège de titulaire permanent.
- L'Observatoire du marché et des prix des Aides Techniques
- L'Observatoire Interministériel de l'Accessibilité et de la Conception Universelle
- La Commission Nationale des Sportifs de Haut Niveau
- Le CNPE (Collège National Professionnel de l'Ergothérapie)
- Commission Scientifique Indépendante des paramédicaux de l'ANDPC

L'ANFE est membre fondateur de l'UIPARM, (Union Interprofessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médico-technique).

**Plus généralement, l'association représente la profession auprès des instances ministérielles, territoriales, politiques et associatives.**

**Elle participe et contribue aux réflexions, études et réformes concernant la santé et le développement des services à la personne.**

## Adhérer à l'ANFE : pourquoi ?

- Participer au développement et à la promotion de l'ergothérapie
- Contribuer à l'élaboration de propositions en direction des pouvoirs publics, des responsables politiques, syndicaux, économiques et associatifs, avec l'ambition de les faire aboutir
- Créer et soutenir un réseau territorial pour témoigner de la densité et de la richesse des dynamiques locales
- Participer aux travaux, enquêtes, auditions d'agences d'Etat ou d'institutions telles que l'IGAS, La HAS, CNSA...
- Choisir les représentants de votre profession auprès des organismes pertinents
- Devenir bénévole pour développer des compétences de manager et chef de projet

En devenant membre individuel de l'ANFE, vous contribuez au financement de votre représentation professionnelle, vous lui témoignez votre soutien pour son travail au service du développement de l'ergothérapie et du bien être des personnes.

## Les avantages dont bénéficient les adhérents :

- Téléchargement gratuit des outils d'évaluation, des rapports et synthèses
- Accès illimité à la base de données OTDBASE
- Tarif réduit sur les formations, les livres et les congrès
- Être membre de droit de la WFOT et accéder à son espace adhérent
- Participer aux webinaires
- Consulter notre service juridique
- Recevoir la newsletter pour être informé sans délai
- Recevoir chaque trimestre Le Monde de l'Ergothérapie (LME)

**Vous pouvez vous procurer un bulletin d'adhésion au siège de l'ANFE ou sur son site Internet <http://www.anfe.fr/adherez-a-l-anfe>**



### **PUBLIC**

Minimum 6 -  
Maximum 14  
participants.  
Ergothérapeutes  
(copie du diplôme  
d'Etat demandée)  
intervenant auprès  
d'enfants présentant  
des Troubles du neu-  
ro-développement  
(TND), un retard de  
développement,  
des troubles  
sensoriels à minima  
ou des troubles  
moteurs à minima.

### **PRÉ-REQUIS**

Aucun pour le  
module 1.

### **COMPÉTENCES**

**VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ETAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :**  
1, 2 ET 3

Depuis sa création, dans les années 1960 et jusqu'à aujourd'hui, l'approche d'Intégration Sensorielle (IS) se situe dans une perspective développementale. Cette approche repose sur le postulat que le traitement sensoriel est un socle sur lequel des habiletés plus complexes pourront se développer. Les informations sensorielles sont alors traitées de manière inconsciente pour permettre l'émergence de comportements moteurs adaptés et la construction des habiletés pratiques utiles au quotidien. Tenant compte des besoins de l'enfant présentant des troubles du traitement sensoriel, l'IS fournit l'opportunité pour l'enfant de s'engager de manière active et ludique dans des expériences sensorielles présentant un défi pour lui. Ce concept repose sur l'analyse du processus sensoriel et son impact sur l'engagement et la participation sociale de l'enfant dans son quotidien. Cette approche se propose d'évaluer et d'intervenir sur les dysfonctionnements de ce processus sensoriel afin d'améliorer les habiletés motrices, cognitives et sociales de l'enfant dans son quotidien.

Dans le paradigme actuel de l'ergothérapie qui place les besoins occupationnels de l'enfant au centre de l'intervention, l'intégration sensorielle reste une approche essentielle pour soutenir une interaction de qualité entre l'enfant, son environnement et ses activités et faciliter l'émergence des habiletés nécessaires à la performance occupationnelle, elle ne peut être que partiellement appliquée et nécessite une adaptation si l'enfant est polyhandicapé ou présente une déficience sensorielle sévère.

Cette approche est enseignée en plusieurs modules, l'intervention clinique n'étant possible qu'à l'issue du module 2. Ce 1<sup>er</sup> module permet d'identifier le potentiel thérapeutique d'une activité sensorielle à partir d'une analyse sensori-intégrative.

### **Objectifs pédagogiques**

- En s'appuyant sur les bases théoriques, faire la distinction entre l'intégration sensorielle selon A.J. Ayres (ASI®) et les autres approches basées sur le sensoriel
- Mener une observation clinique propre à l'intégration sensorielle pour évaluer les fonctionnements sensoriels typiques au regard de la théorie
- Choisir les équipements nécessaires pour intervenir en intégration sensorielle

### **Contenu**

- Bases scientifiques et développementales servant de support à la théorie dont les mécanismes neurologiques sous-jacents aux comportements et aux apprentissages
- Théorie de l'Intégration Sensorielle
- Démarche clinique en Intégration Sensorielle
- Pratique d'expériences sensorielles par chaque participant :
  - Observation
  - Évaluation et auto-évaluation
  - Art de la thérapie
- Impact sur les activités quotidiennes
- Conception d'une salle d'intégration sensorielle
  - Équipement et activités
  - Mises en situation

### **Modalités pédagogiques**

- Apport théorique
- PowerPoint
- Vidéo
- Matériel d'Intégration Sensorielle
- Échanges
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

### **Modalités d'évaluation**

- Questionnaire préformation spécifique obligatoire.
- Evaluation des acquis par des questionnaires et tableaux à compléter au cours de la formation.
- Mise en situation : après une expérience sensorielle, il sera demandé d'en faire une analyse sensori-intégrative et d'en déduire le potentiel thérapeutique de cette activité sensorielle. Une analyse de ces pratiques sera réalisée en groupe, guidée par une formatrice, afin d'identifier des axes d'amélioration.
- Evaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

### **Formatrices**

**Cécile DUFOUR**, Enseignante à l'IFE site Eurasanté (Loos). Exercice en Libéral. Certificat de Thérapeute en Intégration Sensorielle, D.U de neuropsychopathologie des apprentissages scolaires.

**Olga JIMENEZ-NODET**, Ergothérapeute en libéral, certifiée en Intégration Sensorielle à l'Université de Californie (USC) aux Etats-Unis, enseignante vacataire en IFE et formatrice.



### **DATES ET MODALITÉS**

Formation de 5 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**35 HEURES** Tarif unique : **1375 €**

**LIEU : Paris 13**

Il est conseillé de compléter cette formation en suivant les Modules 2 et 3 (cf. programmes E15 et E22) après un certain temps de pratique, le module 2 étant indispensable pour commencer la pratique clinique. Les Modules 1 et 2 peuvent être suivis la même année mais le Module 3 nécessite plusieurs mois de pratique.

**RÉF. E15  
210002**

**MODULE 2 / 3 : ÉVALUATION ET INTERVENTION**



## **PUBLIC**

Minimum 6 -  
Maximum 12  
participants :  
Ergothérapeutes  
intervenant auprès  
d'enfants présentant  
des Troubles du neu-  
ro-développement  
(TND), un retard  
de développement,  
syndrome génétique,  
type X-fragile, des  
troubles sensoriels ou  
moteurs à minima.

## **PRÉ-REQUIS**

Avoir suivi le module  
1 de la formation  
(programme E01).  
Un accès à des  
équipements  
sensoriels est  
indispensable pour  
réaliser les études  
de cas cliniques  
en intersession.  
Une bonne  
intégration des  
notions anatomo-  
physiologiques et  
des fondements  
théoriques de  
l'Intégration  
Sensorielle vus  
au module 1 est  
requis.

**COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :**  
1, 2, 3 ET 7

Cette formation est proposée aux Ergothérapeutes ayant déjà suivi le module 1 et souhaitant développer l'évaluation et l'intervention en ergothérapie avec l'approche d'Intégration Sensorielle. Ce deuxième module poursuit les investigations cliniques dans le cadre de déficit du processus sensoriel de certains enfants. L'approche d'Intégration Sensorielle (IS) se situe dans une perspective développementale, elle repose sur le postulat que le traitement sensoriel est un socle sur lequel des habiletés plus complexes pourront se développer. Les informations sensorielles sont alors traitées de manière inconsciente pour permettre l'émergence de comportements adaptés et la construction des habiletés praxiques utiles au quotidien. Tenant compte des besoins de l'enfant présentant des troubles du traitement sensoriel, l'IS fournit l'opportunité pour l'enfant de s'engager de manière active et ludique dans des expériences sensorielles présentant un défi pour lui. Ce concept repose sur l'analyse du processus sensoriel et son impact sur l'engagement et la participation sociale de l'enfant dans son quotidien. Cette approche se propose d'évaluer et d'intervenir sur les dysfonctionnements de ce processus sensoriel afin d'améliorer les habiletés motrices, cognitives et sociales de l'enfant dans son quotidien. Dans le paradigme actuel de l'ergothérapie qui place les besoins occupationnels de l'enfant au centre de l'intervention, l'intégration sensorielle reste une approche essentielle pour soutenir une interaction de qualité entre l'enfant, son environnement et ses activités et faciliter l'émergence des habiletés nécessaires à la performance occupationnelle, elle ne peut être que partiellement appliquée et nécessite une adaptation si l'enfant est polyhandicapé ou présente une déficience sensorielle sévère. Ce 2e module permet de mettre en œuvre une évaluation et planifier une thérapie en Intégration sensorielle.

## **Objectifs pédagogiques**

En utilisant ses connaissances dans le champ de la sensori-motricité et les outils d'évaluation en Intégration Sensorielle :

- évaluer un déficit d'Intégration Sensorielle
- réaliser un projet thérapeutique en lien avec l'évaluation et le diagnostic ergothérapeutique

## **Contenu**

### **> 1ère partie**

- Passation de l'évaluation structurée :
  - Les questionnaires standardisés
  - Observations cliniques (E. Blanche)
  - Autres évaluations
  - Interprétation des résultats de l'évaluation et raisonnement clinique
- Élaboration d'un plan de traitement en ergothérapie en :
  - Intégrant le traitement des troubles du processus sensoriel
  - Intégrant l'accompagnement (conseils, aides) des partenaires dans le quotidien de l'enfant (familles, enseignants, professionnels de la santé...)

- Préparation à l'évaluation de l'intervention

### **> 2ème partie**

- Présentation des études de cas apportées par les participants : du recueil de données aux objectifs du traitement
- Analyse de pratiques

## **Modalités pédagogiques**

- Apport théorique
- Vidéos
- Pratique des évaluations
- Etude de cas concrets : développer une intervention
- Travail intersession : Vidéo et réalisation d'un rapport de 2 à 3 pages sur l'évaluation
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

## **Modalités d'évaluation**

Il sera demandé un travail en intersession sous forme d'une présentation d'un cas clinique (avec support vidéo et un rapport de 2 à 3 pages) où le participant présentera une situation clinique, déroulera son recueil de données, l'évaluation et les objectifs de l'intervention en Intégration Sensorielle. Ceci nécessite un minimum d'équipement sensoriel. Il s'agit d'analyser sa pratique et de partager ses expériences pour monter en compétence. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

## **Formatrices**

**Cécile DUFOUR**, Enseignante à l'IFE site Eurasanté (Loos). Exercice en Libéral. Certificat de Thérapeute en Intégration Sensorielle. D.U de neuropsychopathologie des apprentissages scolaires.

**Olga JIMENEZ**, Ergothérapeute en libéral, certifiée en Intégration sensorielle à l'Université de Californie (USC) aux Etats-Unis, Enseignante vacataire en IFE et formatrice.



## **DATES ET MODALITÉS**

Formation de 6 jours en deux parties de 4 jours et 2 jours.  
Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**42 HEURES** Tarif non adhérents : **1602 €\* Tarif adhérents : 1524 €\***

**LIEU : Paris 13** Il est conseillé de compléter cette formation en suivant le Module 3/3 (cf. programme E22) après un certain temps de pratique. Les Modules 1 et 2 peuvent être suivis la même année mais le Module 3 nécessite plusieurs mois de pratique. \* Tarif incluant le classeur (fiches et clé USB) Observation Based on Sensory Integration Theory de Erna Blanche, en version anglaise, déductible sur demande écrite.



### **PUBLIC**

Minimum 3 -  
Maximum 6  
participants :  
Ergothérapeutes.

### **PRÉ-REQUIS**

Avoir suivi les  
modules 1 et 2  
de la formation  
(programmes  
E01 et E15).

**COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ETAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) : 7**

Cette formation est proposée aux Ergothérapeutes ayant déjà suivi les modules 1 et 2 (cf. programmes E01 et E15), souhaitant améliorer leur intervention selon le concept d'intégration sensorielle en pratiquant l'évaluation de leur pratique professionnelle. Un approfondissement de la réflexion sera apporté en tenant compte des particularités des populations suivies. Ce 3e module permet d'évaluer et d'adapter sa démarche d'intervention en ergothérapie selon la thérapie en Intégration Sensorielle (ASI) pour transposer cette démarche d'intervention à des situations nouvelles.

### **Objectifs pédagogiques**

- Évaluer son intervention
- Faire évoluer le programme de traitement proposé

### **Contenu**

- Présentation par le stagiaire d'une ou plusieurs situations cliniques
- Explicitation et auto-évaluation de la démarche d'intervention
- Réflexion sur les perspectives de changement et d'évolution
  - En traitement
  - Dans la vie quotidienne

### **Modalités pédagogiques**

- Supervision de pratiques en situation réelle (formation sur site) ou sur vidéo (à l'ANFE)
- Auto-confrontation du groupe sur les cas cliniques et la pratique professionnelle
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

### **Modalités d'évaluation**

Chaque participant fournira un document de synthèse préalable à la formation, faisant part de son processus d'intervention en Intégration Sensorielle dans la ou les situations qu'il aura retenue(s).

Elles seront évaluées en situation clinique (formations intra-établissement) ou par l'analyse des vidéos réalisées par les participants (formation en inter-établissements à Paris).

L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

### **Formatrices**

**Cécile DUFOUR**, Enseignante à l'IFE site Eurasanté (Loos). Exercice en Libéral. Certificat de Thérapeute en Intégration Sensorielle, D.U de neuropsychopathologie des apprentissages scolaires.

**Olga JIMENEZ-NODET**, Ergothérapeute en libéral, certifiée en Intégration Sensorielle à l'Université de Californie (USC) aux Etats-Unis, Enseignante vacataire en IFE et formatrice.



### **DATES ET MODALITÉS**

Formation d'une journée. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

### **7 HEURES**

Tarif non adhérents : **560 €**  
Tarif adhérents : **480 €**

### **LIEU : Paris 13**

Les Modules 1 et 2 (cf. pages 1 et 2 références E01 et E15) peuvent être suivis la même année mais le Module 3 nécessite plusieurs mois de pratique.

Possibilité de formation sur site pour les ergothérapeutes ayant suivi les modules 1 et 2, pour réaliser l'évaluation de situations cliniques « in vivo »

RÉF. E29  
210004



## PUBLIC

Minimum 5 -  
Maximum 18  
participants :  
Ergothérapeutes  
travaillant avec  
des enfants.

## PRÉ-REQUIS

Lecture préalable  
d'un dossier sur  
l'anatomie de la  
tête et du cou et  
autres systèmes  
connexes.

**COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :**  
1, 2, 3, 6, 7, 9

On parle de troubles alimentaires pédiatriques lorsqu'un enfant rencontre des difficultés pour s'alimenter par la bouche. Ce trouble peut être d'origine organique, sensorielle, fonctionnelle, psycho-comportementale. Il peut être consécutif à une hospitalisation, une nutrition artificielle, un handicap, une prématurité, un trouble du développement ou sans origine connue. Cette formation est construite à partir du modèle conceptuel personne/environnement/occupation. Elle est orientée sur l'approche sensorimotrice et oro-motrice du repas, l'adaptation de l'environnement et du matériel, l'objectif étant de positionner le temps de repas en tant qu'activité signifiante et performante. Cette formation permet d'élaborer un programme d'intervention personnalisé en ergothérapie pour des enfants présentant des troubles alimentaires, le but étant d'améliorer les compétences de l'enfant et son vécu lors du repas et d'accompagner sa famille.

## Objectifs pédagogiques

- Aborder l'alimentation en ergothérapie comme une occupation de la vie quotidienne dans une approche sensorimotrice, oro-motrice, comportementale, environnementale et multidisciplinaire
- Identifier les signes d'appel des troubles alimentaires en pédiatrie
- Identifier le lien entre les troubles alimentaires en pédiatrie et les troubles de l'intégration sensorielle
- Définir les différentes étapes de l'évaluation de l'alimentation en ergothérapie
- Comprendre l'approche multidisciplinaire dans les troubles alimentaires
- Elaborer un plan de traitement alimentaire en ergothérapie prenant en compte l'enfant, son environnement matériel et humain, ses occupations
- Intégrer la guidance parentale au plan de traitement, en lien avec les attentes familiales

## Contenu

### > Apports théoriques sur l'oralité et l'alimentation

- Développement normal de l'oralité et de l'alimentation, anatomie, physiologie, fonctionnalité et ergonomie, classification des troubles
- Notions d'intégration sensorielle en lien avec oralité, abord de l'alimentation comme activité signifiante

### > L'évaluation

- L'évaluation clinique multidisciplinaire : Fonctions oro-motrices, sensorielles, comportementales ; évaluation de l'environnement et de l'occupation

### > L'évaluation de l'enfant en ergothérapie

- Anamnèse, observation (systèmes tactile, visuel, auditif, olfactif et gustatif), mise en situation de repas
- Evaluation, centrée sur l'enfant, de l'impact des troubles sensoriels et de l'alimentation
- Evaluation : aspects organiques, fonctionnels, sensoriels, ergonomiques, autonomie sur le temps de repas

### > Élaboration d'un diagnostic ergothérapique

### > Plan et moyens de traitement

- Approches de traitement selon différentes problématiques d'alimentation (sélectivité, trouble sensoriel, trouble oro-moteur, etc.)

- Approches et techniques de traitement des troubles alimentaires en ergothérapie. Mise en pratique par des Travaux Dirigés (TD) tout au long de la formation afin de pratiquer les approches fonctionnelles et sensorielles

### > Le travail multidisciplinaire :

- Collaboration transdisciplinaire autour des troubles alimentaires

## Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Support PowerPoint
- Vidéos, photos
- Travaux dirigés
- Vignettes cliniques
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant
- Cahier d'exercice et documents sur clé USB remis à chaque participant

## Modalités d'évaluation

Un questionnaire d'évaluation des connaissances sera complété en début et en fin de formation. Des vignettes cliniques seront présentées par les formatrices au groupe pour évaluer l'acquisition et l'appropriation des connaissances. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

## Formatrices

**Marie RUFFIER-BOURDET**, Ergothérapeute en libéral et vacataire au CRTLA du CHU de Dijon, vacataire pendant trois ans sur une consultation oralité en binôme avec Mme Véronique Leblanc à l'hôpital Robert Debré à Paris, Enseignante au DIU Troubles de l'oralité alimentaire de l'enfant Université Paris 7, Intervenant dans des IFE sur les troubles alimentaires.

**Audrey LECOUPLE**, ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, Orthophoniste en pédiatrie au CHRU de Lille dans le centre de référence des maladies rares digestives (MARDI) et le centre de référence des affections congénitales et malformations de l'œsophage (CRACMO) auprès d'enfants présentant des troubles de l'oralité alimentaire. Enseignante au DIU Troubles de l'oralité alimentaire de l'enfant Université Paris 7, enseignante dans le Département d'orthophonie de Lille sur les troubles alimentaires en pédiatrie.



**DATES ET MODALITÉS** Formation de 3 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continueu/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**21 HEURES** Tarif non adhérents : **1383 €\* Tarif adhérents : 1302 €\***

**LIEU** : Paris 13 et autres groupes en Province \*Tarif incluant un cahier d'exercices, un kit de démarrage (valeur 255€) et de la documentation sur clé USB. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou adaptée à une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute (cf. programme E29B en ligne) : devis sur demande.

# Évaluation et rééducation en ergothérapie des enfants présentant des troubles d'apprentissage (Dyspraxie/Trouble d'Acquisition de la Coordination, dyscalculie)

RÉF. E03  
210005



## PUBLIC

Minimum 4 -  
Maximum 12  
participants  
Ergothérapeutes  
travaillant avec  
des enfants. Il ne  
sera pas évoqué au  
cours de la formation,  
le traitement  
des enfants  
polyhandicapés  
ou présentant  
une déficience  
intellectuelle globale.

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :  
1, 2, 3 ET 7

*L'ergothérapie s'intéresse naturellement à l'impact de la dyspraxie ou de la dyscalculie sur les apprentissages de l'enfant, c'est-à-dire à la façon dont ces pathologies vont faire obstacle à certaines acquisitions de la vie quotidienne et scolaire. A l'issue de cette formation, l'ergothérapeute sera outillé pour évaluer l'enfant avec des tests standardisés, construire un plan de traitement et proposer des activités thérapeutiques pour l'enfant présentant des troubles d'apprentissage.*

## Objectifs pédagogiques

- Utiliser des outils d'évaluation standardisés
- Analyser les résultats obtenus lors de l'évaluation
- Rédiger une synthèse d'évaluation
- Elaborer un plan de traitement
- Proposer des activités en adéquation avec les objectifs thérapeutiques

## Contenu

### > 1ère partie

- Rappel des théories actuelles sur le mouvement
  - Présentation des études récentes et des différents fondements théoriques sur la dyspraxie ou trouble d'acquisition de la coordination.
  - Notions essentielles à l'utilisation des tests standardisés
  - Bilan opto-moteur, répercussions possibles des troubles observés lors de l'évaluation
  - Bilans disponibles et utilisables par des Ergothérapeutes :
    - test d'exploration visuelle,
    - évaluation visuo-spatiale,
    - évaluation sensorimotrice,
    - évaluation exécutive : planification, flexibilité, inhibition, etc
    - évaluation de l'écriture,
    - évaluation des activités de la vie quotidienne (AVQ)
- Interprétation des résultats, rédaction d'un compte-rendu.

### > 2ème partie

- Développement des compétences arithmétiques, évaluation du calcul, prise en charge des difficultés mathématiques
- Revue des thérapies actuelles de prise en charge des troubles d'acquisition de la coordination
- Traitement en rééducation des troubles neuropsychologiques à partir, entre autres, d'études de cas :
  - présentation des principes et du plan de traitement puis prise en charge des troubles d'exploration visuelle,
  - traitement des troubles perceptifs spatiaux,

- traitement des troubles praxiques et des fonctions exécutives,
- impact sur la scolarité des difficultés neuropsychologiques précédemment évoquées,
- interprétation des résultats de bilans, établissement d'un plan de traitement et contenu des séances.

## Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Entraînements en petits groupes à la passation des bilans
- Etudes de cas
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

## Modalités d'évaluation

Les participants devront, au cours de la seconde partie, réaliser, par écrit, une étude de cas complète à partir d'une vignette clinique préparée par la formatrice (analyse des résultats de l'évaluation, préconisations d'un plan de traitement, proposition d'activités thérapeutiques en rapport avec les objectifs de traitement). Les études de cas seront analysées en groupe avec l'aide de la formatrice, et des axes d'amélioration seront identifiés individuellement avec la formatrice. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et du questionnaire d'impact informatisé envoyé par email 4 mois après la fin de la formation.

## Formatrice

**Valérie BARRAY**, Ergothérapeute spécialisée en pédiatrie, DU Développement cognitif : pathologie et traitement.



## DATES ET MODALITÉS

Formation de 7 jours en 2 parties de 4 jours et 3 jours. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

## 49 HEURES

Tarif non adhérents : 1267 €

Tarif adhérents : 1183 €

LIEU : Paris 13



RÉF. E04  
210006

## L'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUE DE L'ÉCRITURE MANUELLE CHEZ L'ENFANT DYSGRAPHIQUE



### PUBLIC

Minimum 5 -  
Maximum 12  
participants.  
Ergothérapeutes  
travaillant avec  
des enfants qui  
présentent des  
difficultés d'écritures  
liées à des  
déficiences motrices,  
troubles du neuro-  
développement, etc.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### COMPÉTENCES

**VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :**  
1, 3, 4, ET 7.

*Écrire est une occupation qui favorise la participation sociale de l'enfant. Il doit se construire un écrit personnel efficace et produire d'une façon ou d'une autre, un écrit adapté à sa situation scolaire, en milieu ordinaire ou spécialisé.*

*Initiée il y a une vingtaine d'années, l'E.T.I.gem est une démarche constructiviste. Elle intègre des éclairages théoriques actualisés et des techniques très spécifiques pour parfaire votre analyse de la dysgraphie de l'enfant, et accompagner l'apprentissage de l'écriture. Résolument centrée sur l'écriture manuelle, l'E.T.I.gem propose également une réflexion sur l'introduction d'un ordinateur comme outil de compensation. Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapique la méthode E.T.I.gem auprès d'enfants dysgraphiques.*

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les problèmes graphiques pour construire une progression adaptée
- Utiliser les techniques E.T.I.gem
- Créer des outils qui répondent à la progression de chaque enfant (fiches, exercices)

### Contenu

#### > 1ère partie

- Présentation globale de l'E.T.I.gem : ses auteurs, ses destinataires, ses fondements, ses objectifs
- Descriptif des techniques d'évaluation et d'éducation thérapeutique, centrées principalement sur le graphisme et l'écriture manuelle
- Pratique de l'E.T.I. gem

#### > 2ème partie

- Présentation des mises en situation réalisées pendant l'intersession
- Analyse des pratiques à partir du travail d'intersession
- Synthèse

### Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Illustrations et analyses des pratiques, à partir de supports multimédias
- Expérimentation de l'E.T.I.gem
- Constructions d'outils
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

### Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser un travail en intersession. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupes, guidés par les formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants 4 mois après la formation.

### Formatrices

**Cécilia GALBIATI** : Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en neuropédiatrie, Master Santé didactique professionnelle, chargée d'enseignement en IFE.

**Bénédicte RIZET PONCHON** : Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en libéral auprès d'enfants, chargée d'enseignement en IFE.

**Isabelle YANEZ** : Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant auprès de jeunes enfants Paralysés Cérébraux (PC), Master Santé didactique professionnelle, chargée d'enseignement en IFE.



### DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours en deux parties de 3 jours et 2 jours. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**35 HEURES** Tarif non adhérents : **1400 €\* Tarif adhérents : 1330 €\* LIEU : Paris 13**

\* Le coût inclut une synthèse de la méthode E.T.I.gem sur clé USB.



## PUBLIC

Minimum 6 -  
Maximum  
18 participants:  
Ergothérapeutes.

## PRÉ-REQUIS

Les formatrices souhaiteraient que les participants transmettent avant la formation un échantillon d'écriture d'un enfant suivi, certains seront sélectionnés et utilisés au cours des ateliers pratiques.

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 3

« ABC Boum + » est une approche d'enseignement de l'écriture manuelle (graphomotricité) créée pour accompagner les enfants de 5 à 9 ans à l'apprentissage de l'écriture manuelle. Elle permet de proposer une pédagogie différenciée aux élèves qui présentent des difficultés motrices et perceptives légères (exemples : troubles des apprentissages, de la coordination, retards de développement). Il s'agit d'une approche élaborée à partir des résultats de la recherche au niveau de l'enseignement des gestes d'écriture, de différentes formations reçues en ergothérapie et de l'expérience des auteurs en milieu scolaire. Elle est basée sur les théories cognitivo-motrices. L'approche sollicite les différentes portes d'entrée sensorielles chez les enfants (visuelle, kinesthésique, tactile et auditive). Elle accorde de l'importance à l'automatisation des gestes d'écriture, en privilégiant l'intégration orthographique et motrice. Elle se veut ludique et dynamique. Cette formation permet d'appliquer dans sa pratique l'approche « ABC Boum + » en choisissant les stratégies adaptées aux besoins de l'apprenant afin d'enseigner ou de rééduquer les gestes d'écriture.

## Objectifs pédagogiques

- Démontrer l'application pratique des concepts liés aux théories contemporaines d'apprentissages moteurs dans ses interventions visant l'enseignement ou la rééducation des gestes d'écriture
- Analyser les erreurs de lisibilité afin de choisir les moyens appropriés pour y remédier
- Planifier une démarche d'enseignement en s'appuyant sur les bases théoriques et les recommandations pratiques de l'approche d'ABC Boum +
- Choisir parmi les techniques proposées dans l'approche d'ABC Boum + celles qui correspondent le mieux au niveau et au besoin de l'apprenant

## Contenu

### > Jour 1

- Présentation du matériel d'accompagnement d'ABC Boum +
- Attentes scolaires et recommandations du Ministère de l'Éducation nationale française
- Réflexion sur les écritures cursive, scripte et mixte
- Programmes moteurs de l'écriture, intégration orthographique-motrice et automatisation graphomotrice
- Lettres, enchaînements et mots fréquents en français
- Facteurs d'influence du développement et des performances graphomotrices
- Recommandations générales issues de la recherche récente au niveau de l'enseignement et la rééducation des gestes d'écriture (graphomotricité)
- Théorie de l'apprentissage moteur et graphomotricité
- Modèle de facilitation de l'apprentissage des quatre quadrants : le cadre pour la mise en place des différentes techniques et stratégies proposées dans ABC Boum +
- Approche multisensorielle et graphomotricité

### > Jour 2

- De la théorie à la pratique
  - Application et ateliers pratiques d'ABC Boum cursif (apprentissage ou rééducation) – prénom, lettres, syllabes, enchaînements et mots
- L'écriture dans les lignes
- Atelier de jeux permettant la pratique en bloc, l'exercice du rappel (pratique aléatoire), le développement de la vitesse d'écriture et l'automatisation

### > Jour 3

- Histoires de cas (ABC Boum cursif)
- Distinction entre ABC Boum script et ABC Boum cursif
- Atelier pratique (traits et activités d'introduction)

(lettres majuscules et minuscules)

- Les tracés des chiffres et leur automatisation
- Atelier pratique (lettres et chiffres, automatisation)
- Déroulement d'une période de rééducation de la calligraphie en ergothérapie en suivi individuel ou en petits groupes
- Collaboration avec les différents partenaires dans le milieu de l'enfant
- Histoires de cas ABC Boum ! script
- Évaluation DPC
- Activité d'analyse des pratiques

**Modalités pédagogiques** Apports théoriques, projection de vidéo, ateliers d'expérimentation, support pédagogique et références bibliographiques remis à chaque participant.

**Modalités d'évaluation** Pendant la formation en fin de session, il sera demandé à chaque participant, de répondre à un questionnaire à choix multiple à partir d'une vignette clinique, afin d'évaluer l'intégration et l'application de cette approche. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué après 4 mois d'activité grâce à un questionnaire en ligne.

**Formatrices (1 ou 2 formatrice(s) selon le nombre de participants) : Judith BEAULIEU**, Ergothérapeute, clinicienne au Centre de Réadaptation de Rivière-du-Loup, consultante pour le milieu scolaire, elle collabore également avec la clinique « L'ergothérapie de la maison à l'école ». Co-auteur d'ABC Boum +. Formatrice d'ABC Boum depuis 2003.

**Charlotte RAMAJO**, Ergothérapeute exerçant en France en libéral, co-auteur et formatrice d'ABC Boum +, ayant contribué à l'adaptation française du matériel. Coordinatrice du GEPPE (Groupe d'Échange des Pratiques Pédiatrique en Ergothérapie).

**Natasha ROULEAU**, Ergothérapeute, titulaire d'une maîtrise en science de l'éducation. Elle est l'auteur de la méthode d'enseignement ABC Boum! et co-auteur de sa nouvelle version, ABC boum +, co-fondatrice de la clinique « L'ergothérapie de la maison à l'école », professeur de clinique au programme d'ergothérapie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, collaboratrice à la chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant.



**DATES ET MODALITÉS** Formation de 3 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation. Une formation complémentaire, ouverte uniquement aux Ergothérapeutes, sur le traitement des difficultés motrices en lien avec l'écriture est proposée (cf. programme E05B).

**21 HEURES** Tarif non adhérents : **981 €\* Tarif adhérents : 900 €\* LIEU : Paris 13 et autres groupes en Province** \*Le prix de la formation comprend la fourniture d'une clé USB contenant le matériel didactique. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes, auxquels peuvent se joindre des collègues psychomotriciens et orthophonistes : devis sur demande.

**RÉF. E05B  
210008**



## PUBLIC

Minimum 4 -  
Maximum 12  
participants.  
Ergothérapeutes.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

**COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) : 3**

Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapeutique des stratégies participant au traitement des difficultés motrices en lien avec l'écriture chez des enfants présentant un trouble du développement : trouble développemental du langage (TDL), trouble développemental de la coordination (TDC), trouble d'apprentissage). C'est un bon complément à l'approche ABC Boum +. Les stratégies enseignées concernent les enfants âgés de 4 à 11 ans.

## Objectifs pédagogiques

- Intégrer les concepts en lien avec le contrôle postural et ses incidences sur l'efficacité des enfants lors de l'exécution des gestes d'écriture.
- Sélectionner le plus judicieusement possible les interventions de motricité fine lorsqu'il s'agit de rééducation de l'écriture manuelle, grâce à des données probantes.
- Mettre en place différents moyens d'intervention tant au niveau postural que moteur fin.

## Contenu

- Théories contemporaines d'apprentissage moteur
- Complémentarité des approches top-down et bottom-up
- Définition des composantes motrices liées à la performance de l'écriture manuelle (données probantes)
- Observation et évaluation
- Expérimentation d'exercices
- Atelier de travail avec le ballon de thérapie
- Description des habiletés de motricité fine en lien avec l'écriture manuelle
- Manipulation « in hand » et travail du membre supérieur (atelier pratique et vidéo)
- Contrôle du crayon
- Banque d'activités
- Histoires de cas

## Modalités pédagogiques

- Enseignement magistral
- Vidéo
- Ateliers d'expérimentation
- Support pédagogique et références bibliographiques remis à chaque participant

## Modalités d'évaluation

En fin de formation, il sera demandé à chaque participant, de répondre à un questionnaire à choix multiple à partir d'une vignette clinique. Il permettra d'évaluer l'intégration et l'application des connaissances théoriques et pratiques acquises. La formatrice commentera les réponses et proposera des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

## Formatrice

**Natasha ROULEAU**, Ergothérapeute, titulaire d'une maîtrise en science de l'éducation. Elle est l'auteure de la méthode d'enseignement ABC Boum! et co-auteure de sa nouvelle version, ABC boum +, co-fondatrice de la clinique « L'ergothérapie de la maison à l'école », professeur de clinique au programme d'ergothérapie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, collaboratrice à la chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant

## ou

**Judith BEAULIEU**, Ergothérapeute, clinicienne au Centre de Réadaptation de Rivière-du-Loup, consultante pour le milieu scolaire, elle collabore également avec la clinique « L'ergothérapie de la maison à l'école ». Co-auteur d'ABC Boum +. Formatrice d'ABC Boum depuis 2003.



## DATES ET MODALITÉS

Formation de 2 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

## 14 HEURES

Tarif non adhérents : 578 €

Tarif adhérents : 498 €

## LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande.

**PUBLIC**

Minimum 5 -  
Maximum 18  
participants :  
Ergothérapeutes.

**PRÉ-REQUIS**

Lectures  
préalables  
d'articles sur  
l'intégration  
sensorielle et  
questionnaire  
préformation.

**COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :**  
1, 2 ET 4

*Les dysfonctions visuelles et visuo-spatiales pénalisent l'enfant dans son engagement occupationnel, le limitant dans sa participation sociale, ses apprentissages et son autonomie. Différentes études sur la paralysie cérébrale, la prématurité, les troubles d'apprentissage, les troubles de l'acquisition de la coordination, les troubles du spectre de l'autisme, les troubles attentionnels, la basse vision, ainsi que dans différents syndromes, évoquent ces dysfonctions et leur impact sur les activités journalières. Cette formation permet de développer sa pratique réflexive afin de prendre en charge les dysfonctions des habiletés visuelles chez les enfants.*

**Objectifs pédagogiques**

- Définir le fonctionnement de la vision, des habiletés neurovisuelles, visuo-perceptives et visuo-spatiales
- Évaluer les troubles neurovisuels, visuo-perceptifs et visuo-spatiaux de l'enfant et leurs répercussions dans la vie quotidienne et scolaire
- Construire un plan d'intervention rééducatif et compensatoire individualisé

**Contenu**

- Développement de la fonction visuelle chez l'enfant
- Déficiences visuelles : basse vision, accommodation, champ visuel, strabisme... compensation de déficits visuels
- Relation entre les systèmes vestibulaires et proprioceptifs et la fonction visuelle
- Déficiences neurovisuelles : troubles oculomoteurs, troubles visuo-perceptifs, troubles visuo-spatiaux
- Particularités de l'enfant paralysé cérébral
- Rééducation des troubles oculomoteurs, des troubles visuo-perceptifs, et visuo-spatiaux
- Définition, évaluation qualitatives et quantitatives, observations cliniques et pistes de rééducation de l'attention visuelle, mémoire visuelle, discrimination, praxie
- Impact dans la vie quotidienne et scolaire de l'enfant : posture, mouvement, lecture, écriture, mathématiques
- Moyens de compensation pour les différents aspects de la vie quotidienne et les apprentissages académiques

**Modalités pédagogiques**

- Exposés théoriques
- Illustrations cliniques et vidéos
- Études de cas, pratique réflexive à partir de vidéos et situations spécifiques
- Expérimentation
- Questionnaires à Choix Multiples (QCM)
- Échanges et discussions à partir de documents à lire
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

**Modalités d'évaluation**

Il sera demandé à chaque participant de remplir différentes évaluations, des QCM, des études de cas sous forme de vignette clinique pendant la formation. Des travaux de groupe et analyses de pratique seront réalisés et présentés à l'ensemble des participants, sous la supervision d'une formatrice ergothérapeute afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué 4 mois après la formation, à l'aide d'un questionnaire informatisé.

**Formatrices**

**Patricia SAN SEBASTIAN**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE (ENTO Buenos Aires, 1994). Equivalence en France en 2004. Formée en thérapie neuro-développementale Bobath (Buenos Aires 1996, Brésil 1998, États Unis 1999). Certification USC Sensory Integration Continuing Education Certificate (100 contact hours), Madrid 2018. Pratique en ergothérapie pédiatrique en milieu libéral depuis 2018, après des expériences en institution avec des enfants cérébrolésés depuis 1995. Elle a des expériences enrichies par de nombreuses formations courtes ainsi que par différents stages aux États-Unis en 1999).

**Florianne BERTHOLET**, Ergothérapeute, Bachelor of Science HES-SO en ergothérapie – Lausanne 2001 ; DU en technique de rééducation du handicap visuel (Descartes Paris V 2007) ; CAS en intégration neuro-sensorielle (Suisse 2014), formatrice pour différents organismes de formation continue en Suisse. Pratique en ergothérapie pédiatrie en milieu libéral depuis 2010, après des expériences développées en milieu hospitalier, institutionnel, et enrichies par de nombreuses formations courtes.

**Stéphanie BLANC**, Orthoptiste, DU de Neuro-ophtalmologie (Faculté de la Pitié-Salpêtrière – Paris), Formatrice au DU de Compensation du handicap visuel (Faculté de médecine Paris V) et pour plusieurs organismes de formation continue.

**Maria Pia BUCCI**, Biologiste, Docteur en Neurosciences (Univ Paris VI), chercheur au CNRS (INSERM, Univ Paris VII). Avec l'équipe de recherche de l'hôpital pédiatrique Robert Debré à Paris, elle étudie les capacités visuelles, motrices et cognitives et leur interaction chez l'enfant sain et chez l'enfant avec des pathologies neuro-développementales. Auteur de nombreux articles scientifiques publiés dans des journaux à rayonnement international.



**DATES ET MODALITÉS** Formation de 4 jours consécutifs. Cette formation nécessite au minimum une demi-heure de lecture par soir pendant la formation. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**28 HEURES** Tarif non adhérents : **1060 €** Tarif adhérents : **980 €**

**LIEU** : Paris 13 Possibilité de formation sur site, organisée en 4 jours consécutifs ou en 2 parties de 2 jours chacune, pour une équipe pluri-professionnelle incluant un ergothérapeute : devis sur demande.

RÉF. E20  
210010



## PUBLIC

Minimum 5 -  
Maximum  
12 participants.  
Ergothérapeutes.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

**COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :**  
1, 3 ET 4

Compter est une fonction essentielle de la vie scolaire et de la vie sociale. Cette compétence intervient dans de nombreuses occupations : mesurer pour faire de la cuisine, estimer le temps pour ne pas être en retard à un rendez-vous, compter son argent pour acheter à manger, ...

L'ergothérapeute, dans l'accompagnement des enfants présentant des troubles d'apprentissage, est souvent confronté aux difficultés en mathématiques de l'enfant. En effet, les troubles sous jacents (visuo-spatiaux et praxiques) s'intriquent très fréquemment avec des troubles spécifiques du calcul. La connaissance de modèles théoriques neurocognitivistes permet aujourd'hui de mieux cerner la cognition arithmétique. Sur ces bases, une réflexion peut être menée sur le traitement du nombre et de la numération.

L'enfant dyspraxique est souvent en difficulté dès les premiers apprentissages.

L'évaluation spécifique des troubles des fonctions non-verbales et de la cognition mathématique avec des tests étalonnés et normés permet de situer l'enfant et de lui proposer une prise en charge spécifique et ciblée. Cette formation permet de mettre en œuvre un accompagnement pour des enfants rencontrant des difficultés dans les activités mathématiques.

## Objectifs pédagogiques

### > 1ère partie

- Maîtriser les bases de la connaissance des nombres.
- Utiliser des outils spécifiques de dépistage des troubles de la cognition arithmétique et de dyscalculie.
- Définir les axes de prises en charge.

### > 2ème partie

- Analyser les pratiques en groupe sous la supervision des formatrices, en s'appuyant sur une grille d'analyse des pratiques, à partir de la présentation par chaque participant d'une vignette clinique avec passations et cotations de tests de dépistage des troubles de la cognition arithmétique et de dyscalculie réalisés pendant la période d'intersession.
- Proposer un plan d'intervention.

## Contenu

### > 1ère partie

#### Compréhension et analyse de la dyscalculie de l'enfant, ses causes et ses répercussions :

- Synthèse théorique dans le domaine numérique et sur ses troubles en regard des travaux menés en psychologie cognitive, en neuropsychologie du calcul.
- Actualisation des connaissances sur les concepts de nombre, de numération, de calcul.
- Présentation des batteries de tests disponibles et appropriation de ces outils d'évaluation.

#### Compréhension et analyse des troubles visuospatiaux et praxiques de l'enfant :

- Présentation succincte des tests spécifiques permettant de mieux cerner les troubles.
- Mise en place du matériel et des aides techniques efficaces pour suppléer les difficultés en lien avec le calcul.

### > 2ème partie

- Présentation de vignettes cliniques préparées par les participants en intersession pour une analyse des pratiques avec grille d'analyse.
- Discussion, identification des données de littérature scientifique et professionnelle en rapport avec ces situations cliniques, analyse collective de l'intervention

et des problèmes rencontrés, approfondissements techniques, choix d'actions d'amélioration.

- Développement d'un savoir-faire dans l'intervention auprès d'enfants rencontrant des difficultés dans les activités mathématiques.
- Synthèse.

## Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques avec supports multimédias
- Ateliers pratiques avec mises en situation de la passation des tests
- Travail personnel entre les deux parties : préparation d'une étude de cas à présenter
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

## Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de pratiquer les évaluations et de présenter une étude de cas lors de la deuxième partie de la formation afin d'analyser les pratiques d'évaluation et de rééducation. Une analyse des pratiques professionnelles sera réalisée en groupe avec l'aide des formatrices afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

## Formatrices

**Cécilia GALBIATI**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en neuropédiatrie. Master Santé didactique professionnelle. Chargée d'enseignement en IFE.

**Anne-Laurence MOREL**, Ergothérapeute en neuropédiatrie, ayant participé à la formation de formateur de l'ANFE.

**Capucine BOURGOIS HAMDJ**, Ergothérapeute exerçant en pédiatrie, ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, rééducateur GEPALM (groupe d'étude sur la psychologie des activités logico mathématiques).



**DATES ET MODALITÉS** Formation de 5 jours en deux parties de 3 jours et 2 jours. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**35 HEURES** Tarif non adhérents : **1100 €\* Tarif adhérents : 1020 €\***

**LIEU : Paris 13** \* Ce tarif n'inclut pas les tests d'évaluation (TEDI MATH et ZAREKI) mais leur acquisition est recommandée pour la pratique.



## PUBLIC

Minimum 8 -  
Maximum 16  
participants.  
Ergothérapeutes  
ayant, de préférence,  
une pratique d'une  
année avec les  
enfants

## PRÉ-REQUIS

Lire préalablement  
le livre « Troubles  
de l'écriture  
chez l'enfant –  
Des modèles à  
l'intervention »  
(au minimum  
chapitres 2, 4 et 8)  
fourni par l'ANFE  
à réception de  
la convention de  
formation signée  
et préparer une  
étude de cas selon  
les consignes des  
formatrices.

**COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ETAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :**  
1 ET 3

*L'écriture manuelle occupe une place centrale dans la scolarité de l'enfant et constitue, parallèlement à l'apprentissage de la lecture, un outil essentiel pour accéder aux connaissances, les organiser, et les restituer.*

*Les troubles qui apparaissent au cours de son apprentissage ont des répercussions multiples sur l'adaptation des enfants à l'école. Ces troubles, aux origines multiples, nécessitent une analyse approfondie des facteurs endogènes et exogènes impliqués. Une fois élucidée l'origine de ces troubles, les enfants peuvent bénéficier de rééducations spécifiques et individualisées. Au cours de cette formation, les Ergothérapeutes étudieront les mécanismes de l'écriture manuelle, des méthodes d'évaluation et de rééducation pour des enfants présentant des troubles de l'écriture.*

## Objectifs pédagogiques

- Différencier les différents stades du développement graphomoteur de l'enfant
- Hiérarchiser les différentes étapes d'apprentissage de l'écriture
- Identifier les moyens d'enseignement pertinents et basés sur les preuves scientifiques
- Evaluer la qualité et la vitesse d'écriture
- Déterminer les difficultés d'acquisition de l'écriture
- Administrer les bilans suivants : BHK, BHK-ado, Test des manipulations dans la main (TMDM), Test of Visual-Motor Integration-6 (VMI)
- Interpréter les bilans
- Différencier les facteurs endogènes (dysgraphie, dyslexie, retard du développement, ...) et les facteurs exogènes influençant la vitesse et la qualité de l'écriture manuelle
- Définir des moyens de rééducation en fonction des facteurs perturbant l'écriture
- Construire un plan de traitement

## Contenu

Le contenu de la formation se basera sur la lecture préalable du livre « Albaret, J.-M., Kaiser, M.-L., Soppelsa, R. (2013) *Troubles de l'écriture chez l'enfant – Des modèles à l'intervention* (au minimum chapitres 2, 4 et 8). Bruxelles : De Boeck ».

Présentation d'autres éléments théoriques et pratiques :

- Caractéristiques de l'écriture dans différents troubles du développement tels que le trouble de l'acquisition de la coordination ou dyspraxie, le déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, la déficience intellectuelle, les troubles spécifiques du langage
- Principes d'enseignement de l'écriture
- Moyens de rééducation spécifiques en fonction des troubles de l'écriture ou de la dysgraphie
- Importance d'une pratique basée sur les preuves scientifiques ou pratique probante.

## Modalités pédagogiques

- Partage sur la lecture préalable et implications pour la pratique
- Alternance entre cours avec présentation Power Point, présentation de cas, vidéos, et ateliers pratiques : BHK, VMI, TIMH/TMDM
- Etudes de cas afin de développer la démarche clinique
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

## Modalités d'évaluation

Grâce aux études de cas et ateliers pratiques, les participants développeront leur démarche clinique et seront guidés par les recommandations des formatrices. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

## Formatrices\*

**Valentine PERRELET**, Ergothérapeute en pédiatrie au CHUV de Lausanne (Suisse).

**Caroline ANDRE-CARRASCO**, Ergothérapeute en pédiatrie au CHUV de Lausanne (Suisse) depuis 2010. Elle a participé à rédiger deux articles en lien avec l'écriture dans le journal de l'ASE et mène actuellement une étude sur la validation d'un test de manipulation dans la main (TMDM).

\*Ces formatrices ont été formées par **Marie-Laure Kaiser**, conceptrice du programme, Ergothérapeute. Enseignante en formation initiale et formation continue. Titulaire d'une Licence en sciences de l'Education, Doctorat en psychologie et Sciences du mouvement, post-doctorat sur l'influence des troubles de l'attention sur la motricité.



## DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

## 20 HEURES

Tarif non adhérents : 831 €\*  
Tarif adhérents : 750 €\*  
LIEU : Paris 13 \*Coût incluant le prix du livre « Albaret J.-M., Kaiser M.-L., Soppelsa R. (2013) *Troubles de l'écriture chez l'enfant – Des modèles à l'intervention*. Bruxelles : De Boeck », ce coût peut être déduit sur demande écrite si le stagiaire ou son service le possède déjà. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande.

RÉF. E31  
210012



## PUBLIC

Minimum 5 -  
Maximum  
12 participants.  
Ergothérapeutes  
exerçant en  
pédiatrie.

## PRÉ-REQUIS

Questionnaire  
préformation.

**COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :**  
1, 2 ET 3

La stratégie nationale pour l'autisme au sein des Troubles Neuro-Développementaux (TND) 2018-2022 propose d'intervenir précocement auprès des enfants présentant des différences de développement afin de limiter le sur-handicap notamment en mettant en place une plateforme d'intervention et de coordinations Autisme TND (décret 28 décembre 2018) et en organisant des bilans complémentaires par les professionnels libéraux pour confirmer le diagnostic. Actuellement, hormis au sein des CAMSP, les ergothérapeutes sont peu repérés comme acteurs de l'intervention précoce, notamment sur le secteur libéral. Dans le cadre de la mise en place des forfaits d'intervention précoce pour l'ergothérapie, cette formation vise à développer les pratiques en intervention précoce auprès des jeunes enfants (de 0 à 7 ans) à risque et repérés avec des troubles du neuro-développement, afin de répondre à leurs besoins, à ceux de leurs parents et de leur entourage.

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les TND : signes précoces, trouble du spectre autistique, déficience intellectuelle, DYS, TDAH, épilepsie, TSA...
- Concevoir une démarche d'intervention : de l'évaluation à l'accompagnement
- Accompagner l'enfant et ses parents dans les occupations

## Contenu

- Apports théoriques sur les TND
- Parcours de soins des enfants avec signes TND, niveau 1, 2, 3 ; plateformes, CAMSP, partenaires
- Se repérer en tant que professionnel dans ce parcours
- Répertoire occupationnel de l'enfant de 0 à 7 ans
- Outils disponibles
- Activités à développer en lien avec l'objectif thérapeutique

## Modalités pédagogiques

- Apport théorique
- Powerpoint
- Vidéo
- Formation-action à partir d'études de cas
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

## Modalités d'évaluation

- Recueil des attentes selon un questionnaire préformation.
- Évaluation des acquis : les participants devront envoyer aux formatrices une étude de cas, 1 mois avant la seconde partie de la formation. Les études de cas seront analysées en groupe avec l'aide des formatrices, et des axes d'amélioration seront identifiés.
- Questionnaire de fin de formation.
- Évaluation de l'impact de la formation après 4 mois d'activité par un questionnaire informatisé.

## Formatrices exerçant en libéral, en SESSAD et en CAMPS..., intervenant en co-animation ou seule, selon le lieu, le nombre de participants et le type de structure

**Cécilia GALBIATI**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de Formateur occasionnel de l'ANFE, MASTER SANTE didactique professionnelle, ayant suivi la formation de Formateur Occasionnel ANFE, spécialisée en développement de l'enfant et en paralysie cérébrale. Exerce en neuropédiatrie, chargée de cours en IFE.

**Chantal BOUTRUCHE**, Ergothérapeute, pratique en ergothérapie pédiatrique depuis 1979, spécialisée en développement de l'enfant et en paralysie cérébrale (1981), licence des sciences de l'éducation (1997), formatrice en formation continue (1994). Exerce en CAMSP et libéral à Chambéry.

**Virginie VAGNY**, Ergothérapeute en CAMSP pendant 11 ans, chef de service en CAMSP depuis 2019. Experte auprès de la HAS (repérage suivi enfants vulnérables).

**Pauline DANTIN**, Ergothérapeute en libéral, formation de Formateur Occasionnel ANFE en cours, spécialisée en développement de l'enfant. Formée en intégration sensorielle, MCRO, Approche CO-OP, Intervention auprès d'enfants présentant des troubles de l'oralité alimentaire.



## DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours, répartis en 2 parties de 2 jours puis 1 jour. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**21 HEURES**

Tarif non adhérents : **981 €** Tarif adhérents : **900 €**

**LIEU : Paris 13**

# Formation certifiante pour la passation et l'interprétation du Both Hands Assessment (BoHA)

FORMATION DISPENSÉE EN ANGLAIS ET TRADUITE SIMULTANÉMENT EN FRANÇAIS  
FORMATION RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC HANDFAST AB

## BoHA

RÉF. E30  
210013



### PUBLIC

Minimum 12 - maximum 22 participants. Ergothérapeutes. Cette formation est indépendante des formations au AHA (E11, E25, E11B). Les ergothérapeutes ayant obtenu le certificat AHA doivent suivre la totalité de cette formation E30 et la procédure de certification pour obtenir le certificat BoHA.

### PRÉ-REQUIS

Chaque participant sera invité par email à lire au préalable quelques articles concernant le AHA, en anglais et en français.

COMPÉTENCE VISÉE RELATIVE AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1

Le BoHA (Both Hands Assessment) procure de nouvelles perspectives pour l'évaluation de la fonction manuelle des enfants qui présentent une Paralyse Cérébrale bilatérale. Le BoHA est issu du développement du Assisting Hand Assessment (AHA), qui est connu et utilisé pour les enfants présentant une paralysie cérébrale unilatérale, depuis une quinzaine d'années. Le BoHA est un test standardisé avec des critères de référence, conçu pour les enfants présentant une paralysie cérébrale bilatérale de type spastique, dyskinétique ou ataxique, et une fonction manuelle correspondant aux niveaux I à III sur la MACS (Manual Ability Classification System). Le BoHA mesure et décrit l'efficacité avec laquelle les enfants qui présentent une atteinte bilatérale utilisent leurs deux mains ensemble dans la réalisation des activités bimanuelles, et quantifie également une éventuelle asymétrie entre les mains. Le score du BoHA est établi par l'observation d'une vidéo de 15-20 minutes montrant une activité ludique semi-structurée nécessitant l'utilisation bimanuelle. Sur cette session de jeu filmée, le BoHA est coté au travers de 16 items cotés sur une échelle à 4 points. 11 items sont cotés pour chaque main séparément (items unimanuels), alors que pour les 5 items bimanuels, un score commun est attribué pour les deux mains. L'évaluation de la validité interne de l'échelle du BoHA, ainsi que des différents aspects de sa fiabilité, a été effectuée en utilisant le modèle de l'analyse de la mesure de Rasch (Elvrum et al. 2018). Cette formation permet de mesurer et décrire l'efficacité avec laquelle les enfants, présentant une atteinte bilatérale, utilisent leurs deux mains ensemble dans la réalisation des activités bimanuelles.

### Objectifs pédagogiques

- Expliquer les modalités de la mise en place, du déroulement et de l'enregistrement vidéo graphique d'une session de BoHA
- Faire une cotation fiable selon les critères du manuel
- Interpréter et communiquer les résultats du test BoHA

### Contenu

Cette formation propose la version 1.1 du BoHA et se déroule en deux parties :

#### > 1ère partie : Formation collective en présentiel

- Information à propos du concept du test, de sa construction, de la procédure de passation
- Entraînement à la cotation à partir de vidéos. Un manuel contenant la description détaillée des critères de cotation ainsi qu'une grille de cotation informatisée sont fournis lors de cette formation.

#### > 2ème partie : Formation individuelle en distanciel

Suite à la formation collective, chaque participant devra individuellement obtenir une « certification » en distanciel (cf. modalités d'évaluation et de certification). Pour aller au bout de la procédure de certification, il est indispensable de disposer du kit AHA pour les 18 mois-12 ans, qui contient des jouets spécifiques.

### Modalités pédagogiques

- Présentations théoriques.
- Familiarisation avec le manuel de passation, la situation de test et les critères de cotation.
- Exercices pratiques d'évaluation d'une variété de cas cliniques (âges différents, capacités différentes).
- Accès internet et courriel pour la procédure de certification.
- Références bibliographiques et support pédagogique

### Modalités d'évaluation et de certification

Chaque participant devra compléter 5 évaluations de cas cliniques : 3 vidéos de cas seront fournies via

une plateforme web à l'issue de la formation collective et devront être scorées, puis 2 sessions de BoHA devront être fournies par le participant. Tous les cas présentés feront l'objet d'un feedback personnalisé, et l'obtention de résultats satisfaisants permettra à chaque participant d'obtenir une « certification », l'attestation de fin de formation et l'attestation de DPC. La procédure de certification devra être réalisée en trois mois. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

### Formatrices

**Lena Krumlinde-Sundholm**, Formatrice de HANDFAST AB ([www.ahanetwork.se](http://www.ahanetwork.se)), OT, PhD, Associate Professor. Lena est chercheur au Karolinska Institut à Stockholm, en Suède, et a une grande expérience en ergothérapie. Elle a développé le AHA et est associée au perfectionnement du AHA.

**Britt-Marie Zethraeus**, Formatrice de HANDFAST AB ([www.ahanetwork.se](http://www.ahanetwork.se)), Reg OT, MSc, Karolinska Institutet, Stockholm. Britt-Marie a travaillé avec des enfants avec toutes sortes de handicaps dans le service de réadaptation à Stockholm pendant de nombreuses années. Elle travaille actuellement en tant qu'assistante de recherche pour Ann-Christin Eliasson. Britt-Marie a collaboré avec Lena Krumlinde-Sundholm pour le développement et la validation du BoHA.

Co-animation et traduction assurée par **Rachel Bard-Pondarré**, Ergothérapeute au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues, Croix-Rouge Française, depuis une vingtaine d'années. Son expérience en pédiatrie s'enrichit de travaux de recherches cliniques et d'enseignement. Elle a activement participé à l'implémentation du AHA en France et elle est formatrice pour le AHA.



**DATES ET MODALITÉS** Formation mixte de 5 jours en deux parties, dont 3 jours en présentiel et 2 jours en distanciel. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**21 HEURES EN PRÉSENTIEL + 14 HEURES À DISTANCE**

Tarif unique avec kit AHA 18 mois-12 ans\* : **1510 €**

Tarif unique avec kit AHA 12-18 ans (adolescents)\* : **1210 €**

Tarif unique avec kit AHA 18 mois-12 ans et kit AHA 12-18 ans (adolescents)\* : **1710 €**

Tarif unique sans kit AHA (si l'établissement le possède déjà)\* : **1010 €**

**LIEU** : Lyon (69) \*L'un des kits, à choisir en fonction de la population à évaluer, est indispensable pour aller au bout de la procédure de certification. Ces kits ne pourront pas être vendus séparément par l'ANFE (fournisseur suédois). Les tarifs incluent le suivi à distance et les droits d'auteur.



# Formation certifiante pour la passation et l'interprétation du Mini-AHA

## Assisting Hand Assessment pour les bébés de 8 à 18 mois

RÉF. E 25  
210014

FORMATION DISPENSÉE EN ANGLAIS ET TRADUITE SIMULTANÉMENT  
EN FRANÇAIS - FORMATION RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC HANDFAST AB



### PUBLIC

Minimum 7 -  
Maximum  
22 participants.  
Ergothérapeutes.  
Cette formation est indépendante de la formation au AHA 18-18 (formation E11). Les ergothérapeutes ayant obtenu le certificat AHA 18-18 doivent suivre la totalité de cette formation E25 et la procédure de certification pour obtenir le certificat Mini AHA.

### PRÉ-REQUIS

Chaque participant sera invité par email à lire au préalable quelques articles concernant le AHA, en anglais et en français.

**COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLOME D'ETAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1**

Le Mini-AHA est un nouvel outil permettant de mesurer et décrire comment les enfants de 8 à 18 mois, qui présentent une paralysie cérébrale unilatérale, utilisent leur main atteinte dans une situation de jeu nécessitant des actions bimanuelles. Développé grâce au modèle de Rasch, il permet d'obtenir un score total sur une échelle intervallaire, et une hiérarchie concernant le niveau de difficulté des items. Le Mini-AHA donne donc de précieuses informations pour la prise en charge thérapeutique de ces enfants. Le Mini-AHA implique de filmer une session de jeu qui utilise des jouets soigneusement sélectionnés pour provoquer des interactions bimanuelles. L'analyse de la vidéo est effectuée a posteriori, et vingt actions, relatives aux objets, effectuées ou non par la main assistante sont ensuite cotées sur une échelle à 4 points. Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique professionnelle le Mini-AHA en vue de définir des axes de prise en charge thérapeutique de bébés présentant une paralysie cérébrale unilatérale.

### Objectifs pédagogiques

- Comprendre le construit du Mini-AHA
- Faire passer un Mini-AHA
- Attribuer des scores fiables selon les critères du manuel
- Interpréter et communiquer les résultats du test
- Décrire les premières preuves psychométriques de la validité du Mini-AHA

### Contenu

La formation prépare à une utilisation fiable du Mini-AHA version 1.1, et se déroule en deux parties :

#### > 1ère partie - Formation collective en présentiel

- Familiarisation avec les concepts soutenant le Mini-AHA
- Apprentissage des procédures du test incluant la session de jeu et les items du test : sélection des jouets appropriés pour une session de jeu de Mini-AHA, installation de la caméra et procédure d'enregistrement vidéo
- Conduite d'une session de jeu en utilisant les jouets de façon à provoquer le jeu bimanuel des jeunes enfants
- Pratique de la cotation du test. Le manuel du Mini-AHA comprend les critères de cotation détaillés et la grille de cotation est informatisée.

Suite à cette étape, les participants devront créer leur propre kit de Mini-AHA.

#### > 2ème partie - Formation individuelle en distanciel

(cf. modalités d'évaluation et de certification)  
Cotation de six cas : quatre cas seront fournis en vidéos, via une plateforme web, à l'issue de la formation collective, et deux sessions de jeu de Mini-AHA devront être réalisées ensuite par chaque participant, avec le kit de Mini-AHA que chacun se sera constitué.

Un feedback personnalisé sera donné par la formatrice sur la fiabilité des cotations réalisées et sur les jouets sélectionnés.

La procédure de certification complète devrait être complétée en trois mois.

### Modalités pédagogiques

- Présentation théorique, discussion autour du nouveau concept de « main assistante ».
- Prise en main du matériel spécifique et familiarisation avec le manuel de passation et les critères de cotation
- Exercices pratiques d'évaluation d'enfants avec différentes atteintes et différents niveaux fonctionnels.

- Accès internet et courriel pour le suivi de la procédure de certification
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

### Modalités d'évaluation et de certification

Chaque participant devra compléter six évaluations de cas cliniques : quatre vidéos de cas seront fournies, via une plateforme web, à l'issue de la formation collective, et devront être scorées, et deux cas devront être fournis par le participant, qui devra donc pouvoir utiliser un kit Mini-AHA créé selon les instructions délivrées. Tous les cas présentés feront l'objet d'un feedback personnalisé, et l'obtention de résultats satisfaisants permettra à chaque participant d'obtenir une « certification », l'attestation de fin de formation et l'attestation de DPC. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

### Formatrices

**Lena KRUMLINDE-SUNDHOLM (anglophone)**, Formatrice de HANDFAST AB ([www.ahanetwork.se](http://www.ahanetwork.se)), OT, PhD, Associate Professor. Lena est Chercheur au Karolinska Institut à Stockholm, en Suède, et a une grande expérience professionnelle en ergothérapie. Parmi ses nombreux travaux, elle a développé le AHA et est associée au perfectionnement des différentes versions du AHA.

**Co-animation et traduction en français assurées par Rachel BARD-PONDARRE**, Ergothérapeute au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues, à Lyon, depuis une vingtaine d'années. Son expérience en pédiatrie s'enrichit de travaux de recherches cliniques et d'enseignement. Elle a activement participé à l'implémentation du AHA en France et est formatrice pour le AHA.

**Formation réalisée en étroite collaboration avec Susan GREAVES (anglophone)**, OT, PhD, Dr, Ergothérapeute au Royal Children Hospital de Melbourne, en Australie. Elle a une grande expérience professionnelle en pédiatrie, principalement avec des enfants présentant une paralysie cérébrale. Son travail de doctorat a été la base du développement du Mini-AHA.



**DATES ET MODALITÉS** Formation mixte de 4 jours en 2 parties, dont 2 jours en présentiel et 2 jours en distanciel. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**14 EN PRÉSENTIEL + 14 HEURES À DISTANCE**

Tarif non adhérents : 1080 €\* Tarif adhérents : 1000 €\*

**LIEU : Lyon 69** \*Tarif incluant la fourniture du manuel et de la grille de cotation informatisée du Mini-AHA version 1.1, le suivi à distance et les droits d'auteur.

# Formation certifiante pour la passation et l'interprétation du AHA 18-18: Assisting Hand Assessment pour les enfants et adolescents de 18 mois à 18 ans - Module 1 / 2

PERSPECTIVES ACTUELLES POUR L'ÉVALUATION DE LA FONCTION MANUELLE DES ENFANTS PRÉSENTANT UNE ATTEINTE UNILATÉRALE.  
FORMATION RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC HANDFAST AB



RÉF. E11  
210015



## PUBLIC

Minimum 6 -  
Maximum 22  
participants.  
Ergothérapeutes.

## PRÉ-REQUIS

Chaque participant sera invité par email à lire au préalable quelques articles concernant le AHA, en anglais et en français. Une journée de mise à jour et de perfectionnement est proposée après un temps de mise en application : cf. programme E11B.

**COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :**

Le AHA (Assisting Hand Assessment, ou Evaluation de la main assistante) est un instrument développé grâce au modèle de Rasch, afin de mesurer et décrire l'efficacité avec laquelle un enfant qui a une atteinte unilatérale utilise sa main atteinte (la main assistante) lors des activités bimanuelles. La passation du AHA est une session de jeu semi-structurée de 10 à 15 mn, autour d'un jeu spécifique ou autour d'une activité standardisée nécessitant une utilisation bimanuelle. On peut parler d'une évaluation semi-écologique, c'est-à-dire que ce bilan mesure l'utilisation réelle du membre supérieur atteint, et non les capacités en situation de test, ce qui en fait toute sa spécificité et son intérêt. La cotation du AHA se fait ensuite d'après l'enregistrement vidéo selon un protocole précis, à partir de l'observation de la réalisation des tâches pendant le jeu ou l'activité. Le bilan AHA contient 20 items cotés sur une échelle de 4 points.

Le AHA est un test standardisé, surtout destiné aux enfants atteints d'hémiplégie ou de paralysie du plexus brachial, validé pour les enfants de 18 mois à 18 ans. Selon l'âge de l'enfant, l'observation de l'utilisation réelle du membre supérieur atteint se fait au travers d'une session de jeu libre, d'une session avec un plateau de jeu, ou au travers d'une activité fonctionnelle standardisée. Différentes études ont apporté la preuve de la validité et de la reproductibilité du AHA (Krumlinde-Sundholm et al. 2007, Louwers et al. 2016 et 2017). Le AHA a été utilisé comme outil principal pour mesurer l'efficacité de la thérapie contrainte chez de jeunes enfants (Eliasson et al. 2005) et est aujourd'hui devenu incontournable dans les travaux de recherche s'intéressant aux enfants hémiplégiques. Le AHA a d'ailleurs permis d'étudier le développement longitudinal de la fonction manuelle chez ces enfants (Holmefur et al. 2009, Nordstrand et al. 2016). Pour plus d'informations, voir le site [www.ahanetwork.se](http://www.ahanetwork.se). Cette formation permet de mesurer et décrire, grâce à l'AHA 18-18, l'efficacité avec laquelle un enfant qui a une atteinte unilatérale utilise sa main atteinte lors des activités bi-manuelles.

## Objectifs pédagogiques

- Lors d'une session de AHA (session de jeu ou tâche fonctionnelle standardisée), faire une cotation reproductible selon les critères du manuel
- Interpréter les résultats du AHA
- Communiquer les résultats du AHA

**Contenu** La formation propose le AHA Version 5.0.

### > 1ère partie - Formation collective en présentiel

- L'élaboration du test
- La procédure de passation du test
- L'entraînement à la cotation à partir de vidéos d'enfants et d'adolescents

Un manuel contenant la description détaillée des critères de cotation et une grille de cotation informatisée sont fournis à chaque participant.

### > 2ème partie - Formation individuelle en distanciel

Suite à la formation collective, chaque participant devra individuellement obtenir une « certification » en distanciel (cf modalités d'évaluation des pratiques et de certification). Pour aller au bout de la procédure de certification, il est indispensable de disposer du kit de AHA pour les 18 mois-12 ans, qui contient des jouets spécifiques, et/ou du jeu pour les adolescents (Kit AHA pour adolescents 12-18 ans: Go with the Floe).

## Modalités pédagogiques

- Présentation théorique, discussion autour du nouveau concept de « main assistante »
- Prise en main du matériel spécifique et familiarisation avec le manuel de passation et les critères de cotation
- Exercices pratiques d'évaluation d'enfants d'âges différents, présentant différentes atteintes et différents niveaux de capacité
- Accès internet et courriel
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

## Modalités d'évaluation et de certification

Chaque participant devra compléter six évaluations de cas cliniques : quatre vidéos de cas seront fournies via

une plateforme web à l'issue de la formation collective et devront être scorées, et deux cas devront être fournis par le participant. Tous les cas présentés feront l'objet d'un feedback personnalisé, et l'obtention de résultats satisfaisants permettra à chaque participant d'obtenir une « certification », l'attestation de DPC et l'attestation de fin de formation. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé par email aux participants 4 mois après la formation.

## Formatrices

**Rachel BARD-PONDARRE**, Ergothérapeute depuis une vingtaine d'années en neuro-orthopédie pédiatrique au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues-Croix Rouge française. Anime différentes formations concernant des outils d'évaluation, ainsi que l'approche neuro-orthopédique du membre supérieur, incluant l'utilisation thérapeutique de la toxine botulique. Participe à différents travaux de recherche clinique et de développement d'outils. Co-formatrice pour le AHA en France depuis 2008.

**Ellen ROMEIN**, Ergothérapeute, Master es sciences en ergothérapie, exerce en libéral en tant que formatrice dans le cadre de cours de certification pour différents sujets, comme la MCRO (Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel), la thérapie centrée sur la personne et le AHA en Europe. Développe une évaluation pour la pédiatrie en Allemagne depuis 2007 en coopération avec le Prof. Dr. Kraus et a développé une évaluation pour les enfants en état pauci-relationnel. A exercé pendant quinze ans en Hollande, quinze ans en Allemagne, puis en France depuis 2007. ([www.ergo-ellenromein.com](http://www.ergo-ellenromein.com))

**En étroite collaboration avec Lena Krumlinde-Sundholm**, Formatrice de HANDFAST AB ([www.ahanetwork.se](http://www.ahanetwork.se)), Ergothérapeute et Chercheur à l'institut Karolinska de Stockholm. PhD-degree en neurologie pédiatrique, travaux de recherche, participation au développement du AHA.



**DATES ET MODALITÉS** : Formation mixte de 5 jours en 2 parties, dont 3 jours en présentiel et 2 jours en distanciel. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**21 HEURES EN PRÉSENTIEL + 14 HEURES À DISTANCE**

Tarif unique avec kit AHA 18 mois-12 ans\* : **1510 €**

Tarif unique avec kit AHA 12-18 ans (adolescents)\* : **1210 €**

Tarif unique avec kit AHA 18 mois-12 ans et kit AHA 12-18 ans (adolescents)\* : **1710 €**

Tarif unique sans kit AHA (uniquement si l'établissement le possède déjà)\* : **1010 €**

**LIEU** : Lyon 69 \* L'un des kits, à choisir en fonction de la population à évaluer, est indispensable pour aller au bout de la procédure de certification. Ces kits ne pourront pas être vendus séparément par l'ANFE (fournisseur suédois). Les tarifs incluent le suivi à distance et les droits d'auteur. Possibilité de formation sur site : devis sur demande.

Association Nationale Française des  
Ergothérapeutes (ANFE) 64 rue Nationale  
CS 41362 75214 Paris cedex 13  
Service formation continue (SFC)  
Tél : 01 45 84 33 21 ou  
Email : [sfc.secretariat@anfe.fr](mailto:sfc.secretariat@anfe.fr)

Inscriptions, programmes et dates : [www.anfe.fr](http://www.anfe.fr)  
Déclaration d'activité de l'organisme de  
formation enregistrée sous le n° 11754874075  
auprès du Préfet de région Île-de-France (cet  
enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)  
N° Siret : 30906505000077 - APE : 8559A  
ODPC 1368 - DATADOCK 0026657

**RÉF. E11B  
210016**

FORMATION RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC HANDFAST AB



## PUBLIC

Minimum 4 -  
Maximum 12  
participants.  
Ergothérapeutes  
ayant suivi la  
formation « E11  
/ FORMATION  
CERTIFIANTE POUR  
LA PASSATION ET  
L'INTERPRÉTATION  
DU AHA » ainsi  
que la procédure  
de certification  
ou souhaitant  
poursuivre la  
procédure de  
certification après  
une interruption  
avant la validation  
finale (congé  
maternité,  
changement  
de travail, etc).

## PRÉ-REQUIS

Avoir suivi le Module  
1 (programme E11).

**COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU 5  
JUILLET 2010) :**  
1, 7

La version 4.4 du AHA, validée pour les 18 mois-12 ans est remplacée par le Kids-AHA version 5, validé pour les 18 mois-18 ans. Cette version 5 ne comporte plus que 20 items, dont certains ont été redéfinis, pour améliorer encore la fiabilité de l'évaluation. D'autre part, il existe un nouveau plateau de jeu pour les adolescents. Cette formation permet d'approfondir sa pratique du AHA 18-18 en échangeant sur les difficultés rencontrées lors de la passation et de la cotation du AHA.

## Objectifs pédagogiques

- Vérifier sa pertinence dans la cotation du AHA
- Utiliser les nouveaux items de la version 5.0
- Utiliser la nouvelle modalité de passation pour les adolescents
- Utiliser les résultats du AHA pour planifier un traitement

## Contenu

- Révision des critères de cotation, avec mise à jour sur les 20 items de la version 5.0
- Révision des modalités de passation du AHA entre 18 mois et 18 ans, avec les nouvelles possibilités pour les adolescents
- Mise en pratique commune et interactive sur des cotations d'enfants, et discussion autour des résultats
- Utilisation et interprétation des différentes expressions des résultats au AHA : score total, score en pourcentage, logits, Unités-AHA.
  - Quel changement peut être considéré comme un « réel » changement ?
  - Qu'est-ce qu'une main assistante utile ? Qu'est-ce qui définit la fonction de la main assistante pour des enfants de différents niveaux de capacité ?
  - Comment utiliser le résultat au AHA pour élaborer un plan de traitement ?
  - Comment rapporter les résultats au AHA individuellement ?
- Les projets de recherche en cours relatifs au AHA

## Modalités pédagogiques

- Présentations théoriques
- Études de cas sur vidéos
- Discussions
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

## Modalités d'évaluation

Le suivi s'effectuera pendant la formation, après les séquences théoriques et de révision des critères de cotation, avec feedback des formatrices en direct sur les cotations effectuées par les participants. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

## Formatrices

**Rachel BARD-PONDARRE**, Ergothérapeute depuis une vingtaine d'années en neuro-orthopédie pédiatrique au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues-Croix Rouge française. Anime différentes formations concernant des outils d'évaluation, ainsi que l'approche neuro-orthopédique du membre supérieur, incluant l'utilisation thérapeutique de la toxine botulinique. Participe à différents travaux de recherche clinique et de développement d'outils. Co-formatrice pour le AHA en France depuis 2008.

**Ellen ROMEIN**, Ergothérapeute, Master es sciences en ergothérapie, exerce en tant que formatrice dans le cadre de cours de certification pour différents sujets, comme la MCRO (Modèle canadien de la performance occupationnelle), la thérapie centrée sur la personne et le AHA en Europe. Développe une évaluation pour la pédiatrie en Allemagne depuis 2007 en coopération avec le Prof. Dr. Kraus et a développé une évaluation pour les enfants en état pauci-relationnel. A exercé pendant quinze ans dans une clinique pédiatrique en Allemagne et, auparavant, quinze ans en Hollande et vit en France depuis 2007. ([www.klientenzentrierte-ergotherapie.com](http://www.klientenzentrierte-ergotherapie.com))

En étroite collaboration avec : **Lena KRUMLINDE-SUNDHOLM**, Formatrice de HANDFAST AB ([www.ahanetwork.se](http://www.ahanetwork.se)), Ergothérapeute et chercheur à l'institut Karolinska de Stockholm. PhD-degree en neurologie pédiatrique, travaux de recherche, participation au développement du AHA. Toutes les formations au AHA sont supervisées par l'organisme Handfast, de Stockholm.



## DATES ET MODALITÉS

Formation d'une journée. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

## 7 HEURES

Tarif unique sans kit AHA 12-18 ans : 510 €  
Tarif unique avec kit AHA 12-18 ans : 640 €\*  
**LIEU : Lyon 69**

## LIEU : Lyon 69

\*Tarif incluant l'acquisition du kit AHA 12-18 ans. Le tarif sans kit AHA 12-18 ans peut être appliqué sur demande écrite. Ce kit n'est recommandé qu'aux ergothérapeutes travaillant avec des adolescents, il peut également être acquis directement auprès de Handfast (fournisseur suédois).



## PUBLIC

Minimum 4 -  
Maximum 12  
participants.  
Ergothérapeutes.

## PRÉ-REQUIS

Il est recommandé de réviser au préalable quelques notions d'anatomie du membre supérieur.

**COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1 ET 4**

Afin de faciliter l'activité de l'enfant cérébro-lésé, l'Ergothérapeute développera, grâce à cette approche neuro-orthopédique, l'expertise nécessaire pour évaluer le membre supérieur, orienter et mettre en œuvre la prise en charge de d'enfants cérébro-lésés présentant une atteinte du membre supérieur.

## Objectifs pédagogiques

- Approfondir les bases théoriques du fonctionnement neuro-moteur du membre supérieur
- Identifier les différents schémas pathologiques et les implications musculaires dans les altérations de la fonction manuelle
- Connaître et utiliser les outils d'évaluation de la fonction manuelle de l'enfant cérébro-lésé
- Analyser les résultats des évaluations
- Proposer une orientation thérapeutique en adéquation avec l'analyse de l'évaluation

## Contenu

- > 1ère partie : Formation collective en présentiel**
- Rappels théoriques sur les troubles neuro-moteurs chez l'enfant cérébro-lésé
  - Rappels anatomiques et biomécaniques sur le membre supérieur
  - Bilan clinique du membre supérieur : démarche, principes, contenu, compte-rendu
  - Présentations détaillées des schémas moteurs pathologiques et des différentes implications musculaires : description, analyse rapide de vidéos
  - Présentation des différents outils d'évaluation validés pour l'évaluation de la fonction manuelle de l'enfant cérébro-lésé
  - Utilisation pratique des outils d'évaluation de la fonction manuelle, et notamment du test de Melbourne, avec appropriation du manuel de passation, exercices pratiques de cotation de vidéos, analyse des résultats, discussion
  - Rôle de l'ergothérapeute dans l'orientation thérapeutique
  - Présentation des méthodes spécifiques de rééducation à partir de données de la littérature et d'expériences pratiques (thérapie neuro-développementale, méthode HABIT, thérapie induite par la contrainte, approche visuo-motrice...)
  - Appareillage du membre supérieur de l'enfant cérébro-lésé : principes et moyens
  - Apport de la toxine botulique dans le traitement du membre supérieur de l'enfant cérébro-lésé : participation de l'Ergothérapeute aux préconisations de sites d'injection, évaluation des résultats du traitement.
  - Préparation des projets d'intervention chirurgicale pour le membre supérieur, et prise en charge associée.

**> 2ème partie : Travail individuel post-formation obligatoire conditionnant la délivrance de l'attestation de fin de formation et de l'attestation de DPC (travail personnel estimé à 7 heures)**

cf. modalités d'évaluations

## Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques et références bibliographiques
- Présentation de cas cliniques
- Supports diapos et vidéos
- Études de cas proposées par la formatrice
- Entraînement pratique à la passation et à l'interprétation de bilans
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

## Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant d'envoyer une étude de cas réalisée suite à la formation, présentant les résultats d'évaluations et une orientation thérapeutique en adéquation avec l'analyse de l'évaluation. Ce travail devra être réalisé dans un délai de 3 mois. Une analyse de ces productions individuelles (études de cas) sera réalisée par la formatrice, qui fera un feedback sur la forme et le fond, ce qui permettra de déterminer avec chaque participant des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

## Formatrice

**Rachel BARD-PONDARRE**, Ergothérapeute au Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues – Croix Rouge française ; exerce depuis 20 ans en pratique de neuro-orthopédie auprès d'une clientèle majoritairement pédiatrique ; participe à des travaux de recherche clinique et de développement d'outils en lien direct avec sa pratique. Co-formatrice pour les formations certifiantes à la passation du Assisting Hand Assessment, Mini-Assisting Hand Assessment, et Both Hands Assessment. Co-formatrice pour la méthodologie de Goal Attainment Scaling.



## DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs suivie d'un travail individuel post-formation obligatoire. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

## 21 HEURES EN PRÉSENTIEL + TRAVAIL POST-FORMATION

Tarif non adhérents : 828 €

Tarif adhérents : 750 €

LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site à la carte pour des ergothérapeutes : devis sur demande.

# Rééducation et prise en charge sensori-motrice « GLOBALE » du bébé « à risques » et du jeune enfant (0-3 ans) ayant un retard psychomoteur

RÉF. E13  
210018



## PUBLIC

Minimum 6 -  
Maximum  
12 participants :  
Ergothérapeutes.

## PRÉ-REQUIS

Chaque participant sera invité à apporter dans la mesure de la faisabilité, une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un jeune enfant de 0 à 3 ans ayant un retard psychomoteur ou une partie d'une séance de traitement. Cette vidéo sera utilisée uniquement pour analyser les pratiques.

**COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1, 2 ET 3**

Cette formation vous permettra de prendre en charge des enfants de 0 à 3 ans ayant un retard psychomoteur, en vous appuyant sur des modèles de pratiques reconnus (Moulis, Bobath, Bullinger, Ayres, etc.) ayant fait l'objet d'écrits scientifiques.

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes séquences du développement sensori-moteur et les premières conduites instrumentales.
- Repérer les troubles ou déviations du « bébé à risques ».
- Comprendre et analyser les conséquences de diverses déviations et de diverses pathologies (retard de développement, tonus bas, trisomie, achondroplasie, prématurité, troubles neurologiques, etc...).
- Évaluer et interpréter les risques et conséquences sur les coordinations complexes, les activités et les apprentissages futurs.
- Établir un plan de traitement en hiérarchisant les objectifs.
- Intégrer la prise en charge dans une perspective de vie quotidienne en utilisant des techniques spécifiques à travers des relais humains, matériels ou environnementaux.

## Contenu

### > Cours théoriques :

- Références neuro-développementales :
  - Généralité en anatomie et physiologie du système nerveux central, ainsi que des organes de perception ; biomécanique humaine, mouvements et structure de l'espace environnemental ; fondation du développement sensori-moteur ; étapes du développement moteur et sensoriel normal ; fonctions instrumentales et outils d'exploration (bouche, yeux, mains et pieds) et acquisition de coordinations plus complexes.
  - Étapes et évolution du développement des fonctions de la main.
  - Conséquences d'une déviation du développement d'un bébé « à risque ».
- Définition et étiologie : identification des troubles consécutifs à diverses pathologies, répercussion sur le développement de coordination, cognitif, affectif et social, conséquences des troubles dans la vie quotidienne.
- Bilan axé sur le potentiel du bébé et sur les risques consécutifs au retard.
- Principes de la prise en charge ; traitement

### > Cours pratiques :

- Évaluation :
  - Analyse pratique de la position, de la posture, des séquences du développement normal, des séquences d'acquisition de coordinations plus complexes.
  - Analyse des fonctions sensorielles, des outils d'exploration et leurs dysfonctionnements.
  - Observations et analyses des conséquences dans la vie quotidienne (retournements, déplacements, praxies, représentations mentales, repas, habillage, portage).
  - Observation et bilan du bébé « à risques » et du jeune enfant ayant des dysfonctionnements : les troubles de la position, du mouvement avec les conséquences dans le quotidien.
  - Évolution des schèmes moteurs des « bébés à risques ».
- Traitement :
  - Utilisation de techniques spécifiques pour guider et faciliter l'acquisition de séquences de développement, l'acquisition de postures stables et dynamiques.

- Utilisation de moyens spécifiques pour organiser l'environnement et la dynamique spatiale de l'activité afin d'améliorer le potentiel de l'enfant.
- Relais humains et matériels :
  - Intégration de ces techniques dans les actes de la vie quotidienne (portage, change, repas, habillage, installations, etc...).
  - Intégration de ces techniques dans les installations et aides techniques dynamiques, des relais pour prévenir les risques orthopédiques ou pour favoriser le développement d'une posture stable et dynamique.
  - Aménagement de l'environnement pour faciliter les liens, les apprentissages.

## Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et vidéos
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant
- Mise en application du modèle de pratique sous forme :
  - de pratique entre stagiaires avec analyse des pratiques
  - d'études de cas

## Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser préalablement et d'apporter une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un jeune enfant de 0 à 3 ans ayant un retard psychomoteur ou au moins une partie d'une séance de traitement. A partir de la vidéo et des retours du participant, une analyse des pratiques professionnelles sera réalisée en groupe, guidée par le formateur afin d'identifier des axes d'amélioration.

Mise en application du modèle de pratique enseigné sous forme de pratique entre participants et d'études de cas. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

## Formateurs

**Laurent VUILLEUMIER**, (pour les formations sur Paris à l'ANFE et sur site pluridisciplinaires), Ergothérapeute depuis 2001, spécialisé dans la prise en charge des enfants, formé à différents modèles de prise en charge (Bobath enfant, Bobath bébé, bilan sensori-moteur BSM Bullinger, INS intégration neuro-sensorielle, B. Moulis, etc.). Fondateur du centre lausannois d'ergothérapie qu'il co-dirige depuis 2005. Co-auteur du film « le chemin du développement, 2015 » et co-auteur du livre « Développement sensori-moteur de l'enfant 0-3 ans, 2020 ». Chargé de cours, formateur et superviseur en Suisse et en France.

ou

**Céline PERROT** (pour les formations sur site pluridisciplinaires), Masseuse-Kinésithérapeute en libéral, avec une activité à dominante pédiatrique auprès de nourrissons et enfants présentant des troubles du neuro-développement, orthopédiques, respiratoires, neuromusculaires. DU prise en charge précoce et pluridisciplinaire du nouveau-né « vulnérable » (Toulouse 2015-2016). Formée au bilan sensori-moteur d'André Bullinger et, par Blandine Moulis, au repérage et à la prise en charge sensorimotrice du bébé, de l'enfant et de l'adolescent présentant un Trouble du Neuro Développement.



**DATES ET MODALITÉS** Formation de 5 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation. **35 HEURES** Tarif non adhérents : **1460 €\* Tarif adhérents : 1380 €\***

**LIEU** : Paris 13 et autres groupes en Province\* Les professionnels ayant suivi le programme « Rééducation et prise en charge sensori-motrice globale de l'enfant... » (E14) peuvent être dispensés du premier jour et bénéficier d'une réduction de 200€. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute : devis sur demande.

# Rééducation et prise en charge sensori-motrice « GLOBALE » de l'enfant (4 ans et plus) ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale »

RÉF. E14  
210019



## PUBLIC

Minimum 6 -  
Maximum 12  
participants.  
Ergothérapeutes.

## PRÉ-REQUIS

Chaque participant sera invité à apporter dans la mesure de la faisabilité, une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un enfant (4 ans et plus) ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale » ou une partie d'une séance de traitement. Cette vidéo sera utilisée uniquement pour analyser les pratiques.

**COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLOME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :**  
1, 2 ET 3

Cette formation vous permettra de développer une prise en charge sensori-motrice globale de l'enfant de 4 ans et plus, ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale », en vous appuyant sur des modèles de pratiques reconnus (Moulis, Bobath, Bullinger, etc.) ayant fait l'objet d'écrits scientifiques.

## Objectifs pédagogiques

- Connaître de manière spécifique le développement sensori-moteur, les séquences de développement, les premières conduites instrumentales.
- Identifier, comprendre et analyser les conséquences de paralysies cérébrales.
- Établir un plan de traitement en hiérarchisant les objectifs.
- Prévenir les conséquences liées au « développement » de la pathologie.
- S'appuyer sur des techniques spécifiques d'inhibition de la position « pathologique », de facilitation, de stimulation sensorielle de la posture et du mouvement, nécessaires à l'enfant, pour faciliter les apprentissages et les interactions avec l'environnement.

## Contenu

### > Cours théoriques :

- Références :
  - Définitions neurologiques.
  - Notions de tonus, de spasticité, d'hypertonie, de dystonie, d'athétose, d'ataxie, etc...
  - Étapes du développement sensori- moteur normal et évolution des séquences de développement d'une étape à l'autre.
  - Identification et analyse des schèmes de développements anormaux liés à la paralysie cérébrale.
  - Identification des troubles sensori-moteurs consécutifs à la lésion cérébrale.
  - Influence de l'environnement dans le développement de l'enfant normal et de l'enfant « atteint de paralysie cérébrale ».
  - Importance des informations multi-sensorielles permettant l'exploitation du potentiel et la facilitation des apprentissages.

- Bilans axés sur le potentiel de l'enfant et les risques liés à la lésion
- Principes de la prise en charge ; traitement

### > Cours pratiques :

- Analyse pratique de la position, de la posture, du mouvement normal et pathologique : conséquences dans la vie quotidienne (en classe, en salle d'activité, au moment des repas, lors de l'habillage, dans les déplacements, dans les installations...).
- Observation d'enfants atteints d'une paralysie cérébrale - Évolution des schèmes moteurs des « jeunes diploïques, hémiploïques, quadriplégiques (spastiques, dyskinétiques, ataxiques, ...) »
  - Troubles de la préhension, de la déambulation, ... de l'alimentation, de la respiration...
- Bilans basés sur le potentiel de l'enfant
- Traitement : utilisation de techniques spécifiques de facilitation, de stimulation sensorielle (toucher, audition, vision...) pour faciliter la posture, le mouvement fonctionnel, les installations, pour prévenir les troubles orthopédiques, la douleur

## Relais humains et matériels :

- Intégration de ces techniques dans les actes de vie quotidienne (manutentions, déplacements, repas...)
- Analyse d'appareillages et d'aides techniques dynamiques permettant un relais du développement.
- Aménagement de l'environnement pour faciliter les liens, les apprentissages et l'activité.

## Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques et vidéos
- Références bibliographiques
- Mise en application du concept enseigné sous forme :
  - de pratique entre participants avec analyse des pratiques
  - d'études de cas
- Dossier support remis aux participants

## Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser préalablement et d'apporter une vidéo (maximum 7 minutes) présentant une partie du bilan d'un enfant (4 ans et plus) ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale » ou une partie d'une séance de traitement. Analyse des pratiques à partir de la vidéo apportée par chaque participant. Mise en application du modèle de pratique enseigné sous forme de pratique entre participants et d'études de cas. Le formateur et les participants détermineront des pistes d'amélioration en s'appuyant sur les apports théoriques et pratiques de la formation. L'impact de la formation sera évalué à partir des productions et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

## Formateurs

**Laurent VUILLEUMIER**, (pour les formations sur Paris à l'ANFE et sur site pluridisciplinaires), Ergothérapeute depuis 2001, spécialisé dans la prise en charge des enfants, formé à différents modèles de prise en charge (Bobath enfant, Bobath bébé, bilan sensori-moteur BSM Bullinger, INS intégration neuro-sensorielle, B. Moulis, etc.). Fondateur du centre lausannois d'ergothérapie qu'il co-dirige depuis 2005. Co-auteur du film « le chemin du développement, 2015 » et co-auteur du livre « Développement sensori-moteur de l'enfant 0-3 ans, 2020 ». Chargé de cours, formateur et superviseur en Suisse et en France.

## ou

**Céline PERROT** (pour les formations sur site pluridisciplinaires), Masseur-Kinésithérapeute en libéral, avec une activité à dominante pédiatrique auprès de nourrissons et enfants présentant des troubles du neuro-développement, orthopédiques, respiratoires, neuromusculaires. DU prise en charge précoce et pluridisciplinaire du nouveau-né « vulnérable » (Toulouse 2015-2016). Formée au bilan sensori-moteur d'André Bullinger et, par Blandine Moulis, au repérage et à la prise en charge sensorimotrice du bébé, de l'enfant et de l'adolescent présentant un Trouble du Neuro Développement.



**DATES ET MODALITÉS** Formation de 5 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**35 HEURES** Tarif non adhérents : **1460 €\* Tarif adhérents : 1380 €\***

**LIEU** : Paris 13 et autres groupes en Province \*Les professionnels ayant suivi le programme « Rééducation et prise en charge sensori-motrice globale du bébé à risques... » (E13) peuvent être dispensés du premier jour et bénéficier d'une réduction de 200€. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou une équipe pluridisciplinaire incluant un ergothérapeute : devis sur demande.

**RÉF. E 24  
210020**



## PUBLIC

Minimum 5 -  
Maximum  
12 participants :  
Ergothérapeutes.

## PRÉ-REQUIS

Il est recommandé d'avoir préalablement suivi un programme « Rééducation et prise en charge sensori-motrice globale... » (E13 ou E14), en étant dispensé de suivre la première journée. Chaque participant sera invité à apporter une vidéo (cf modalités d'évaluation).

**COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1, 2, 3 ET 4**

Le programme met en corrélation les aspects sensori-moteurs, développementaux et les aides que nous pouvons élaborer, adapter ou fabriquer en ergothérapie. Il permet d'aborder les fondements théoriques sur l'appareillage provisoire et de créer des liens avec la clinique et l'analyse du développement. Cette formation vous permettra de faciliter les acquisitions de postures stables, dynamiques et l'acquisition des séquences de développement chez l'enfant ayant un retard sensori-moteur ou ayant une paralysie cérébrale, par le biais de l'appareillage provisoire, d'aides techniques ou d'installations diverses.

## Objectifs pédagogiques

- Connaître de manière spécifique le développement sensori-moteur, les séquences de développement,
- Connaître les référentiels et mises en forme posturale pour permettre les premières conduites instrumentales avec la bouche, les yeux ou les mains
- Identifier les schèmes de développement pathologiques liés à diverses pathologies
- Identifier les objectifs de la prise en charge et réaliser un projet thérapeutique
- Élaborer un projet technique

## Contenu

### Aspects théoriques

- Fondements théoriques ; les aspects sensori-moteurs et développementaux (selon les modèles Bobath, Moulis, Bullinger, Vasseur.
- Identification des troubles consécutifs à divers pathologies (retard de développement, trisomie, paralysie cérébrales, troubles de l'intégration sensorielle, etc...), répercussion sur le développement de coordination, cognitif, affectif et social, conséquences des troubles dans la vie quotidienne
- Concept de prise en charge par l'appareillage, des aides techniques au développement
- Présentation de matériel pour la fabrication d'orthèses d'assise, de verticalisation ou autres orthèses
- Plan de traitement, suivi et modifications de l'appareillage lors du traitement

### Cours pratiques

- Analyse et évaluation de cas cliniques divers, de la position, de la posture, et des fonctions instrumentales
- Analyse des fonctions sensorielles et leurs dysfonctionnements
- Analyses de divers aides (coques, verticalisations, aides à la marche, installations couchées, orthèses MI et MS, etc...)
- Analyse en commun de divers patients et mise en place d'un projet thérapeutique et d'un projet technique
- Réalisation d'un moulage de coque de positionnement assise et sa fabrication (sur poupée)

## Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques et vidéos
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant
- Mise en application du concept sous forme :
  - de pratique entre participants
  - d'études de cas
  - de réalisation d'une coque assise

## Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de réaliser préalablement et d'apporter une vidéo de 5 à 7 minutes présentant la prise en charge par l'appareillage ou une installation, une aide technique au développement, pour un enfant ayant un retard sensori-moteur ou ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale ». Cette vidéo présentera, si possible, le suivi et les modifications de l'appareillage lors du traitement. Cette vidéo sera utilisée uniquement pour analyser les pratiques. Mise en application du modèle de pratique enseigné sous forme de mises en situation entre participants et d'études de cas. Analyse des pratiques avec recommandations du formateur et pistes d'amélioration. L'impact de la formation sera évalué à partir des réalisations et d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

## Formateur

**Laurent VUILLEUMIER**, Ergothérapeute depuis 2001, spécialisé dans la prise en charge des enfants, formé à différents modèles de prise en charge (Bobath enfant, Bobath bébé, bilan sensori-moteur BSM Bullinger, INS intégration neuro-sensorielle, B. Moulis, etc.). Fondateur du centre lausannois d'ergothérapie qu'il co-dirige depuis 2005. Co-auteur du film « le chemin du développement, 2015 » et co-auteur du livre « Développement sensori-moteur de l'enfant 0-3 ans, 2020 ». Chargé de cours, formateur et superviseur en Suisse et en France.



## DATES ET MODALITÉS

Formation de 4 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

## 28 HEURES

Tarif non adhérents : **1460 €\* Tarif adhérents : 1380 €\***

## LIEU : Paris 13

\*Les professionnels ayant suivi le programme « Rééducation et prise en charge sensori-motrice globale... » (E13 ou E14) peuvent être dispensés du premier jour et bénéficier d'une réduction de 150 €. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes ou adaptée à une équipe de professionnels de santé et orthoprothésistes incluant un ergothérapeute : devis sur demande.



## PUBLIC

Minimum 5 –  
Maximum 18  
participants.  
Ergothérapeutes  
participant à la mise  
en place d'outils  
dans le projet de  
scolarisation.

## PRÉ-REQUIS

Une connaissance  
basique de  
l'informatique  
est souhaitée.  
Questionnaire  
préformation.

**COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :**  
1 ET 4

*Il est aujourd'hui fréquent d'avoir recours à l'ordinateur, ainsi qu'à certains périphériques et logiciels, comme moyens de compensation des difficultés que rencontrent des enfants en situation de handicap en milieu scolaire. Dans ce cadre, les ergothérapeutes, sont sollicités afin d'évaluer, de définir les besoins, de proposer des solutions concrètes et d'accompagner leur mise en œuvre. Ils doivent alors répondre à des questions spécifiques : Quels types de troubles sont compensables ? Quels critères pour le choix d'un moyen de compensation ? Quel est le bon moment pour les mettre en place ? Quelles étapes dans le suivi ?...*

*Cette formation propose d'étudier les différentes « fonctions d'aide », leurs indications et leurs fonctionnalités, et de faire le lien avec des usages scolaires ciblés, afin d'en assurer la mise en œuvre au bénéfice de l'élève ou de l'étudiant en situation de handicap, en prenant en compte son environnement (famille, école, AESH, ...). Les solutions gratuites (lorsqu'elles existent) seront d'abord étudiées, puis les principaux logiciels disponibles sur le marché, afin de repérer leurs apports particuliers, selon les situations identifiées.*

## Objectifs pédagogiques

- Analyser les besoins selon les incapacités fonctionnelles et les projets
- Connaître les outils de compensation existants
- Proposer un accompagnement et des solutions de compensation pertinentes

## Contenu

- Étude des situations de handicap dans la scolarité, pour les différentes typologies de handicap : moteur, visuel, troubles spécifiques des apprentissages, et des stratégies possibles de compensation.
  - Présentation des logiciels de compensation et des usages ciblés dans la scolarité.
  - Formats de fichiers et adaptations des supports pédagogiques.
  - Méthodologie pour accompagner la mise en place de compensations
- ## Modalités pédagogiques
- Exposés théoriques
  - Echanges d'expériences
  - Etudes de cas proposées par la formatrice et par les participants (vidéo, productions écrites et autres documents d'élèves)
  - Présentation et manipulation de logiciels. Mise en application sur un poste informatique mis à disposition (un ordinateur pour deux stagiaires)
  - Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

## Modalités d'évaluation

Questionnaire préformation spécifique.  
A partir d'une étude de cas présentée par les formateurs, il sera demandé à chaque participant de proposer par écrit une ou plusieurs solution(s) technique(s) sous forme d'une présentation synthétique de situation et les pistes envisagées (une page). Une analyse de ces propositions sera réalisée en groupe avec l'aide des formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

## Formateurs

### 1 ou 2 formateurs selon le nombre de participants

**Martine RONAT**, Ergothérapeute en SESSAD spécialisé dans les Troubles Spécifiques des Apprentissages à Grenoble. Master Handi : « Nouvelles technologies informatiques et handicaps » (Paris 8). Expériences dans le choix et l'utilisation en situation d'équipements personnels et collectifs pour des étudiants et élèves en situation de handicap.

**Sylvain PICOT**, Ergothérapeute, en exercice libéral à Bastia et Coordinateur de l'Association l'Operata, spécialisé dans le diagnostic des Troubles Spécifiques des Apprentissages et dans la mise en œuvre des solutions de compensation numériques en milieu scolaire et/ou professionnel (maintien dans l'emploi ou insertion professionnelle).



## DATES ET MODALITÉS

Formation de 4 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

### 28 HEURES

Tarif non adhérents : 1032 €

Tarif adhérents : 952 €

LIEU : Paris 13



**RÉF. EA06  
EA06B EA06C  
210022**



## PUBLIC

Minimum 6 -  
Maximum 12  
participants  
pour EA06 et EA06B  
et 8 participants pour  
EA06C :  
Ergothérapeutes.

## PRÉ-REQUIS :

Aucun pour  
le module 1.  
Pour participer  
aux modules 2 et  
3, il est nécessaire  
d'avoir participé  
au(x) module(s)  
précédent(s) ou de  
justifier de formations  
initiales en autisme  
pour être dispensé  
d'une partie du  
module 1.

Possibilité de  
formation sur site  
sous différentes  
modalités : devis  
sur demande.

**COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :**  
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ET 9

*Par une actualisation des pratiques liées à l'accompagnement des personnes avec TSA. Cette formation permet d'accompagner des personnes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme en respectant les recommandations de Bonnes Pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).*

## Objectifs pédagogiques

### Module 1/3 référence EA06 :

#### Autisme, actualité et pratique en ergothérapie

- Se situer dans le contexte français concernant les personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Appuyer sa pratique sur les recherches et recommandations actuelles
- Identifier les particularités de fonctionnement des personnes avec TSA
- Expliquer le fonctionnement de l'intégration sensorielle
- Adapter son attitude au fonctionnement perceptif et cognitif des personnes présentant un TSA
- Adapter l'environnement par la mise en place d'un espace-temps individualisé
- Expliquer aux parents/aidants les particularités sensorielles de l'enfant

### Module 2/3 référence EA06B :

#### Quelle évaluation en ergothérapie ?

- Identifier les outils d'évaluations spécifiques à l'autisme
- Choisir les outils d'évaluation adaptés au profil cognitif des personnes accueillies
- Interpréter les résultats du Profil sensoriel de Winnie Dunn
- « Collecter des informations sur le fonctionnement sensoriel »

### Module 3/3 référence EA06C :

#### Projet thérapeutique, amélioration des pratiques

- Élaborer un projet thérapeutique individualisé conforme aux recommandations de la HAS
- Concevoir une activité adaptée au fonctionnement sensoriel et cognitif d'une personne présentant un TSA
- Trouver des ressources supplémentaires pour modifier et ajuster sa pratique aux besoins

## Contenu

### Module 1/3 référence EA06 :

#### Autisme, actualité et pratique en ergothérapie

- « Élever un enfant autiste en France » : la politique de l'autisme en France, la scolarité, les différents parcours de vie, le rôle des associations, les relations parents- professionnels et les attentes envers les Ergothérapeutes
- Historique, dépistage et diagnostic, programme d'intervention selon les recommandations de Bonnes Pratiques de la HAS. État de la recherche pour une meilleure adaptation des pratiques de terrain
- Les particularités du fonctionnement interne (sensoriel et cognitif) et des interactions sociales des personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme
- Envisager l'ergothérapie auprès des personnes avec autisme au travers de leurs besoins spécifiques : adaptation de l'environnement, domaines de développement faisant l'objet du travail en ergothérapie
- Prise en compte de l'intégration neuro-sensorielle dans l'intervention en ergothérapie

### Module 2/3 référence EA06B :

#### Quelle évaluation en ergothérapie ?

- Présentation des bilans sensoriels existants (Observations cliniques de Ayres, De Gangi Berk, Test of Sensory Integration, M-ABC...)

- Passation et interprétation du Profil sensoriel de Winnie Dunn
- Repérage des éléments moteurs et comportementaux présents chez l'enfant présentant un trouble sensoriel
- Principaux bilans en fonction des âges et des domaines de compétences évaluées (PEP 3, AAPEP, EFI)

### Module 3/3 référence EA06C :

#### Projet thérapeutique, amélioration des pratiques

- Elaboration du projet thérapeutique en s'appuyant sur l'ensemble des évaluations et connaissances du fonctionnement de la personne présentant un TSA
- Utilisation des protocoles et outils spécifiques aux TSA
- Réflexion autour du travail en interdisciplinarité
- Analyse des pratiques en s'appuyant sur des exemples cliniques

## Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Témoignage, Vidéo, Powerpoint
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant
- Ateliers pratiques s'appuyant sur des exemples cliniques

## Modalités d'évaluation

**Module 1/EA06 :** il sera demandé de réfléchir à un aménagement de l'environnement à partir d'études de cas.

**Module 2/EA06B :** les participants prendront part à des ateliers pratiques d'évaluation s'appuyant sur des exemples cliniques.

**Module 3/EA06C :** les participants prendront part à des ateliers pratiques d'élaboration du projet thérapeutique en s'appuyant sur les exemples cliniques qu'ils auront préparés pendant la période intermédiaire. Au cours de ces ateliers, les formatrices détermineront des axes d'amélioration avec les participants. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

## Formatrices

**Sophie MARCATAND (Module 1)**, Ergothérapeute et parent d'un adulte TSA, Présidente d'une association de parents militant pour que l'autisme soit reconnu comme un handicap spécifique, nécessitant des interventions spécifiques, Vice-Présidente du Comité Technique Régional Autisme PACA.

**Stef BONNOT-BRIEY (Module 1)**, personne et professionnelle autiste, formatrice, référente qualité et réseau au sein du siège de l'Association Française de Gestion de services et établissements pour personnes autistes (AFG Autisme), consultante et formatrice en libéral, vice-présidente de l'AFFA (Association Francophone de Femmes Autistes) et co-présidente de PAARI (Personnes Autistes pour une Autodétermination Responsable et Innovante).

**Delphine DECHAMBRE (Modules 1, 2, 3)**, Ergothérapeute exerçant dans différentes structures spécialisées dans la prise en charge des personnes TSA (enfants et adultes), DU autisme et troubles apparentés. Praticienne certifiée par le programme TEACCH®.

**Marjorie CARREAU (Modules 1, 2, 3)**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE et ayant exercé au Québec en structure d'accueil pour enfants TSA, actuellement en libéral, principalement auprès de cette population, formée à l'approche d'intégration sensorielle.



**DATES ET MODALITÉS :** Formation modulaire proposée en 3 niveaux complémentaires pouvant être suivis la même année. Module 1 : 3 jours consécutifs, Module 2 : 2 jours consécutifs, Module 3 : 2 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**LIEU :** Paris 13 et autres groupes en Province **MODULE 1/EA06 - 21 HEURES**

Tarif non adhérents : 696 € Tarif adhérents : 618 € **MODULE 2/EA06B - 14 HEURES**

Tarif unique : 684 € incluant le Profil sensoriel de Winnie Dunn 3/10 ans (déductible sur demande écrite)

**MODULE 3/EA06C - 14 HEURES Tarif unique : 570€**

**MODULES 1 ET 2 CONSÉCUTIFS - 35 HEURES Tarif unique : 1300€** incluant le Profil sensoriel de Winnie Dunn 3/10 ans (déductible sur demande écrite)

**LES 3 MODULES - 49 HEURES Tarif non adhérents : 1950 € Tarif adhérents : 1872 €**



### PUBLIC

Minimum 5 -  
Maximum  
12 participants.  
Ergothérapeutes  
travaillant auprès  
d'adultes, d'enfants  
et de personnes  
âgées.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

COMPÉTENCES  
VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :  
2 ET 3

*Le traumatisme, la blessure, la perte de capacité, le handicap, les transformations liées à l'âge et à la maladie sont autant de changements de vie qui modifient le rapport à soi-même et au monde extérieur. Ils nécessitent une nouvelle organisation du schéma corporel, du vécu intérieur.*

*Ces éléments influencent l'intervention en ergothérapie, dans sa dimension de soin écologique.*

*La sophrologie nous ouvre une approche complémentaire dans ce domaine et offre des outils simples ayant fait leur preuve dans le domaine de la découverte de soi et la conscience du corps, de la potentialisation de nos capacités, de notre relation au monde extérieur, de la gestion du stress et de la douleur, des tensions physiques, du travail de deuil, de la réorganisation des rôles familiaux. Elle s'inscrit pleinement dans le travail d'autonomisation de la personne. La sophrologie est une école vivantielle passant nécessairement par la pratique personnelle lors de cette formation qui ne prétend pas vous apporter les mêmes connaissances et compétences qu'une formation diplômante ou certifiante en sophrologie. Cette formation permet de mettre en place des outils pratiques de sophrologie en complémentarité à l'approche ergothérapique au niveau de la prise de conscience du schéma corporel.*

### Objectifs pédagogiques

- Appliquer les bases et principes de la sophrologie, notamment au niveau du schéma corporel comme « réalité vécue », approche « vivantielle »
- Utiliser des exercices simples en mobilisant les capacités résiduelles du patient pour lui permettre de redécouvrir et ré-investir son corps au delà du handicap, de la maladie et de la perte
- Utiliser l'approche sophrologique pour découvrir son propre schéma corporel
- Gérer ses propres tensions et difficultés dans la relation d'aide aux patients

### Contenu

#### > 1ère partie

- La notion du schéma corporel
- Les bases et fondements théoriques de la sophrologie
- Initiation aux pratiques de sophrologie et cohérence cardiaque
- L'articulation de l'ergothérapie et de l'approche sophrologique au niveau de la pratique rééducative

#### > 2ème partie

Les apports de la sophrologie dans la pratique en ergothérapie : dynamisation psycho corporelle des capacités résiduelles, conscience du corps, notre relation à la réalité extérieure, gestion du stress, préparation aux gestes et transferts, intégration de la « partie blessée », les blocages articulaires, la préparation aux nouvelles interventions, dépassement de la peur de chuter (situation anxiogène, peur de chuter...).

### Modalités pédagogiques

- Présentation théorique et réflexions interactives
- Mise en situation pratique, expérimentation vivantielle
- Échanges ou réflexions à partir des situations concrètes des participants
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

### Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant de mettre en pratique sur son lieu d'exercice les principes de sophrologie acquis en début de formation. Lors de la 2ème partie, le participant présentera sa mise en pratique. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe accompagnée par la formatrice afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

### Formatrice

**Sylvie MUSSON**, Ergothérapeute, Master en Sophrologie Caycédiennne. Exercice libéral en sophrologie et ergothérapie. Expérience en psychiatrie, en Soins de Suite et Réadaptation auprès d'adultes, en évaluation technique auprès de tout public (MDPH, PACT ARIM, Réseau de gérontologie), en rééducation d'enfants dyspraxiques et auprès d'adultes (tout type de pathologies). Accompagnement en soins palliatifs. Formatrice auprès d'intervenants à domicile et de personnel d'encadrement. Intervenante en Éducation Thérapeutique du Patient.



### DATES ET MODALITÉS

Formation de 5 jours en deux parties de 3 jours et 2 jours. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

### 35 HEURES

Tarif non adhérents : 900 €

Tarif adhérents : 800 €

### LIEU : Paris 13

Possibilité de formation sur site à la carte pour des ergothérapeutes : devis sur demande.

**RÉF. EA20  
210024**

## UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP ET SON ENTOURAGE



### **PUBLIC**

Minimum 4 -  
Maximum  
18 participants :  
Ergothérapeutes.

### **PRÉ-REQUIS**

Chaque participant ou équipe doit être en possession du kit MCRO\* en français (manuel et grille de cotation). Préparer puis apporter dès le premier jour de formation la présentation d'un cas clinique comprenant une présentation de la personne, un compte-rendu écrit de l'évaluation en ergothérapie, les objectifs de l'accompagnement en ergothérapie.

**COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) : 1, 2, 3, 6 ET 9**

*L'ergothérapie est une profession, en plein développement en France, qui se situe à l'interface entre le médical et le social. Elle se fonde sur le lien direct qui existe entre l'activité humaine, l'environnement et la santé. L'ergothérapie considère chaque personne en situation de handicap ou confrontée à une restriction de participation, dans sa singularité, en interaction avec son environnement humain et matériel. Le Modèle Canadien du Rendement et de l'Engagement Occupationnels (MCREO) est un modèle qui a été élaboré par les Ergothérapeutes canadiens mettant en évidence les liens qui existent entre la personne, son environnement, ses activités, le sens qu'elle donne à sa vie et sa santé. Il privilégie l'approche centrée sur la personne vivant une situation de handicap. Il a fait l'objet d'une publication en 1997 en anglais ainsi qu'en français « Promouvoir l'Occupation », et d'une réédition en 2013 « Habilitier à l'occupation : Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation ». Le MCREO s'inscrit dans un changement qui permet de renforcer un modèle de coopération, en incitant à revisiter la notion d'empowerment (autonomisation) et de capabilité, en construisant une reconnaissance mutuelle entre tous les acteurs concourant au même objectif de bonne santé au sens de l'OMS. Cette formation permet d'intégrer dans sa pratique ergothérapique une approche centrée sur le projet de vie de la personne malade ou en situation de handicap, et son entourage, en utilisant la MCRO (Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel).*

### **Objectifs pédagogiques**

- Formaliser le recueil des attentes du patient et/ou de son entourage
- Prendre en compte les liens dynamiques qui se tissent entre la personne, son environnement et ses occupations quotidiennes
- Construire un espace pour favoriser une place de décideur à l'usager
- Transmettre des informations sur les obstacles à la participation sociale dans le cadre des synthèses pluriprofessionnelles
- Grâce à l'outil d'évaluation MCRO, rendre compte des effets de la prise en charge en ergothérapie pour le patient et contribuer ainsi à l'évaluation du service rendu

### **Contenu**

#### **> 1ère partie :**

- Définition des attentes des participants
- Echange sur l'utilisation des entretiens en ergothérapie
- Découverte de l'occupation humaine et des domaines d'activité
- Modèle canadien d'habilitation centrée sur le client (MCHCC)
- Méthodologie pour habilitier à l'occupation
- Apports et fondamentaux du MCREO
- Approche systémique canadienne et processus d'intervention
- Utilisation de l'outil d'évaluation, la MCRO
- Élaboration du diagnostic en ergothérapie selon le MCREO
- Élaboration de plans de traitement à partir de cette mesure
- Mise en pratique

#### **> 2ème partie :**

- Mise en commun et analyse des applications pratiques réalisées par les participants sur leur lieu de travail
- Approfondissement du modèle canadien et adaptation à la patientèle rencontrée

### **Modalités pédagogiques**

- Apport théorique
- Approche pratique et réflexive
- Vidéo
- Fiches d'exercices et études de cas
- Évaluation des pratiques
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

### **Modalités d'évaluation**

Chaque participant présentera une étude de cas, préparée en intersession, sous forme de diaporama illustré par une vidéo montrant l'utilisation de l'outil d'évaluation et l'élaboration de plans de traitement à partir de la MCRO. Une analyse des pratiques sera réalisée en groupe avec l'aide des formateurs afin d'identifier des axes d'amélioration. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

### **Formateurs**

**Dr Jean-Michel CAIRE**, Ergothérapeute, Cadre Supérieur de santé, responsable pédagogique en charge de la direction de l'IFE de Toulouse, Thérapeute familial Consultation Handicap et Famille, chargé de mission ANFE auprès de l'HAS. Docteur en Sciences de l'éducation, DU Statistique et épidémiologie

**Arnaud SCHABAILLE**, Ergothérapeute, cadre de santé, responsable de formation en IFE, Master recherche en STAPS.

**Lucas ROUAULT**, Ergothérapeute au sein d'un SESSAD « DYS ». Coordonnateur du Collège Recherche de l'ANFE. DU de Neuropsychologie. Master Sciences de l'Education et de la Formation. Chargé d'enseignement en IFE.

**Marine JAMAIN**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en MDPH après avoir exercé en CMPR, SAMSAH et Centre Ressource pour enfants, adolescents, jeunes adultes avec lésion cérébrale acquise. DU ETP et maladies chroniques. Chargée de cours en IFE.

**Hélène FAURE**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, exerçant en libéral. Master Recherche et Organisation en Santé, spécialité Coordination du Parcours de Soins. Chargée de cours en IFE.



**DATES ET MODALITÉS** : Formation de 4 jours en 2 parties de 3 jours (apports théoriques et mises en situation) et 1 jour après quelques mois de mise en pratique (évaluation des pratiques). Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**28 HEURES** Tarif non adhérents : **890 € \*** Tarif adhérents : **812 € \***

**LIEU** : Paris 13 et autres groupes en Province \* Tarif incluant le coût d'une clé USB. Le kit MCRO (un manuel et un lot de fiches de cotation) doit être commandé en ligne au format numérique et en version française sur <http://www.thecopm.ca/buy/translations/> avant la formation si le participant ou son équipe ne le possède pas déjà.

# L'Approche CO-OP (Cognitive Orientation to daily Occupational Performance) : l'orientation cognitive au rendement occupationnel quotidien



## PUBLIC\*\*

Minimum 6 -

Maximum

30 participants.

Public élargi :  
Ergothérapeutes\*  
et autres  
professionnels\*\*.

## PRÉ-REQUIS

Il est recommandé aux ergothérapeutes d'être formés à l'utilisation de la Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel (MCRO) en formation initiale ou continue (formation référence EA20) car l'approche CO-OP, dans le cadre de l'intervention en ergothérapie, s'appuie sur le modèle MCRO.

**COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLOME D'ETAT D'ERGOTHEAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :**  
1, 2, 3 ET 6

L'approche CO-OP est une approche d'intervention orientée sur l'occupation. Elle est applicable tant aux enfants qu'aux adultes et personnes âgées. Dans cette intervention, le thérapeute guide les personnes à travers un processus de résolution de problèmes qui les mène à découvrir et à appliquer leurs stratégies cognitives pour effectuer les tâches de la vie quotidienne. De renommée internationale, développée par des ergothérapeutes et des chercheurs, l'approche CO-OP a démontré son efficacité auprès de diverses populations. En effet, les données probantes confirment l'objectif de l'approche CO-OP qui est de favoriser l'acquisition d'habiletés et le développement du transfert des acquis en vie quotidienne.

\*Pour les ergothérapeutes travaillant avec des enfants, il est recommandé de prendre connaissance de l'OT'hope (Outil Thérapeutique pour l'autodétermination d'objectifs pédiatriques en ergothérapie) disponible sur [www.anfe.fr](http://www.anfe.fr) ou le Paediatric Activity Card Sort (PACS) diffusé par la CAOT (Canada).

\*\*ICAN (International Cognitive Approaches Network) anciennement « Académie COOP » précise que la formation a été conçue pour les ergothérapeutes et que le contenu ne sera pas modifié pour les autres professionnels. Tous les participants devront comprendre les concepts utilisés comme l'approche centrée sur le client et sur les occupations.

## Objectifs pédagogiques

- Utiliser une approche d'intervention fondée sur les données probantes, lors d'interventions avec des personnes atteintes par des pertes de performance occupationnelle
- Développer un raisonnement clinique « descendant » (top down) et comprendre la logique qui justifie l'utilisation d'une approche « descendante » (top down) orientée sur la réalisation de la tâche
- Mener une analyse dynamique de la performance (ADP) d'une tâche
- Guider une personne dans la découverte de stratégies lui permettant d'atteindre ses objectifs
- Mettre en œuvre les techniques permettant d'établir, appliquer et généraliser les stratégies cognitives et habiletés acquises

## Contenu

### > 1ère partie :

- Apprentissage de la logique relative à l'utilisation d'une approche « descendante » (top down) lors des interventions
- Bases théoriques et pratiques permettant d'utiliser cette approche cognitive
- Familiarisation avec la logique justifiant l'utilisation de l'approche CO-OP
- Application sur des exemples tirés de l'exercice clinique
- Analyse dynamique de la performance (ADP) d'une tâche

### > 2ème partie :

- Analyse des pratiques avec recommandations

## Modalités pédagogiques

- Enseignements magistraux
- Exercices pratiques par deux, en petit groupe, ou en grand groupe avec rétroaction des formateurs
- Discussions type séminaire
- Références bibliographiques et support pédagogique
- Discussion en petits groupes, ainsi qu'en grand groupe type séminaire, Jeux de rôles

## Modalités d'évaluation

Il sera demandé à chaque participant, au cours de la première partie de la formation, d'appliquer l'approche CO-OP pour enseigner une tâche/activité. Pendant l'intersession, il sera demandé à chaque participant d'appliquer l'approche CO-OP dans sa pratique clinique et de faire une analyse réflexive de cette application de l'approche. Pour la 2<sup>e</sup> partie, chaque participant devra préparer une brève étude de cas

illustrant sa mise en œuvre de techniques permettant d'établir, appliquer et généraliser les stratégies cognitives et habiletés acquises. L'étude de cas et l'autoréflexion serviront de base de discussion et de jeux de rôles. Les discussions auront lieu en petits groupes ainsi qu'en grand groupe. Les formateurs guideront les participants dans l'analyse de leurs pratiques. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants 4 mois après la formation. Pour aller plus loin : le processus de certification est délivré par ICAN (International Cognitive Approaches Network) indépendamment de la formation et il n'est pas nécessaire pour utiliser l'approche CO-OP ; plus d'informations sur <https://icancoop.org/pages/becoming-a-certified-co-op-therapist>.

## Formateurs formés par Dr Hélène J. POLATAJKO

PhD Ergothérapeute et Dr Rose MARTINI PhD

Ergothérapeute, pour une habilitation d'instructeurs CO-OP, intervenant seuls ou en co-animation selon le nombre de participants, choisis en fonction du type de structure (adultes et/ou enfants).

**Cécilia GALBIATI**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE exerçant en neuropédiatrie. Master Santé didactique professionnelle. Chargée d'enseignement en IFE.

**Hélène LEBRAULT**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE exerçant en neuropédiatrie, spécialisée en paralysie cérébrale. Master Santé – Recherche en réadaptation. Chargée d'enseignement en IFE.

**Aurélien PAHISA**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE exerçant en libéral et en Clinique de Médecine Physique et Réadaptation (MPR). Chargée d'enseignement en IFE.

**Alexandra PERRAULT**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE exerçant en libéral. Chargée d'enseignement en IFE.

**Lucas ROUAULT**, Ergothérapeute au sein d'un SESSAD « DYS ». Coordinatrice du Collège Recherche de l'ANFE. DU de Neuropsychologie, Master en Sciences de l'éducation. Chargé d'enseignement en IFE.

**Sabrina TECHENE**, Ergothérapeute, Cadre de santé, Référente pédagogique IFE du CHU de Toulouse, Master en Sciences de l'Education et de la Formation, Pratique clinique auprès d'adultes cérébrolésés.



**DATES ET MODALITÉS** : Formation de 3 jours en 2 parties de 2 jours puis 1 jour. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**21 HEURES** Tarif non adhérents : 800 €\*\*\* Tarif adhérents : 700 €\*\*\*

**LIEU** : Paris 13 et autres groupes en Province \*\*\* Possibilité de commander le livre sur [anfe.fr](http://www.anfe.fr) : Polatajko HJ, & Mandich A (2017) *Habiliter les enfants à l'occupation : L'approche CO-OP - Guider l'enfant dans la découverte de stratégies cognitives pour améliorer son rendement occupationnel au quotidien. Son coût peut être inclus sur demande. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes\* ou une équipe pluridisciplinaire\*\* incluant un ergothérapeute\** (Maximum 10 participants pour 1 formateur ou 20 participants pour 2 formateurs ou 30 participants pour 3 formateurs).

**RÉF. EA22  
210026**



## **PUBLIC**

Minimum 5 -  
Maximum 12  
participants :  
Ergothérapeutes.

## **PRÉ-REQUIS**

Intervenir auprès  
d'adultes.

## **COMPÉTENCES**

**VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :**  
1, 2, 3, 6 ET 9

*La transition démographique et les progrès de la médecine placent au cœur de nos sociétés les questions relatives aux maladies chroniques, à la longévité, au vieillissement, accroissant la demande d'accès aux soins palliatifs. Véritable enjeu de santé publique, on observe le développement d'une « culture », ou « démarche » palliative, dont l'objectif est d'offrir la meilleure qualité de vie possible à la personne et à ses proches, dans une approche globale et individualisée. Tous les professionnels de santé peuvent intégrer cette démarche dans leurs pratiques, quelle que soit leur spécialité et leur lieu d'exercice. Ainsi, les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés par une équipe multidisciplinaire, au sein de laquelle l'ergothérapeute a toute sa place.*

*L'ergothérapeute joue un rôle essentiel dans la recherche de qualité de vie. A travers une pratique holistique centrée sur la personne et son pouvoir d'agir, il soutient la participation des individus à des activités signifiantes et optimise leur fonctionnement, leur indépendance et leur autonomie, en intégrant autant les aspects physiques que psychosociaux. Ses actions et valeurs, qui ne sauraient dissocier la personne de son entourage, font de l'ergothérapie un service à part entière en soins palliatifs. Cette formation permet d'intégrer la spécificité de l'intervention ergothérapique en soins palliatifs adultes.*

## **Objectifs pédagogiques**

- Identifier la démarche palliative et les spécificités de l'accompagnement en soins palliatifs
- Définir les missions de l'ergothérapeute en soins palliatifs
- Mesurer l'apport des modèles conceptuels dans une démarche palliative
- Identifier les spécificités liées à l'accompagnement des individus atteints de la SLA
- Construire une intervention ergothérapique en soins palliatifs
- Examiner ses pratiques professionnelles

## **Contenu**

- Mise en lumière des représentations des participant.e.s autour des soins palliatifs.
- Historique, définitions, organisation, acteurs et législation des soins palliatifs en France.
- La souffrance en soins palliatifs : physique, psychologique, sociale, spirituelle, familiale.
- La fin de vie. Éthique et soins palliatifs.
- Les soins palliatifs : de l'intérêt d'anticiper.
- L'intervention ergothérapique en soins palliatifs : missions et activités (diagnostic ergothérapique, aides techniques et humaines, aménagements de l'environnement, intervention à domicile, activités thérapeutiques, pluridisciplinarité, accompagnement de l'entourage).
- Présentation des modèles MCREO et KAWA en soins palliatifs.
- Le cas particulier de la Sclérose Latérale Amyotrophique et à sa prise en charge en ergothérapie.
- Étude de cas cliniques.

## **Modalités pédagogiques**

- Apports théoriques
- Échanges d'expériences
- Études de cas
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

## **Modalités d'évaluation**

Il sera demandé à chaque participant.e de remplir un questionnaire spécifique en amont de la formation (recueil des pratiques professionnelles et des attentes). Pendant la formation, il sera demandé aux participant.e.s d'élaborer les modalités pratiques d'accompagnement d'une personne en soins palliatifs, à partir d'un cas clinique travaillé en sous-groupe. Ce travail comprendra une analyse réflexive des pratiques professionnelles de chaque participant.e. La restitution sera analysée en groupe avec l'aide des formatrices, afin d'identifier des axes d'amélioration. Les acquis seront évalués à partir de ces productions. L'impact de la formation sera mesuré à partir d'un questionnaire informatisé envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

## **Formatrices**

**Manon VIALLE-SOUBRANNE**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel de l'ANFE. Intervient en neurologie au Centre SLA du CHU d'Angers.

**Marie BRISSAC**, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel de l'ANFE. Exerçant en libéral auprès d'adultes et au CHU de Bordeaux. Formatrice en Gériatrie. Chargée de cours en IFE. DU Soins Palliatifs et d'Accompagnement

**Intervention de Dr Marie PETIT**, chef de clinique en soins palliatifs à l'USP du CHU d'Angers, DESC de Médecine de la Douleur et Médecine Palliative.

**Intervention de Pauline GROUX**, Ergothérapeute en SSR Gériatrique, DU de Soins palliatifs



## **DATES ET MODALITÉS**

Formation de 3 jours consécutifs, Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

**21 HEURES**

Tarif non adhérents : **885 €** Tarif adhérents : **804 €**

**LIEU : Paris 13**



## PUBLIC

Minimum 5 -  
Maximum  
12 participants.  
Ergothérapeutes  
exerçant auprès  
d'enfants,  
d'adolescents, de  
personnes adultes  
ou âgées dans divers  
contextes cliniques  
(santé mentale,  
gériatrie, soins  
palliatifs, etc.).

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## COMPÉTENCES

VISÉES, RELATIVES  
AU DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ERGOTHÉRAPEUTE  
(CF. ARRÊTÉ DU  
5 JUILLET 2010) :  
1, 2 ET 6

Les méthodes projectives, subjectives ou créatives (en fonction des différentes dénominations retrouvées dans la littérature) sont utilisées par les ergothérapeutes depuis de nombreuses années. Fréquemment associées à la pratique en santé mentale, les méthodes projectives ont suivi, au fil des dernières décennies, différents courants quant à leur utilisation. Toutefois, la pratique clinique comme la recherche, démontrent que ces méthodes ont toujours une place de prédilection dans la « boîte à outils » des cliniciens au côté d'autres évaluations ou procédures d'intervention standardisées.

Leur pertinence auprès de populations variées (personnes atteintes du VIH, personnes souffrant de cancers ou de conditions physiques diverses, pédiatrie...) a fait l'objet de plusieurs articles récents. En effet, ces méthodes permettent un accès privilégié, via le processus créatif, via le dessin produit, au sens que la personne donne à son problème, à sa maladie, à son handicap. Cette information apporte des données subjectives pertinentes qui peuvent favoriser l'instauration d'un lien de confiance privilégié et permettre une approche d'intervention spécifique, centrée sur la personne.

Les productions réalisées via ces méthodes peuvent être analysées sous l'angle des modèles conceptuels centrés sur l'occupation (le Modèle de l'Occupation Humaine sera utilisé lors de cette formation), ce qui leur confère une certaine validité, voire légitimité. Elles permettent à l'ergothérapeute, en premier lieu, d'évaluer le fonctionnement de la personne face à une tâche peu ou non connue (et donc de mieux comprendre son fonctionnement global), d'apprécier les manifestations cliniques de la maladie et d'évaluer les préoccupations interférant avec la participation occupationnelle de la personne.

Il existe plusieurs méthodes projectives. La formation proposée ici en présentera 3 principalement : le collage, la Batterie Azima et la Batterie Meunier.

Les participants seront invités à les expérimenter. Les principes de base devant guider l'entrevue seront ici utilisés et démontrés.

Également, les évidences scientifiques de ces méthodes seront discutées et le principe de triangulation des données sera présenté.

Il permet de recueillir et de mettre en parallèle les données obtenues via les méthodes projectives aussi bien dans ce qui est produit, dans ce qui est verbalisé et dans les comportements de la personne. Enfin, des exemples de rédaction de synthèses, d'analyses seront présentées telles que réalisées dans la pratique clinique de la formatrice : en association avec un modèle centré sur l'occupation, principalement le Modèle de l'Occupation Humaine. Cette formation permettra aux ergothérapeutes d'intégrer dans leur pratique différentes méthodes projectives pour évaluer et intervenir auprès de leur clientèle.

## Objectifs pédagogiques

- Utiliser les outils projectifs présentés en les intégrant à la démarche d'évaluation et d'intervention en ergothérapie, en tenant compte des spécificités de chaque outil et des contextes professionnels
- Rappporter les données collectées via les productions, les verbalisations et les comportements de la personne
- Produire de brèves synthèses issues de l'analyse de ces données
- Se familiariser avec le Modèle de l'Occupation Humaine comme support pour la rédaction de ces synthèses

## Contenu

- Présentation des méthodes projectives, bref historique de leur utilisation en ergothérapie, évidences scientifiques, principe de triangulation des données, brève revue des concepts psycho dynamiques, du symbolisme et des principes d'entrevue
- Présentation successive du collage, de la Batterie Azima et de la Batterie Meunier : explication et illustration de leur administration et de leur interprétation à partir de vignettes cliniques (images, vidéos si possible /expérimentation des participants)
- Exercices d'interprétation et d'analyse à partir des productions
- Brève présentation du Modèle de l'Occupation Humaine et de ses concepts sous-jacents
- Liens entre les concepts du modèle et l'utilisation des méthodes projectives (utilisation des outils projectifs comme « occupation »)
- Entraînement à la rédaction de brèves synthèses d'évaluation

## Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Travaux pratiques d'expérimentation de ces méthodes, d'analyse et de rédaction de synthèse à partir de vignettes cliniques
- Discussions
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

## Modalités d'évaluation

À l'issue de la formation, les participants devront réaliser, dans un délai de 3 mois, la passation d'au moins un outil projectif enseigné au cours de la formation et envoyer par courriel à la formatrice un rapport d'évaluation pour la personne évaluée (selon le canevas de rapport fourni lors de la formation). Un compte-rendu écrit sera envoyé aux participants où seront proposés d'éventuels axes d'amélioration. L'atteinte des objectifs de la formation sera évaluée à partir de ces productions qui conditionnent la délivrance de l'attestation de fin de formation et de DPC. Un questionnaire informatisé sera envoyé aux participants par email 4 mois après la formation.

## Formatrice

**Aline DOUSSIN**, Ergothérapeute formée en France puis au Québec, Maîtrise en Ergothérapie (Québec). DU en Sciences Neuropsychologiques. Exerce au Québec auprès d'une clientèle adulte présentant des troubles de santé mentale; ce milieu utilise les méthodes projectives en association avec les modèles centrée sur l'occupation dont le Modèle de l'Occupation Humaine. Professeure de Clinique de l'Université Laval : participe à l'enseignement en Licence et Maîtrise en Ergothérapie.



## DATES ET MODALITÉS

Formation de 3 jours consécutifs suivie d'un travail individuel post-formation obligatoire estimé à 7 heures non consécutives. Dates consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

## 21 HEURES EN PRÉSENTIEL + TRAVAIL POST-FORMATION

Tarif non adhérents : 1079 € Tarif adhérents : 999 €

LIEU : Paris 13 Possibilité de formation sur site : devis sur demande.

# L'organisme de formation continue de l'ANFE : Le SFC (service formation continue)

## Présentation

Créé en 1978, l'organisme de formation continue de l'ANFE (appelé aussi Service Formation Continue de l'ANFE ou SFC) est spécialisé dans la formation professionnelle continue des **Ergothérapeutes**.

Le SFC organise aussi des formations ouvertes :

- à d'autres professionnels de santé : masseurs-kinésithérapeutes, médecins, infirmiers, etc.,
- à des professionnels travaillant auprès de personnes en situation de handicap : travailleurs sociaux, prestataires de services et distributeurs de matériel, etc.,
- et à un public plus large travaillant dans l'habitat pour les sensibiliser au handicap : bailleurs sociaux, entreprises du bâtiment, artisans, électriciens, etc.

Grâce à une veille professionnelle permanente s'appuyant sur le travail du Collège Formation au sein du conseil scientifique de l'ANFE, le SFC offre des formations toujours plus innovantes et adaptées aux enjeux des professionnels de santé et des professionnels du système sanitaire et social.

## Nos qualifications

Le Service Formation Continue de l'ANFE est référencé sur DATADOCK sous le numéro 0026657 et a engagé une démarche de certification « Référentiel National Qualité » RNQ - QUALIOPI. Cette certification qualité est centrée sur la qualité des services et la maîtrise des prestations de formation. Elle permet de répondre à l'exigence des financeurs de formations continues en matière d'exigence qualité des actions financées. La politique qualité est consultable en page suivante de ce catalogue. La politique qualité et le manuel qualité sont consultables sur le site internet [www.anfe.fr](http://www.anfe.fr), rubrique Formation Continue.

Le SFC est reconnu comme organisme de DPC sous le numéro 1368 depuis janvier 2014 et habilité à proposer des actions de DPC pour les ergothérapeutes et masseurs-kinésithérapeutes français.

Les actions dites DPC ou programmes de formation DPC sont évalués tout au long de l'année par les Commissions Scientifiques Indépendantes (CSI) de l'Agence Nationale du DPC. Elles sont ensuite consultables sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr). La mention « Non DPC » est ajoutée sur les programmes ne répondant pas aux critères du DPC et cette information est mise à jour sur notre site internet après évaluation par l'ANDPC.

## Vos interlocuteurs du SFC

Le SFC est composé de 4 personnes qui sont à votre service pour répondre à toutes vos questions :

- Christophe FOSSE, Secrétaire ([sfc.secretariat@anfe.fr](mailto:sfc.secretariat@anfe.fr)) pour l'accueil et les inscriptions individuelles (INTER)
- Myriam HASNAOUI, Assistante et Coordinatrice Qualité ([sfc.assistante@anfe.fr](mailto:sfc.assistante@anfe.fr)) pour la planification et la logistique des formations inter-établissements et sur site (INTRA ou MUTUALISÉES)
- Hélène CORLAY, Ergothérapeute, Chargée d'ingénierie de formation ([sfc.ingenierie@anfe.fr](mailto:sfc.ingenierie@anfe.fr)) pour les demandes de formations sur site et l'ingénierie de formation, référente handicap
- Florence JEAY, Ergothérapeute, Responsable ([sfc.responsable@anfe.fr](mailto:sfc.responsable@anfe.fr)) pour les questions générales, les demandes de formations sur site et l'ingénierie de formation, référente handicap

## Nos formateurs

Nous nous appuyons sur un réseau de plus de 100 formateurs occasionnels pour répondre à vos objectifs de développement des compétences. Ils sont sélectionnés en fonction de leur expertise dans le domaine de la formation qui leur est confiée, la qualité de leur démarche scientifique et leur niveau d'expérience ou de formation en andragogie.

Une présentation succincte de la qualification des formateurs est visible sur chaque programme de formation, les curriculum vitae de chaque intervenant sont consultables sur demande auprès du SFC. Chaque année, le SFC forme de nouveaux formateurs, suppléants ou remplaçants.

## Nos moyens matériels

Le SFC organise ses formations essentiellement dans ses locaux de Paris, vastes, spécialement équipés et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Certaines formations sont délocalisées en Province Région grâce aux partenariats développés localement : accueil de formations par des établissements de santé ou par d'autres organismes de formation. Les formations sont généralement organisées à l'échelle nationale en France, y compris dans les Départements d'Outre Mer, et parfois à l'échelle européenne (Suisse, Luxembourg, Belgique).

Nous mobilisons les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap

## Nos références

Plus de 4000 établissements de toutes tailles et de tous secteurs nous font déjà confiance sur un très large éventail de problématiques de formation. Cette confiance repose sur les multiples expériences, missions et formations sur mesure conduites dans le secteur de l'entreprise et des secteurs sanitaire, social et médico-social. Le SFC forme principalement des salariés du secteur privé et du secteur public mais aussi des professionnels libéraux et des demandeurs d'emploi.

## Modalités d'inscription

Des informations complémentaires sur l'activité du SFC sont consultables sur le site internet à l'adresse [www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc](http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc), notamment le règlement intérieur, les conditions générales de ventes et les modalités d'inscriptions (cf. également les formulaires d'inscriptions sur ce catalogue).

Les catalogues de formations de l'année en cours et de l'année suivante ainsi que les renseignements sur les modalités d'inscriptions en inter-établissements, les modalités de demande de formation sur site, les dates des sessions ouvertes et le nombre de places disponibles par session sont consultables sur l'adresse internet [www.anfe.fr/s-inscrire](http://www.anfe.fr/s-inscrire), ces données sont mises à jour quotidiennement.

Il est également possible de se préinscrire en ligne et de télécharger et imprimer les programmes, les sommaires avec les dates des sessions de formation ainsi que le bulletin d'inscription. Les personnes en situation de handicap doivent le signaler lors de leur inscription pour que les moyens nécessaires à leur accueil et à leur formation soient mobilisés.

# Le droit et l'obligation de formation continue des Ergothérapeutes d'après la législation française

<http://www.anfe.fr/formation-continue/droits-obligations>

Le droit du travail et de la formation professionnelle place la formation au cœur du processus de développement des compétences, facteur de développement personnel et professionnel :

**Le code d'éthique des ergothérapeutes (1996 – COTEC)** précise l'obligation de remise à jour de ses compétences.

**La loi du 4 mars 2004 sur la formation tout au long de la vie** fait de la formation professionnelle continue « une obligation nationale », dont les objectifs sont de garantir aux travailleurs « tout au long de leur vie » le développement de leurs compétences et leur maintien dans l'emploi.

**Le Développement Professionnel Continu DPC**, introduit par la loi **HPST n°2009-879 du 21 juillet 2009** portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires du 21 juillet 2009, instaure l'obligation de formation continue pour les professionnels de santé et réunit en un seul dispositif la Formation Continue (FC) et l'analyse des pratiques professionnelles.

**L'article 114 de la Loi de Modernisation de notre Système de Santé**, a été publié au Journal Officiel le 27 janvier 2016. Il détermine la mise en place d'un DPC triennal et pose le nouveau cadre du dispositif de formation dédié aux professionnels de santé. L'OGDPC devient l'Agence Nationale du DPC (ANDPC) et veille à la mise en œuvre des modalités prévues par l'article 114 (évaluation scientifique et pédagogique des actions de formation, portfolio en ligne pour les professionnels de santé, etc.).

Pour remplir l'obligation triennale, chaque professionnel de santé doit suivre un parcours de DPC tous les 3 ans. Ce parcours DPC doit comporter des **actions ou programmes de DPC annuels ou pluriannuels conformes aux orientations prioritaires définies par chaque profession** sur proposition des Conseils Nationaux Professionnels (CNP) et collèges de bonnes pratiques, ou par le Ministère de la Santé (plans de santé), conformément à l'Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2022.

Ces orientations ont été proposées au ministère de la santé par le **Conseil National Professionnel de l'Ergothérapie (CNPE)**, créé le 15 octobre 2016, qui est le principal interlocuteur de la HAS. Cette démarche de DPC porte donc sur le cœur de métier : le processus de prise en charge du patient, dans un objectif d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. **Cette obligation est individuelle**, mais peut s'inscrire dans une démarche collective. Le DPC est une démarche permanente, qui débute dès la formation initiale achevée.

Le site internet [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) est dédié aux pro-fessionnels de santé, pour qu'ils s'informent sur l'évolution du DPC et consultent les actions et programmes de DPC disponibles. **Actuellement, les ergothérapeutes ne peuvent pas créer leur compte mondpc, mais cela devrait évoluer.**

L'Agence Nationale du DPC ou ANDPC ([www.agencedpc.fr](http://www.agencedpc.fr)) informe les professionnels de santé, les organismes ainsi que ses partenaires, au fur et à mesure, de la mise en place des évolutions relatives au DPC.

Chaque professionnel conservera dans un dossier personnel unique, le portfolio, l'ensemble des éléments attestant son engagement dans une démarche de développement professionnel continu dans le cadre de son obligation triennale. Ce sera l'outil de traçabilité de la démarche. Pour les Ergothérapeutes, le contrôle du respect de l'obligation sera assuré par les employeurs, pour les salariés, ou l'agence régionale de santé, pour les libéraux.

La Loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle l'emploi et la démocratie sociale, crée le Compte Personnel de Formation (CPF) mis en œuvre depuis le 5 janvier 2015.

**Plus de renseignements sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N177> pour les salariés du secteur privé ou <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N186> pour les agents de la fonction publique.**

## **Quelques conseils pour choisir et demander votre formation**

Élaborez votre projet de formation au regard de votre projet professionnel. Utilisez les moyens que votre entreprise met à votre disposition :

- Lisez les documents relatifs à la gestion des compétences dans votre entreprise (référentiels métiers vous concernant, par exemple) ainsi que les projets de service et de développement d'activité de votre établissement.
- Consultez les catalogues de formation comme celui du Service de Formation Continue de l'ANFE et utilisez-les comme support à votre réflexion.
- Préparez soigneusement votre entretien annuel d'évaluation et/ou votre entretien professionnel, la formation et le développement des compétences sont des thèmes privilégiés.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à engager le dialogue avec votre supérieur hiérarchique ou le service des ressources humaines, sur le choix de l'action ou sur ses modalités (dates, lieu, choix de l'organisme...).

**Pour que vous profitiez de vos droits et respectiez vos obligations, nos programmes répondront à vos besoins !**



## La politique qualité du service formation continue de l'ANFE

**Le service de formation de l'ANFE est spécialisé dans la formation continue auprès des ergothérapeutes.**

Il offre aussi des formations ouvertes aux autres professionnels :

- Les autres professionnels de santé (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc.),
- Les professionnels travaillant auprès de personnes en situation de handicap : bailleurs sociaux, travailleurs sociaux, entreprises du bâtiment, artisans, prestataires de services et distributeurs de matériel, etc.,
- Un public plus large souhaitant être sensibilisé au handicap.

L'instauration d'une dynamique d'amélioration continue, s'appuyant sur un management interne de la qualité, vise à faire monter en compétence les professionnels ; ceci afin d'améliorer la qualité et la pertinence des soins, et d'obtenir une reconnaissance au plus haut niveau, sur le plan national et international, conformément au projet stratégique de l'ANFE « Stratégie Horizon 2022 ».

**Dans ce contexte, les orientations du service formation continue de l'ANFE sont :**

- de proposer une offre de formation répondant aux besoins évolutifs des professionnels, tout en respectant la réglementation propre à chaque public.
- d'assurer une organisation répondant aux contraintes et aux besoins des clients.

## Trois engagements de service permettent d'atteindre ces orientations stratégiques

### Une communication et une animation dynamiques du réseau de l'ANFE

Recueillir les besoins des professionnels, des intervenants, des salariés permanents, des membres actifs de l'association et des adhérents ; les informer et les sensibiliser, de manière permanente ou ponctuelle, et à tous les niveaux par :

- L'organisation de temps d'information et de réunions
- L'utilisation des moyens de communication : site internet ([www.anfe.fr](http://www.anfe.fr)), réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter), catalogue de formations, journal interne (LME), stockage en ligne.

### Un haut niveau de formation

Concevoir une offre de formation adaptée et évolutive, visant à améliorer les pratiques des professionnels sur leur lieu de travail, en garantissant la mobilisation de ressources performantes, par l'utilisation de processus rigoureux :

- En terme humain : sélection, accompagnement, et évaluation des intervenants et des salariés permanents
- En terme pédagogique : sélection, conception et révision des programmes
- En termes technique et matériel : sélection, évaluation, et amélioration du matériel et des moyens pédagogiques
- En terme réglementaire : prise en compte de la législation impactant la formation professionnelle continue et la réglementation propre à chaque public.

### La flexibilité de l'offre de formation

Adapter notre offre de formation pour permettre au plus grand nombre de professionnels d'y accéder, en tenant compte :

- du mode et du lieu d'exercice
- du profil professionnel
- du nombre de participants
- du cahier des charges transmis
- des contraintes organisationnelles du client
- des moyens matériels et techniques du client
- du budget disponible

*Je soussignée, Catherine Laks, au titre de Directrice de l'ANFE, m'engage à satisfaire les exigences clients, réglementaires et autres, et à mettre à disposition tous les moyens nécessaires à cette politique et à l'amélioration permanente de notre organisation. Je désigne l'Assistante du Service Formation Continue, Myriam HASNAOUI, en tant que Coordinatrice qualité en charge de la bonne application des règles, de l'organisation mise en place, et de la centralisation de l'ensemble de la démarche qualité. Parce qu'il s'agit d'une approche globale et participative, nous encourageons tous les membres de l'ANFE à s'impliquer, à quelque niveau que ce soit, afin de garantir l'obtention et le maintien de la certification NF Service Formation (NF 214), témoin de notre démarche.*

À Paris, le 20/03/2020



## Présentation du catalogue et des programmes de formation continue de l'ANFE

**Les programmes du catalogue présentent les objectifs, le contenu, le public visé, les modalités d'évaluation et les modalités spécifiques d'inscription.**

Pour compléter le programme, un déroulement détaillé précisant les horaires, le contenu par demi-journée et les modalités d'évaluation est envoyé lors de l'envoi de la convocation ; **ce déroulement détaillé est consultable sur demande à tout moment, y compris avant une demande d'inscription.**

**Le SFC assure la conception de la majorité des formations.** Certaines sont organisées en partenariat avec d'autres organismes ; **ces partenariats sont précisés sur chaque page programme concernée.**

**Le SFC met tout en œuvre pour que les programmes répondent aux exigences de sa certification qualité « NF SERVICE FORMATION » (1) et de son enregistrement comme Organisme de Développement Professionnel Continu (ODPC) (2).**

(1) La mention « hors périmètre de certification NF Service » sur un programme signifie que le programme est promu par l'ANFE mais n'est pas couvert par sa certification NF service formation.

(2) La mention « NON DPC » signifie que le programme ne répond pas aux critères de l'Agence Nationale du DPC (ANDPC) et n'est pas enregistré par l'ANFE sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr). Les autres programmes sont soumis à l'évaluation de l'ANDPC tout au long de l'année. Les professionnels inscrits et leur employeur sont informés en cas de rejet et de refus de publication d'un programme par l'ANDPC, ils peuvent alors annuler leur inscription.

Les actions de formation dispensées par l'ANFE visent l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances. Aucune de ces actions de formation n'est certifiante ou qualifiante au sens du Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles mais certaines sont sanctionnées par un certificat de formation délivré par leur concepteur ou par une société savante. L'ANFE s'appuie sur les conseils du Collège Formation rattaché au Comité Scientifique de l'ANFE et chargé de la veille scientifique des programmes de formation, afin de s'assurer que les programmes soient actualisés en fonction des évolutions technologiques, sociales, pédagogiques, etc.

**Ce catalogue peut être mis à jour partiellement en cours d'année, et plusieurs fois si nécessaire,** c'est pourquoi la date de mise à jour de chaque page programme peut différer sur la version du catalogue en numérique, ce dernier étant consultable sur le site internet <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc>.

**Les dates de chaque session de formation ouverte et le nombre de places restant disponibles, n'apparaissent pas sur le catalogue** mais ces renseignements sont disponibles sur le

site internet <http://www.anfe.fr/s-inscrire> ou dans le sommaire téléchargeable sur le site internet <http://www.anfe.fr/les-formations>.

Le catalogue est organisé sous la forme de **13 thèmes de formations** identifiés par des codes produit (cf. sommaire).

Chaque programme est identifié par un **code produit** propre selon le thème de formation et un numéro (exemple : E01).

Chaque session de formation est identifiée par un **numéro de session** à 6 chiffres dont les 2 premiers chiffres correspondent à l'année de la session (ex. : 210001 pour 2021).

Le SFC organise plus de 150 sessions de formation par an représentant plus de 35000 heures de formation.

**Chaque programme renvoie à une ou plusieurs compétences issues du référentiel de compétences apparaissant dans l'annexe II de l'Arrêté du 5 Juillet 2010 relatif au diplôme d'État d'Ergothérapeutes**

1. Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique.
2. Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement.
3. Mettre en œuvre des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psycho-sociale en ergothérapie.
4. Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques.
5. Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique.
6. Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie.
7. Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle.
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
9. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
10. Former et informer.

**Possibilité de formation sur site (cf. CGV en formations sur site)**

Si cette mention apparaît sur le programme, la formation peut être réalisée sur site, en intra-établissement ou mutualisé (entre personnes issus de différents employeurs ou libéraux ou particuliers), dans la limite des disponibilités des formateurs. La durée et le contenu de certains programmes peuvent être adaptés sur demande adressée à [sfc.ingenierie@anfe.fr](mailto:sfc.ingenierie@anfe.fr), avec un cahier des charges et le formulaire de demande de devis sur site (disponible au catalogue ou sur internet).

Vos Correspondants Service  
Formation Continue ANFE :

**Christophe FOSSE**, Secrétaire SFC,  
pour l'accueil et la gestion des formations  
inter-établissements, [sfc.secretariat@anfe.fr](mailto:sfc.secretariat@anfe.fr)

**Myriam HASNAOUI**, Assistante SFC,  
pour la gestion des formations sur site,  
[sfc.assistante@anfe.fr](mailto:sfc.assistante@anfe.fr)

**Hélène CORLAY**, Chargée d'ingénierie  
des formations et des demandes de  
formations sur site, [sfc.ingenierie@anfe.fr](mailto:sfc.ingenierie@anfe.fr)

**Florence JEAY**, Responsable SFC,  
en charge des questions pédagogiques et  
administratives, [sfc.responsable@anfe.fr](mailto:sfc.responsable@anfe.fr)

#### **INFORMATIONS ANFE pour les demandes de financement OPCO :**

**Adresse postale :** ANFE 64 rue Nationale CS 41362 75214  
Paris cedex 13

**Tél. SFC :** 01 45 84 33 21 (pas de fax)

Organisme enregistré sous le N. 11754874075 auprès  
du Préfet de région Île-de-France (cet enregistrement  
ne vaut pas agrément de l'État)

ODPC : N. 1368 (organisme habilité à dispenser des  
programmes DPC pour les Ergothérapeutes et Masseurs-  
Kinésithérapeutes Français)

N. Siret : 309 065 050 00077 - N. TVA intracommunautaire /

VAT NUMBER : FR 01 309 065 050

DATADOCK N. 0026657



## Conditions générales de vente et modalités d'inscription individuelle (formations inter-établissements)

Au préalable, vous pouvez consulter en ligne,  
le catalogue ainsi que le sommaire contenant les dates  
des formations inter-établissements sur le site  
<http://www.anfe.fr/s-inscrire>.

L'entrée en formation continue à l'ANFE ne nécessite  
pas de sélection dès lors que le candidat correspond  
au public visé par la formation.

Pour éviter toute erreur d'enregistrement, toutes les  
demandes d'inscription doivent préciser le code produit  
et le numéro de la session de la formation.

### **1ère ÉTAPE : LA PRÉINSCRIPTION**

Il est conseillé de s'inscrire au plus tard deux mois avant  
le début de la formation pour que celle-ci soit préparée  
et réalisée dans de bonnes conditions selon ses  
exigences spécifiques (envoi de consignes préalables,  
envoi de questionnaires préformation, commande et  
envoi de matériel, reprographie et envoi de supports  
pédagogiques, enregistrement de données pour les  
formations certifiantes, etc.).

Les préinscriptions aux formations sont enregistrées par  
ordre d'arrivée. Vous pouvez utiliser l'un des trois modes  
de préinscription suivants :

#### **1.1. Préinscription en ligne (à privilégier) et devis :**

Nous vous conseillons de vous préinscrire directement  
sur notre site : <http://www.anfe.fr/s-inscrire>

Vous aurez ainsi accès aux programmes et serez informé  
en temps réel du nombre de places disponibles.

Votre préinscription nous sera transmise, et vous recevrez  
3 documents dont 2 dans le même fichier numérique : un  
devis/récapitulatif de pré-inscription accompagné d'une  
confirmation de pré-inscription et le programme qui vous  
seront envoyés dans la journée à l'adresse email que  
vous aurez enregistrée.

Vous pourrez transmettre ces documents au financeur  
de la formation pour qu'il étudie votre demande de  
financement.

Dès réception ou dès confirmation du financement, le  
financeur devra imprimer la confirmation de préinscription  
et la renvoyer à l'ANFE dûment complétée et corrigée  
si nécessaire avec sa confirmation de financement  
(cf « 2ème étape » ci dessous) :

- soit par courrier postal à « ANFE 64 rue Nationale,  
CS 41362, 75214 Paris Cedex 13 »
- soit par email à [sfc.secretariat@anfe.fr](mailto:sfc.secretariat@anfe.fr)

Lors de la confirmation d'inscription, si votre  
établissement possède le matériel inclus par défaut  
(précisé dans les modalités de la page programme),  
veuillez spécifier si vous souhaitez en déduire le coût,  
ou préciser s'il y en a plusieurs, quel matériel et combien  
vous souhaitez inclure dans le coût de la formation.  
Si vous êtes en situation de handicap, vous devez le  
signaler lors de votre inscription pour que les moyens  
nécessaires à votre accueil et à votre formation soient  
mobilisés

#### **1.2. Bulletin d'inscription individuelle :**

Le bulletin d'inscription individuelle se trouve :

- dans le catalogue et peut être photocopié
- sur le site <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> Rubrique CGV Formations inter-établissements,  
pour le télécharger et l'imprimer

Si vous êtes en situation de handicap, vous devez  
le signaler lors de votre inscription pour que les moyens  
nécessaires à votre accueil et à votre formation soient  
mobilisés.

Lors de la confirmation d'inscription, si les modalités de  
la formation le précisent, veuillez spécifier le cas échéant  
si vous souhaitez déduire le coût du matériel si votre  
établissement le possède déjà ou préciser s'il y en a  
plusieurs, quel matériel et combien vous souhaitez inclure  
dans le coût de la formation.

Le financeur de la formation devra l'adresser à l'ANFE  
avec sa confirmation de financement (cf « 2ème étape »  
ci dessous) :

- soit par courrier postal à « ANFE 64 rue Nationale,  
CS 41362, 75214 Paris Cedex 13 »
- soit par email à [sfc.secretariat@anfe.fr](mailto:sfc.secretariat@anfe.fr)

#### **1.3. Exceptionnellement, en cas de délais très courts :**

Sous réserve de places disponibles, sans que l'ANFE  
puisse s'engager à fournir le matériel éventuellement  
prévu dans le coût de la formation et sous réserve  
qu'un travail préalable de l'apprenant ne soit pas  
demandé, vous pouvez nous communiquer votre  
demande d'inscription en ayant préparé au préalable  
les informations nécessaires à l'établissement de  
votre convention de formation (cf. bulletin d'inscription  
individuelle : intitulé et dates de la formation,  
coordonnées du financeur, coordonnées du référent  
administratif de la formation, coordonnées du stagiaire,  
situation de handicap) :

- soit par email à [sfc.secretariat@anfe.fr](mailto:sfc.secretariat@anfe.fr) (de préférence),
- soit par téléphone au service formation continue  
joignable au 01 45 84 33 21.

## 2ème ÉTAPE : LA CONFIRMATION DE FINANCEMENT PAR LE STAGIAIRE ET/OU L'EMPLOYEUR

La préinscription ne sera définitivement enregistrée par nos services qu'à réception de la confirmation de préinscription (préinscription en ligne) ou du bulletin d'inscription individuelle, dûment complété, accompagné de :

- soit un chèque d'acompte de 30% du prix de la formation (sauf mention contraire sur le programme concerné), le virement devant préciser la référence du code produit ou du numéro de session et les nom et prénom du participant
- soit une attestation de financement de la formation sur papier en-tête (pour les établissements publics uniquement)

À défaut, la place sera proposée aux inscrits sur liste d'attente.

Dans certains cas, une session supplémentaire peut être ouverte. Les personnes sur liste d'attente en sont immédiatement informées par email et/ou par téléphone. Un délai de rétraction de 10 jours est accordé après une confirmation de financement.

En cas de désistement du stagiaire ou d'annulation du fait de l'ANFE, le financeur doit préciser à l'ANFE les coordonnées et les modalités de remboursement de l'acompte versé afin que l'ANFE procède à son remboursement sous 15 jours ouvrables, hors congés scolaires, (par chèque ou par virement, nom du destinataire et adresse postale, ordre du chèque ou coordonnées bancaires).

Tous les programmes de formation peuvent être financés selon plusieurs dispositifs de financement de la formation continue (se rapprocher de son OPCO de branche ou POLE EMPLOI pour une demande de prise en charge) : plan de formation de l'employeur, période de professionnalisation, congé individuel de formation, FPSPP, Aide Individuelle à la Formation. Attention cependant, aucun des programmes de formation du catalogue ANFE ne peut être financé sur le Compte Personnel de Formation (CPF).

La demande de financement est de la responsabilité du participant ou de son employeur, qui doit impérativement informer l'ANFE en cas de subrogation de paiement. Les heures non réalisées et dont l'absence n'aura pas été justifiée seront facturées au stagiaire ou son employeur. L'ANFE s'engage à ne pas diffuser des informations relatives à sa base de données clients et stagiaires, sans accord préalable de leur part.

Les formations peuvent être accessibles sur demande aux personnes en situation de handicap.

## 3ème ÉTAPE : LA CONFIRMATION DE LA FORMATION PAR L'ANFE

Le nombre de places ouvertes étant limité pour chaque session (nombre variable, en général 12 personnes maximum par groupe), ce nombre est mis à jour quotidiennement et consultable en ligne sur le site internet [www.anfe.fr/s-inscrire](http://www.anfe.fr/s-inscrire).

Les inscriptions, qui sont transmises à l'ANFE après l'atteinte du seuil maximal, sont enregistrées sur liste d'attente.

Une place peut être proposée à tout moment aux personnes inscrites sur liste d'attente en cas de désistement avant la formation.

Les formations sont confirmées au plus tard 45 jours avant leur date de début, sauf mention contraire de la part du secrétariat, si le nombre minimal d'inscriptions est atteint. Une convention de formation est alors envoyée **par email** au référent administratif mentionné sur la fiche de préinscription, dès que le minimum d'inscriptions requis sera atteint, sauf information contraire signalée par le service formation en cas d'annulation ou de report de la formation. Les acomptes seront remboursés en cas d'annulation de la formation ou de report refusé par le client.

*\* Un délai plus important peut être prévu en cas de travail préalable demandé aux apprenants ou en cas d'achat de matériel nécessaire au suivi de la formation ou en cas de présence d'intervenants venant de l'étranger.*

À cette convention, seront joints :

- une convocation précisant, le cas échéant, le matériel et/ou les documents à apporter et/ou les travaux préalables et un règlement intérieur
- un déroulement détaillé avec les horaires
- un plan d'accès et si besoin une liste d'hôtels
- les supports nécessaires au travail préalable

Par la signature de la convention de formation, le référent formation du client s'engage à transmettre les documents dès réception à l'apprenant.

Prenez, dès lors, les dispositions nécessaires au transport et à l'hébergement pour la durée de la formation. Sauf mention contraire, les repas, l'hébergement et les transports ne sont pas à la charge de l'ANFE, mais les repas peuvent être pris en commun avec réservation par l'ANFE ou l'établissement d'accueil à proximité du lieu de stage (cf. précisions dans le plan d'accès joint à la convocation).

Tous les lieux de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

**L'inscription sera définitive et la place réservée, dès réception de la convention signée. À défaut, la place sera proposée aux personnes inscrites sur liste d'attente dans les 15 jours précédant la formation.**

Un délai de rétraction de 10 jours est accordé après la signature de la convention de formation. À réception de la convention signée, le client recevra le matériel inclus dans le coût de la formation ; selon les modalités pédagogiques, le matériel sera soit envoyé avant la formation soit remis pendant la formation.

Toute modification (report de dates, changement de lieu, etc.) est signalée par email et/ou téléphone et fait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

#### 4ème ÉTAPE : RÉALISATION DE LA FORMATION ET ATTESTATIONS

Toutes les formations sont dispensées en français sauf mention contraire sur le programme (une traduction est assurée le cas échéant). Des supports pédagogiques dans une langue étrangère sont parfois utilisés, cela est précisé le cas échéant sur le programme. Les horaires de formation sont inscrits sur le déroulement détaillé. Tous les programmes de formation sont dispensés en présentiel ; sauf mention contraire pour certains qui se déroulent dans un format hybride (partie à distance en ligne sur internet + partie en présentiel) ou mixte (partie en présentiel + partie à distance en visioconférence, échange d'emails, site intranet). Dans le cas des programmes mixtes, une feuille d'émargement individuelle relative au temps de formation à distance devra être complétée et signée par chaque participant et contre-signée par les formateurs. Il sera également proposé de signer un Protocole Individuel de Formation (PIF) en tripartite (ANFE, participant, employeur), document souvent exigé par les financeurs tels que les OPCO. Dans le cas d'un travail à distance avant ou après la formation en présentiel, voire aussi d'un travail en intersession, une adresse email de chaque participant (de préférence personnelle) devra être communiquée aux formateurs et au SFC. Cette modalité fait partie intégrante des modalités d'évaluation et dans le cadre de la démarche DPC, le SFC s'engageant toutefois à ne pas diffuser des informations relatives à sa base de données clients et stagiaires, sans accord préalable de leur part (cf. mention dans les conventions). Nous disposons pour nos formations de locaux spécialement équipés.

Afin que vous puissiez approfondir votre formation, des documents pédagogiques conçus par le formateur seront remis pendant la formation.

L'adaptation pédagogique aux différentes situations de handicap est possible mais devra être anticipée par le stagiaire ou son employeur qui devra signaler dès l'inscription à l'ANFE s'il a un handicap afin que le service formation continue et les formateurs puissent adapter l'organisation de la formation en conséquence dans la mesure du possible (ex. : édition d'un support de cours en grosses lettres pour une personne mal-voyante).

**Une attestation de présence** est envoyée à l'employeur avec la facture après chaque partie de formation, sous réserve que la feuille d'émargement ait été dûment signée.

**Une attestation de fin de formation** sera remise à chaque participant après validation par le formateur (une copie est conservée par l'ANFE) en fin de formation ou après envoi du questionnaire ou du travail post-formation permettant d'évaluer les acquis.

Pour les programmes de Développement Professionnel Continu (DPC), **une attestation de participation à un programme de DPC** sera remise aux Ergothérapeutes et Masseurs-Kinésithérapeutes Français, sous réserve qu'ils aient respecté les consignes de l'organisme (questionnaires à compléter ou travaux pratiques à réaliser). Pour les formations certifiantes, **un certificat de formation** sera également fourni. Attention, aucune

certification du catalogue n'est reconnue au sens du Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles et aucune formation n'est éligible au Compte Personnel de Formation.

Pour les participants exerçant en libéral ayant obtenu un financement auprès de leur OPCO : une attestation de présence et de règlement accompagnée de la/des facture(s) acquittée(s), seront transmises par l'ANFE. La demande devra être exprimée par le libéral, de préférence par email, à [sfc.secretariat@anfe.fr](mailto:sfc.secretariat@anfe.fr), en précisant le numéro de la /des facture(s) de formation ANFE concernée(s) et sous réserve que les factures soient acquittées en totalité : environ 1 mois après le règlement par virement bancaire ou dès envoi du chèque.

#### 5ème ÉTAPE : FACTURATION

Une facture sera envoyée à l'issue de chaque partie de la formation.

Les tarifs indiqués ne sont pas assujettis à la T.V.A.

Le tarif adhérent ne s'applique qu'aux Ergothérapeutes ayant personnellement rempli un bulletin d'adhésion et ayant versé leur cotisation sur l'année en cours du stage à la date de la signature de la convention. L'adhésion peut se faire directement sur le site [www.anfe.fr](http://www.anfe.fr) / Rubrique Boutique / j'Adhère à l'ANFE, avec paiement en ligne, ou chèque.

Le tarif des formations précise, le cas échéant, s'il inclut les frais de repas et d'hébergement des stagiaires ainsi que le coût et le nom d'un ou plusieurs matériel(s). Tous les coûts comprennent les frais des formateurs en termes d'hébergement, de restauration et de transport ainsi que le suivi pédagogique le cas échéant.

Le règlement de la facture devra intervenir à réception :

- soit par chèque (faire figurer le N° de facture au dos du chèque)
- soit par virement (indiquer le N° de facture en objet du virement)

Toute formation entamée est due, y compris celles en deux parties.

Les modalités de remboursement en cas de désistement sont les suivantes :

- jusqu'à un mois avant le début de la formation, l'ANFE facturera 30% du coût total.
- à moins d'un mois du début de la formation, la totalité sera facturée, hormis le matériel propre au stagiaire et qui n'aurait pas été commandé à la date du désistement.

Ces règles sont applicables sauf cas de force majeure dûment justifié (maladie, maternité, décès, fin du contrat de travail, confinement), où les acomptes seront remboursés par l'ANFE au client.

Tout désistement doit parvenir par écrit à l'ANFE avec un justificatif (exemple : arrêt maladie).

En cas de désistement du stagiaire ou d'annulation du fait de l'ANFE, le financeur doit préciser à l'ANFE les coordonnées et les modalités de remboursement de l'acompte versé afin que l'ANFE procède à son remboursement sous 15 jours ouvrables, hors congés scolaires, (par chèque ou par virement, nom du destinataire et adresse postale, ordre du chèque ou coordonnées bancaires).

**BULLETIN  
D'INSCRIPTION  
INDIVIDUELLE 2021**

**FORMATION CONTINUE ANFE**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT :**

sfc.secretariat@anfe.fr

OU 01 45 84 33 21 OU www.anfe.fr

Envoi par courrier à :  
**ANFE 64 rue Nationale  
CS 41362 - 75214 Paris Cedex 13**

**Accompagné d'un chèque d'acompte de 30%**  
(à défaut une attestation de prise en charge, pour les établissements publics uniquement)

**OU** envoi par mail à :  
**sfc.secretariat@anfe.fr**

**Accompagné d'une attestation de prise en charge pour les établissements publics** ou envoi du chèque d'acompte de 30 % par courrier en précisant la référence de la session de formation et les nom et prénom du stagiaire  
Compléter le pdf en version numérique (Outils/Remplir et signer)

**OU** Préinscriptions en ligne :  
**http://www.anfe.fr/s-inscrire**

**Préinscription en ligne à confirmer ensuite par courrier** avec un chèque d'acompte de 30 % ou par email avec attestation de prise en charge (établissements publics)

**Organisme enregistré sous le n°11754874075 auprès du préfet de région Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.**

**NUMERO ODPC : 1368** (organisme habilité à dispenser des programmes DPC pour les Ergothérapeutes et Masseur-Kinésithérapeutes Français)

**DATADOCK n° 0026657 - N° Siret : 309 065 050 00077 - APE 8559A - Association déclarée Loi 1901**

**RÉFÉRENCES DE LA FORMATION** Code Produit et N° session : .....

Titre : .....

Dates : ..... Coût en euros TTC\* : .....

\* **MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE - SUPPORT PÉDAGOGIQUE** : Si le coût de la formation inclut du matériel ou des supports pédagogiques, généralement nécessaires pour la pratique, souhaitez-vous le déduire (si le service le possède déjà)?  Oui  Non

\* **LE TARIF ADHÉRENT** ne s'applique qu'aux Ergothérapeutes ayant renvoyé un bulletin d'adhésion de la même année et ayant versé une cotisation à la date de signature de la convention.

**FINANCEUR**  Établissement  Particulier  Professionnel libéral

Type :  Public  Privé  Autre (OPCO...) : .....

Raison sociale / Nom Prénom : .....

Adresse postale de facturation : .....

Nom Prénom du Directeur de l'Établissement ou du signataire de la convention : .....

Mode de confirmation du financement de la formation :  Versement d'un acompte de 30 % du coût du stage

Mode de versement précisant la référence de la formation et les nom/prénom du stagiaire :  Chèque ou  Virement

Attestation de prise en charge (établissement public uniquement)

**RÉFÉRENT ADMINISTRATIF DE LA FORMATION** (responsable formation, RH, secrétaire de direction)

Nom Prénom : .....

Fonction : ..... Tél : .....

Email (obligatoire pour l'envoi de la convention et la convocation) : .....

Adresse postale d'envoi de la facture et des attestations si différente du financeur : .....

**STAGIAIRE** Nom : ..... Prénom : .....

Nom de naissance : ..... Profession\*\* : .....

Tél : ..... Email (obligatoire pour le suivi DPC) : .....

N° Sécurité Sociale + clé : ..... N° ADELI ou RPPS : .....

Date et lieu de naissance : .....

Mode d'exercice dominant :  Salarié  Libéral  Mixte  Service de santé des armées

Adhérent ANFE :  Oui  Non N° Adhérent ANFE : .....

Situation de handicap nécessitant une adaptation des moyens pédagogiques et logistiques :  Oui  Non

Si « oui » préciser les adaptations requises

\*\* L'ANFE se réserve le droit de demander la communication du diplôme du stagiaire et de refuser l'accès de certaines formations aux professionnels ne correspondant pas au public ciblé et aux pré-requis indiqués sur le programme.

Par ma signature, j'accepte les modalités d'inscription, d'annulation et de report des formations mentionnées dans le catalogue ANFE.

Fait à ....., le ..... Signature et Cachet :

Envoi par courrier à :

**ANFE - 64 rue Nationale - CS 41362 - 75214 Paris Cedex 13**



Envoi par email à :

**sfc.ingenierie@anfe.fr**

Formations sur site ouvertes aux stagiaires extérieurs : consulter le site <http://www.anfe.fr/s-inscrire>

**Organisme enregistré sous le n°11754874075 auprès du préfet de région Île-de-France.** Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État  
**NUMERO ODPD : 1368 (organisme habilité à dispenser des programmes DPC pour les Ergothérapeutes et Masseur-Kinésithérapeutes Français**  
**DATADOCK n° 0026657 - N° Siret : 309 065 050 00077 - APE 8559A**  
**Association déclarée Loi 1901**

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE FORMATION INTRA-ÉTABLISSEMENT OU MUTUALISÉE (FORMATIONS SUR SITE)**

Les formations sur site s'adressent aux personnes souhaitant réaliser une formation sur site, éventuellement ouverte à des personnes extérieures :

- soit pour plusieurs collaborateurs d'un même établissement (**formation intra-établissement**). Dans ce cas, l'ANFE émettra un devis de formation sur site, valable uniquement en intra-établissement, pendant 6 mois. Si le financement est confirmé, et après réception des renseignements nécessaires (logistiques et administratives), une convention de formation unique en intra-établissement sera établie. Une convention particulière en intra-établissement pourra être établie si le coût dépend du nombre de participants en termes de matériel et de suivi pédagogique.
- soit pour plusieurs collaborateurs d'établissements partenaires ou du même groupe ou plusieurs personnes travaillant en libéral et/ou en recherche d'emploi.

Dans ces deux cas, nous parlerons de **formation mutualisée** entre plusieurs financeurs qui nécessitera l'établissement de plusieurs conventions de formation distinctes.

Les modalités d'inscription individuelle seront appliquées aux formations mutualisées :

- un tarif individuel sera fixé par l'ANFE
- la formation ne sera confirmée que lors de l'atteinte d'un minimum de stagiaires inscrits (nombre défini par l'ANFE)
- les établissements publics doivent transmettre un bulletin d'inscription et une attestation de prise en charge, et les établissements privés doivent transmettre un bulletin d'inscription et un chèque d'acompte dont le montant sera précisé par le service formation continue.

La formation sur site concernera soit une formation du catalogue, selon le même format ou non (durée, intervenants, objectifs, contenu) soit une demande sur un thème en particulier.

Tout au long de l'année, des sessions de formations sur site sont organisées ; certaines d'entre elles peuvent accueillir des stagiaires extérieurs ; vous pouvez consulter en ligne les dates sur le site <http://www.anfe.fr/s-inscrire>

#### **Demande de formation sur site ou mutualisée :**

Pour étudier votre projet de formation sur site, merci d'adresser votre cahier des charges par email à [sfc.ingenierie@anfe.fr](mailto:sfc.ingenierie@anfe.fr) en joignant le formulaire de demande de devis de formation sur site. Un devis et une proposition de programme vous seront adressés dans les meilleurs délais, avec, si possible des propositions de dates, en fonction des disponibilités des intervenants. Tous les devis ANFE comprennent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs. Les devis peuvent comprendre le cas échéant du matériel, des supports et/ou le suivi pédagogique des stagiaires. Les devis n'incluent pas les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des stagiaires ni les frais éventuels de locaux. Toutefois, sur demande par la personne référente à l'initiative d'un projet de formation sur site mutualisé, l'ANFE peut prévoir de prendre en charge la location de locaux et les collations, ainsi que le prêt de matériel si nécessaire.

Les devis sont valables 6 mois sous réserve d'ajustements possibles au moment de la confirmation de financement par le client pour différents motifs (changement de formateurs selon leurs disponibilités, évolution du programme, évolution des modalités matérielles, etc.).

#### **Confirmation de la formation :**

Dès confirmation du financement de la formation, vous devez communiquer à l'ANFE, par email à [sfc.assistante@anfe.fr](mailto:sfc.assistante@anfe.fr), le devis signé, accompagné des informations logistiques\* et administratives\* ci-dessous nécessaires à l'organisation de la formation (vous référer aux conditions générales de ventes jointes au devis transmis par l'ANFE). L'ANFE ne pourra organiser la formation que sous réserve des disponibilités des formateurs à la date de réception de ces éléments. Le cas échéant, une convention de formation et le programme de la formation seront adressés au correspondant administratif concerné avec les informations utiles.

#### **\*INFORMATIONS LOGISTIQUES permettant l'organisation de la formation :**

- adresse du lieu de formation et périodes de formation souhaitées précisant les contraintes éventuelles
- coordonnées du référent sur place en charge de l'accueil des formateurs
- coordonnées du référent de l'équipe s'il est différent
- si la formation inclut le coût d'un matériel en particulier, veuillez en préciser le nombre par structure ou par stagiaire
- veuillez vérifier les contraintes matérielles de la formation pour en assurer son organisation (mise à disposition de locaux, patients, matériel spécifique, etc.)
- veuillez signaler si un participant est en situation de handicap nécessitant une adaptation des modalités pédagogiques et logistiques

#### **\*\*INFORMATIONS ADMINISTRATIVES permettant l'établissement de la convention de formation :**

- raison sociale et adresse de l'établissement signataire de la convention
- nom, prénom et fonction du signataire de la convention (directeur ou autre)
- liste des participants : nom, prénom, métier, n° ADEL si connu, email de préférence personnel pour permettre le suivi des pratiques par les formateurs
- coordonnées du référent administratif du service formation en charge de la gestion de la convention et des convocations

Par la signature de la convention de formation, le référent formation du client s'engage à transmettre aux stagiaires une convocation avec le programme ainsi que les informations et documents joints le concernant. Un délai de rétraction de 10 jours est accordé après la signature de la convention de formation. Toute modification est signalée par email et téléphone et fait l'objet d'un avenant à la convention de formation.

**Réalisation et facturation : cf page 9**

**FORMULAIRE  
DE DEMANDE  
DE FORMATION  
SUR SITE ANFE  
À RENOYER SI POSSIBLE  
ACCOMPAGNÉ DU CAHIER  
DES CHARGES DU CLIENT**

Envoi par courrier à :  
**ANFE - 64 rue Nationale - CS 41362 - 75214 Paris Cedex 13**

Envoi par email à : **sfc.ingenierie@anfe.fr** | Compléter le pdf en version numérique  
(Outils/Remplir et signer)

Formations sur site publiées et ouvertes aux stagiaires extérieurs :  
consulter le site <http://www.anfe.fr/s-inscrire>

**Organisme enregistré sous le n°11754874075 auprès du préfet de région  
Île -de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.**

**NUMERO ODPC : 1368** (organisme habilité à dispenser des programmes DPC  
pour les Ergothérapeutes et Masseurs-Kinésithérapeutes Français)

**DATADOCK n° 0026657 - N° Siret : 309 065 050 00077 - APE 8559A – Association déclarée Loi 1901**

**L'ANFE ne pourra pas étudier votre demande si les informations demandées ci-après sont incomplètes, le délai de réponse étant d'environ 15 jours. Les demandes de programme sur mesure pourront être honorées si :**  
- la durée de la formation permet d'atteindre les objectifs en abordant dans de bonnes conditions le contenu demandé.  
- le programme demandé et les compétences du formateur peuvent répondre au public ciblé.

**IDENTIFICATION DU CLIENT demandeur du projet de formation sur site :**

Raison sociale : .....  
Adresse postale : .....  
Nom Prénom Fonction du demandeur : .....  
Tél : ..... Email : .....  
Réfèrent administratif ou de l'équipe (si différent) : .....  
Tél : ..... Email : .....  
Nom Prénom du Directeur signataire du devis (si différent) : .....  
Tél : ..... Email : .....

**NOMBRE DE FINANCEUR(S) du projet de formation sur site :**  Unique (formation intra)  Multiple\* (formation mutualisée)

\*Gestion par votre établissement : Si vous prévoyez d'organiser une formation sur site avec des participants issus de votre réseau, **merci de nous le signaler dès la demande de devis** (nous communiquer leurs coordonnées par la suite : bulletin d'inscription individuelle à joindre).

\*Gestion par l'ANFE : accepteriez-vous d'accueillir éventuellement des stagiaires extérieurs :  Oui  Non

**IDENTIFICATION DE LA PRESTATION DEMANDÉE :**

Code Produit ANFE de la formation : ..... à défaut, thème de formation souhaité : .....  
Contexte de la demande (qui en est à l'origine, quelle problématique) : .....  
Structure (type de structure, population accueillie, matériel spécifique utilisé, intervention ou non sur les lieux de vie) : .....  
Besoins liés à la demande de formation : .....  
Objectifs opérationnels de la formation : .....

- Nombre total estimé de participants : au minimum ..... au maximum .....

Participant(s) en situation de handicap nécessitant une adaptation des moyens pédagogiques et logistiques :  Oui  Non

Si « oui » préciser les adaptations requises : .....

Programme identique à celui du catalogue ANFE (objectifs, contenu, durée, public) :  Oui  Non

\*Si « Non », pour un programme sur mesure (sous réserve de faisabilité), envoyer un cahier des charges précisant :

- Public visé\*\* :

Ergothérapeutes uniquement au nombre de : .....  Ergothérapeutes enseignants d'IFE au nombre de : .....

Équipe pluridisciplinaire, préciser les professions : .....

Services concernés et type de clientèle (enfants et/ou adultes/personnes âgées) : .....

Niveau d'expérience : .....

- Durée totale (en jours et en heures) : ..... Entourer si la durée demandée est : souhaitée ou impérative

\*\* L'ANFE se réserve le droit de demander la communication du diplôme des stagiaires et de refuser l'accès de la formation aux professionnels ne correspondant pas au public ciblé et aux pré-requis indiqués sur le programme joint à la convention.

**MODALITÉS LOGISTIQUES :**

Lieu de la formation : ..... Si la location d'une salle est nécessaire, coût de la location par jour incluant les collations : .....

Planning de la formation : Année / Durée souhaitées et contraintes de planning (jours de semaine, congés scolaires, etc.) : .....

Si le coût de la formation inclut du matériel ou des supports pédagogiques, veuillez préciser le nombre nécessaire : .....

**Par ma signature, j'accepte les modalités d'inscription, d'annulation et de report des formations ANFE.**

Fait à ....., le ..... Signature et Cachet :

*Pour les besoins de l'inscription en formation, nous collectons des données personnelles. Ces données sont destinées à notre organisme de formation et peuvent éventuellement être transmises à nos sous traitants dans le cadre de la même finalité. Les données sont conservées durant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité de vos données, du droit d'obtenir la limitation du traitement. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant à [directeur@anfe.fr](mailto:directeur@anfe.fr).*



PAGES	SESSIONS	CODES	SOMMAIRE DES FORMATIONS CONTINUES ANFE 2021 PAR THÈMES	LIEU
<b>ENFANTS (CODES PRODUITS E)</b>				
15	210001	E01	Approche d'intégration sensorielle selon A.J. AYRES, Ergothérapeute - Module 1 / 3 : Fondements	Paris 13
16	210002	E15	Approche d'intégration sensorielle selon A.J. AYRES, Ergothérapeute - Module 2 / 3 : Évaluation et intervention	Paris 13
17	210003	E22	Approche d'intégration sensorielle selon A.J. AYRES, Ergothérapeute - Module 3 / 3 : Supervision et analyse des pratiques	Paris 13
18	210004	E29	Troubles alimentaires en pédiatrie : intervention en ergothérapie	Paris 13
19	210005	E03	Évaluation et rééducation en ergothérapie des enfants présentant des troubles d'apprentissage (Dyspraxie/Trouble d'Acquisition de la Coordination, Dyscalculie)	Paris 13
20	210006	E04	E.T.I.gem : Éducation Thérapeutique Instrumentale appliquée au graphisme et à l'écriture manuelle	Paris 13
21	210007	E05	ABC Boum + : Approche d'enseignement et de rééducation de la graphomotricité	Paris 13 / Province
22	210008	E05B	Le traitement des difficultés motrices en lien avec l'écriture chez l'enfant présentant un trouble du développement	Paris 13
23	210009	E09	Évaluation et prise en charge des troubles des dysfonctions visuelles chez l'enfant	Paris 13
24	210010	E20	Cognition arithmétique et dyscalculie : regards croisés entre langage, espace, et nombre	Paris 13
25	210011	E23	Facteurs influençant l'écriture manuelle et moyens de rééducation de la dysgraphie chez l'enfant	Paris 13
26	210012	E31	Intervention précoce en ergothérapie pour les enfants avec Trouble du Neuro-Développement	Paris 13
27	210013	E30	Formation certifiante pour la passation et l'interprétation du Both Hands Assessment (BoHA)	Lyon 69
28	210014	E25	Formation certifiante pour la passation et l'interprétation du Mini-AHA : Assisting Hand Assessment pour les bébés de 8 mois à 18 mois	Lyon 69
29	210015	E11	Formation certifiante pour la passation et l'interprétation du AHA 18-18 : Assisting Hand Assessment pour les enfants et adolescents de 18 mois à 18 ans (Module 1 / 2)	Lyon 69
30	210016	E11B	Formation certifiante pour la passation et l'interprétation du AHA 18-18 : Assisting Hand Assessment pour les enfants et adolescents de 18 mois à 18 ans (Module 2 / 2)	Lyon 69
31	210017	E12	Approche neuro-orthopédique du membre supérieur de l'enfant cérébrolésé	Paris 13
32	210018	E13	Rééducation et prise en charge sensorimotrice globale du bébé « à risques » et du jeune enfant (0-3 ans) ayant un retard psychomoteur	Paris 13 / Province
33	210019	E14	Rééducation et prise en charge sensorimotrice globale de l'enfant (4 ans et plus) ayant des dysfonctionnements liés à une « lésion cérébrale »	Paris 13
34	210020	E24	Appareillages, orthèses, et adaptations sur mesure, relais du développement sensori-moteur : pour l'enfant ayant un retard sensori-moteur ou l'enfant...	Paris 13
35	210021	E06	Évaluation des besoins et préconisation d'aides techniques informatiques dans le cadre de la scolarisation	Paris 13
<b>ENFANTS ET ADULTES (CODES PRODUITS EA)</b>				
36	210022	EA06	Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) - Module 1 / 3 : Autisme, Actualité et Pratique	Paris 13
36	210022	EA06B	Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) - Module 2 / 3 : Quelle évaluation en ergothérapie ?	Paris 13
36	210022	EA06C	Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) - Module 3 / 3 : Projet thérapeutique, Amélioration des pratiques	Paris 13
37	210023	EA07	Impact d'une déficience sur le schéma corporel apports de la sophrologie en ergothérapie	Paris 13
38	210024	EA20	L'entretien en ergothérapie par l'utilisation de la MCRO issue du MCREO, en France	Paris 13
39	210025	EA18	L'Approche CO-OP (Cognitive Orientation to daily Occupational Performance) : L'orientation cognitive au rendement occupationnel quotidien	Paris 13 / Province
40	210026	EA22	L'intervention ergothérapique en soins palliatifs auprès d'adultes : enjeux et spécificités	Paris 13
<b>PSYCHIATRIE / SANTÉ MENTALE ET GÉRONTOPSYCHIATRIE (CODES PRODUITS PSY)</b>				
41	210027	EA21-PSY15	Les méthodes projectives dans le processus d'évaluation et d'intervention en ergothérapie	Paris 13
42	210028	PSY11	Utilisation de trois échelles d'évaluation en santé mentale : ELADEB-R, AERES et TEM	Paris 13
43	210029	PSY14	Évaluations de l'adulte en santé mentale et remédiation cognitive en ergothérapie	Paris 13 puis Avignon
44	210030	PSY20	Jeux et métaphores à visée thérapeutique	Paris 13
45	210031	PSY21	Les ateliers d'écritures en santé mentale : une pratique occupationnelle émancipatrice	Paris 13
46	210032	PSY22	La démarche de l'ergothérapeute en réhabilitation psychosociale	Paris 13
<b>NEUROLOGIE ET TRAUMATOLOGIE (CODES PRODUITS NT)</b>				
47	210033	NT06A	Concept NER21* et approche Bobath actuelle (Niveau 1 / 3) - Évaluation et rééducation de la personne post-AVC (adolescente ou adulte)	St Maurice (94)
48	210034	NT06B	Concept NER21* et approche Bobath actuelle (Niveau 2 / 3) - Rééducation et réadaptation de la personne hémiparétique (ado/adulte)	St Maurice (94)
49	210035	NT07	Intervention de l'Ergothérapeute auprès des personnes atteintes d'un AVC et de leur famille : de l'UNV au domicile	Paris 13
50	210036	NT08	Paraplégie - Tétraplégie, quelle intervention en ergothérapie ?	La Grande Motte (34)
51	210037	NT15	Évaluation et rééducation en ergothérapie de la personne adulte atteinte d'une lésion vasculaire cérébrale : troubles somatognosiques,... Module 1 / 2	Paris 13
51	210037	NT15bis	Évaluation et rééducation en ergothérapie de la personne adulte atteinte d'une lésion vasculaire cérébrale : troubles somatognosiques,... Module 2 / 2	Paris 13
52	210038	NT17	Traitement en ergothérapie des troubles cognitifs chez les patients cérébro-lésés : Évaluation et intervention	Paris 13
53	210039	NT18	La rééducation du membre supérieur plégique par thérapie induite par la contrainte (TIC)	Paris 13
54	210040	NT20B	Évaluation des fonctions exécutives en ergothérapie par une activité cuisine : l'EF2E	Sur site
55	210041	NT23	Intervention en ergothérapie auprès de personnes atteintes de Sclérose En Plaques (SEP)	Paris 13
56	210042	NT25	Réadaptation d'une personne atteinte de la maladie de Parkinson	Nîmes / Paris / Nantes
<b>ÉVALUATION (CODES PRODUITS EV)</b>				
57	210043	EV17-NT24	Formation certifiante pour la passation et l'interprétation du Adolescent/Adult Assisting Hand Assessment Stroke (Ad-AHA Stroke)	Sur site
58	210044	EV18-NT02	Le Profil des AVQ (Activités de vie quotidienne) : un outil d'évaluation centré sur les activités Module 1 / 2	Paris 13
58	210044	EV18B-NT02B	Le Profil des AVQ (Activités de vie quotidienne) : un outil d'évaluation centré sur les activités Module 2 / 2	Paris 13
59	210045	EV19	GOAL ATTAINMENT SCALING (GAS) Définir des échelles personnalisées pour mesurer l'atteinte des objectifs du patient	Sur site
60	210046	EV08	Évaluation passation, cotation et interprétation du bilan 400 points	Sur site
61	210047	EV09	Évaluation des habiletés motrices et opératoires par le AMPS : Assessment of Motor and Process Skills	Paris 13
62	210048	EV11	Le MOHOST : Évaluer la participation d'une personne selon le Modèle de l'Occupation Humaine	Paris 13
63	210049	EV12	L'OSA, Le VQ et l'ACIS : Évaluer la participation occupationnelle et les habiletés de la personne par l'auto-évaluation et par observation directe selon le MOH	Paris 13
64	210050	EV15	L'OCAIRS et l'OPHI-2 : Evaluer la participation, la performance et l'identité occupationnelles par l'entrevue selon le MOH	Paris 13
65	210051	EV13	Échelles d'évaluation de la fonction motrice dans la rééducation du membre supérieur parétique chez l'adulte	Paris 13
66	210052	EV16	Évaluations standardisées de la main	Paris 13

PAGES	SESSIONS	CODES	SOMMAIRE DES FORMATIONS CONTINUES ANFE 2021 PAR THÈMES	LIEU
<b>GÉRIATRIE (CODES PRODUITS G)</b>				
67	210053	G02	Le Bilan Modulaire d'Ergothérapie (BME) : Démarche d'évaluation et de réhabilitation auprès de personnes âgées dépendantes et/ou souffrant de troubles...	Paris 13
68	210054	G04	Prévention des chutes et travail de l'équilibre en ergothérapie : mise en place d'un "atelier de stimulation motrice" ou "groupe équilibre"	Paris 13
69	210055	G19	Réadaptation des personnes âgées chuteuses	Paris / Toulouse / Rennes
70	210056	G20	La prévention des chutes chez le public âgé avec le support éducatif ludique 1001 BÛCHES	Paris 13
71	210057	G26	Prévention des chutes des séniors et préservation de l'autonomie du mouvement avec le programme éducatif LA MARCHÉ LUDIQUE	Paris 13
72	210058	G16	Ergothérapie à domicile auprès de personnes âgées souffrant de démence et leurs aidants : le programme COTID	Paris 13
73	210059	G17	Réadaptation d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées	Paris / Nîmes
74	210060	G18	Maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées - Approche spécifique de l'aménagement de l'environnement et accompagnement	Paris 13
75	210061	G08	Intervention ergothérapique auprès de personnes ayant des troubles neurocognitifs liés à une maladie d'Alzheimer ou apparentée	Paris 13
76	210062	G11	Réadaptation d'une personne présentant un syndrome de désadaptation posturale et motrice	Paris / Lyon / Toulouse / Brest
77	210063	G14	Escarres et positionnement en gériatrie	Lyon / Paris / Rennes / Nîmes
78	210064	G24	Ergothérapie et déficience visuelle	Paris / Marseille
<b>INFORMATIQUE ET TECHNIQUES (CODES PRODUITS IT)</b>				
79	210065	IT02	Aides techniques de nouvelles technologies	Bretagne
80	210066	IT23	Compensation des déficiences du membre supérieur : de l'évaluation à l'attribution d'aides techniques	Paris 13
81	210067	IT03	Domotique et contrôle de l'environnement au service de la personne dépendante	Paris 13
82	210068	IT11	Mettre en place une aide technique de communication auprès de personnes atteintes d'un syndrome neurologique ou neurodégénératif	Paris 13
83	210069	IT24	Préconiser les solutions informatiques pour les personnes déficientes visuelles	Paris 15
84	210070	IT19	Evaluer et répondre aux besoins de la personne en situation de handicap par la personnalisation d'aides techniques avec l'imprimante 3D : Adaptation...	Paris 13
85	210071	IT20	Evaluation et préconisation, en ergothérapie, de solutions technologiques connectées	Paris 13
86	210072	IT22	Communication améliorée et alternative dans son ensemble - Choix des outils de communication au regard de l'évaluation de l'outil, du patient et de ses besoins	Paris 13
87	210073	IT06	Positionnement et installation au fauteuil roulant - De l'évaluation à la préconisation de solutions techniques aux problématiques cliniques	Chambéry (73)
88	210074	IT13	Le positionnement au fauteuil, de l'enfant à l'adulte : aspects cliniques et techniques	Nîmes (30)
<b>ACCESSIBILITÉ DES LIEUX DE VIE - INTERVENTION À DOMICILE (CODES PRODUITS AL)</b>				
89	210075	AL01	Formation à l'adaptation du cadre bâti : pour améliorer ses connaissances en matière de handicap et de bâtiment	Paris 13
90	210076	AL06	Adaptation des lieux de vie : outils d'évaluation et méthodologie d'intervention	Paris 13
<b>TRAITEMENT ORTHÉTIQUE ET TRAUMATOLOGIE DU MEMBRE SUPÉRIEUR (CODES PRODUITS TO)</b>				
91	210077	T002	Bases du traitement orthétique du membre supérieur	Paris 13
92	210078	T003	Traitement orthétique du membre supérieur en neurologie centrale	Paris 13
92	210078	T003B	Évaluation, traitement orthétique, et rééducation du membre supérieur en neurologie périphérique, traumatologie, et rhumatologie	Paris 13
<b>COMMUNICATION - INTERDISCIPLINARITÉ - RÉINSERTION (CODES PRODUITS CAR)</b>				
93	210079	CAR06	Initiation à l'Évaluation des Aptitudes Professionnelles, Méthode ESAP « Évaluation Systémique des Aptitudes Professionnelles » - Nouvelle version 2018 du logiciel ESAP	Sur site
94	210080	CAR08	Conduite automobile et situation de handicap : accompagner la personne dans son projet de conduite automobile	Paris 13
95	210081	CAR11	Conduite automobile et situation de handicap : évaluation de l'aptitude à la conduite et adaptation du véhicule	Velizy (78)
96	210082	CAR14	Programme de Renforcement de l'Autonomie et des Capacités Sociales (PRACS)	Paris 13
<b>PRÉVENTION - ÉDUCATION DU PATIENT (CODES PRODUITS PE)</b>				
97	210083	PE05	Formation-action de 40h à l'éducation thérapeutique du patient et de sa famille	Sur site
98	210084	PE10	Accompagnement des lombalgiques pour un maintien ou une reprise de l'activité sociale et professionnelle	Paris 13
99	210085	PE12	Promouvoir l'Activité physique : une nécessité pour tous professionnels de santé	Paris 13
100	210086	PE13	Obésités : rééducation et réadaptation pour une reprise des activités	Paris 13
<b>CONCEPTS ET MODÈLES DE PRATIQUE (CODES PRODUITS CM)</b>				
101	210087	CM03	Le modèle de l'Occupation Humaine (MOH) et ses outils validés d'entretien, d'évaluation, d'analyse	Sur site
102	210088	CM05	Initiation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir (empowerment) - Co-produire le changement de manière concrète...	Paris 13
<b>DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CODES PRODUITS DP)</b>				
103	210089	DP22	Démarche de diagnostic et d'intervention en ergothérapie	Sur site
104	210090	DP27	L'écriture des dossiers en ergothérapie : de la théorie à une pratique efficace	Paris 13
105	210091	DP02	L'exercice libéral - pour qui, pourquoi, comment ?	Paris 13
106	210092	DP05	Être formateur occasionnel : de l'élaboration à l'animation d'une action de formation présentielle	Paris 13
107	210093	DP13	Écrire pour diffuser et améliorer les pratiques professionnelles	Paris 13
108	210094	DP15	Devenir tuteur de stage en ergothérapie Suite à la réforme des études : une approche par les compétences	Paris 13
109	210095	DP19	Formation de formateur PRAP2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Secteur Sanitaire et Social)	Créteil (94) ou Nancy (54)
110	210096	DP26	Maintenir et actualiser ses compétences (MAC) de formateur PRAP2S	Paris 13
111	210097	DP16	Formation préparant à la fonction de Prestataire de Services et Distributeur de Matériel (PSDM)	Woippy (57) ou Paris (13) ou Poitiers (86)